

PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

CYCLE DE PROGRAMMATION
HUMANITAIRE

2024

PUBLIÉ EN JANVIER 2024



A propos

Ce document est consolidé par OCHA pour le compte de l'Équipe humanitaire pays (EHP) et des partenaires humanitaires. Il présente les priorités et les paramètres de la réponse stratégique de l'EHP, basés sur une compréhension partagée de la crise, énoncés dans l'Aperçu des besoins humanitaires.

Les désignations employées et la présentation des éléments dans le présent rapport ne signifient pas l'expression d'une quelconque opinion que ce soit de la Partie du Secrétariat des Nations Unies concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone ou de leurs autorités ou concernant la délimitation de frontières ou de limites.

PHOTO DE COUVERTURE

Deux cultivatrices reviennent du champ avec leurs produits agricoles pour les vendre au marché d'Alindao, Préfecture de la Basse Kotto, République Centrafricaine. ©OCHA / V. Bero. 2023.

Pour consulter les mises à jour les plus récentes :



OCHA coordonne l'action humanitaire pour garantir que les personnes affectées par une crise reçoivent l'assistance et la protection dont elles ont besoin. OCHA s'efforce de surmonter les obstacles empêchant l'assistance humanitaire d'atteindre les personnes affectées par des crises et est chef de file dans la mobilisation de l'assistance et de ressources pour le compte du système humanitaire

<https://www.unocha.org/car>

[Twitter:@OCHA_CAR](https://twitter.com/OCHA_CAR)



Humanitarian Réponse est destiné à être le site Web central des outils et des services de Gestion de l'information permettant l'échange d'informations entre les Clusters et les membres du IASC intervenant dans une crise.

<https://response.reliefweb.int/central-african-republic>

Humanitarian action aide les décideurs en leur donnant accès à des données humanitaires essentielles. Il donne les informations vérifiées les plus récentes sur les besoins et l'acheminement de l'aide humanitaire ainsi que les contributions financières.

<https://humanitarianaction.info/plan/1171>



Le Service de Suivi Financier (FTS), géré par OCHA, est le premier fournisseur de données continuellement mises à jour sur le financement humanitaire à travers le monde et contribue de manière significative à la prise de décision stratégique en faisant ressortir les besoins non couverts et les priorités, ainsi qu'en contribuant à l'efficacité et à l'efficience d'une assistance humanitaire basées sur les principes.

<https://fts.unocha.org/appeals/1171/summary>

Table des matières

04	Avant-propos du Coordonnateur humanitaire
05	Aperçu du Plan de réponse
08	Résumé de l'historique des tendances
09	Contexte et impact de la crise
12	Réponse planifiée et objectifs stratégiques
13	Partie 1: Priorités stratégiques de la réponse
14	1.1 Hypothèses de planification et portée
16	1.2 Approche de la réponse
24	1.3 Contraintes d'accès et capacités opérationnelles
26	1.4 Protection contre les abus et exploitations sexuelles (PEAS)
27	Partie 2: Suivi de la réponse
28	2.1 Approche de suivi
30	2.2 Indicateurs et cibles d'objectifs stratégiques
32	Partie 3: Objectifs et réponses sectoriels
34	3.1 Abris/Non-vivres (Abris/NFI)
38	3.2 Coordination, gestion des camps (CCCM)
42	3.3 Coordination
45	3.4 Eau, Hygiène et Assainissement
48	3.5 Éducation
52	3.6 Logistique
56	3.7 Lutte anti-mines (DdR)
57	3.8 Nutrition
61	3.9 Protection
65	3.10 Protection de l'enfance (DdR)
68	3.11 Santé
73	3.12 Sécurité alimentaire
77	3.13 Violences basées sur le genre (VBG) DdR
82	3.14 Plan de réponse pour les réfugiés
85	Partie 4 : Annexes
86	4.1 Et si nous ne répondons pas ?
89	4.2 Note méthodologique sur l'indice de stabilité – RCA
91	4.3 Comment contribuer ?
92	4.4 Notes de fin
93	4.5 Acronymes

Avant-propos du Coordonnateur humanitaire

En comparaison aux cinq dernières années, le contexte humanitaire en République Centrafricaine s'est relativement amélioré en 2023. Des progrès ont été observés dans certaines parties du pays, en particulier dans le sud-ouest et les grandes villes. Comparé à l'année précédente, il y'a une évolution positive au niveau des sévérités intersectorielles critiques. Toutefois, il est important de rappeler que plusieurs défis humanitaires persistent et nous serons amenés à anticiper des risques auxquels les populations pourraient être confrontées en 2024 à cause des facteurs locaux, régionaux et globaux, notamment l'insécurité dans plusieurs parties du pays, les arrivées des populations déplacées du Soudan et du Tchad, les changements climatiques, les impacts des guerres en Ukraine et Palestine sur l'économie. Au regard de ce contexte, les conditions de vies des milliers de femmes, enfants, hommes, personnes âgées et celles vivant avec handicap continuent d'être affectées. En effet, un demi-million reste en situation de déplacement, alors que 70% de la population vit avec moins de \$2,15 par jour et peine à satisfaire ses besoins primaires. La hausse des retours témoigne

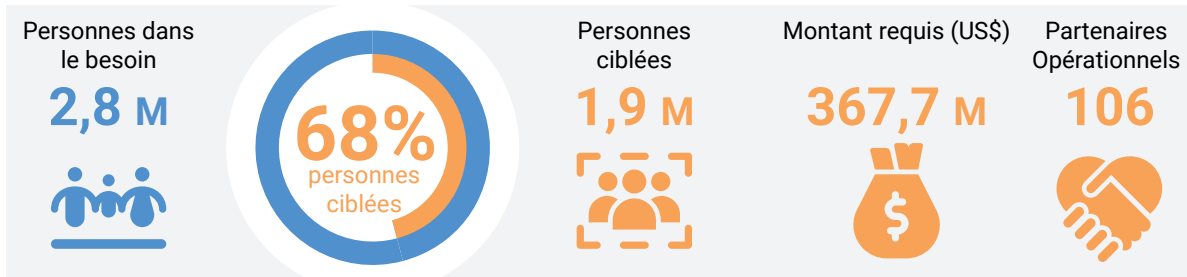
d'une relative stabilité selon la perception locale des communautés affectées, rendant plus que jamais pertinent l'exploration de nouvelles pistes de collaboration durable, notamment en ce qui concerne la paix et le développement durable. 2,8 millions de personnes seront extrêmement vulnérables en 2024. Ce plan de réponse humanitaire cible 1,9 millions de personnes avec un montant de 367,7 millions de dollars américains. L'évolution du contexte nécessite désormais une forte mobilisation d'autres partenaires, notamment ceux du développement dans les zones caractérisées par un bon niveau de stabilité, pour compléter les efforts de réponse humanitaire devenus largement insuffisants, avec seulement 56,3% du financement nécessaire ayant été mobilisé en 2023. En effet, les consultations réalisées en amont avec les différents groupes affectés par les facteurs sous-jacents de la crise, placent les communautés au cœur du plan de réponse humanitaire 2024, en intégrant leurs priorités dans l'approche de la réponse. Cette année, les interventions humanitaires seront plus localisées dans les communes de priorité élevée ou modérée, selon les résultats d'ateliers consultatifs régionaux.

D'autre part, il sera question d'interventions multisectorielles intégrant une réponse humanitaire plus légère suivie d'un plaidoyer continu pour le renforcement d'activités de résilience. Ainsi, la communauté humanitaire veillera à ce que les personnes en situation de vulnérabilité chronique ne dépassent pas le seuil d'urgence. J'apprécie à sa juste valeur les efforts du gouvernement centrafricain dans le cadre des actions de coordination et de la réponse ainsi que l'ensemble de nos partenaires financiers qui continuent, malgré les besoins et demandes croissants à travers le monde, à soutenir nos efforts pour répondre aux besoins humanitaires les plus critiques des populations centrafricaines les plus vulnérables.



MOHAMED AG AYOYA COORDONNATEUR
HUMANITAIRE EN RCA

Aperçu du Plan de réponse



A l'écoute des besoins...

- 12,3 K ménages évalués au cours de la MSNA
- 7,5 K ménages ont participé aux mécanismes de feedbacks collectifs
- 710 enfants et informateurs clés ont participé à l'enquête JENA
- 246 femmes, filles et personnes handicapées ont participé à l'étude des barrières d'accès à l'aide humanitaire.
- 24 informateurs clés et groupes de discussion ont pris part à l'enquête sur le Cash

...Pour une réponse priorisée :

- Intégrée
- Protectrice et inclusive des points de vue des personnes affectées
- Flexible, décentralisée et rapide
- Cash polyvalent
- Prenant en compte le Nexus Humanitaire-Développement Paix

Objectif Stratégique 1

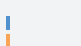

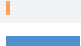

La vie et la dignité des personnes affectées par des chocs internes et externes récents sont préservées à travers une assistance d'urgence multisectorielle, inclusive et intégrée.

Objectif Stratégique 2

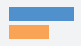

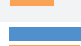

La réponse multisectorielle aux personnes affectées par une crise prolongée contribue à réduire leur vulnérabilité, à renforcer leur résilience et à améliorer leurs conditions de vie, dans le respect des droits fondamentaux.

...Réponse humanitaire privilégiée par/pour :

Groupes ciblés

GRUPE	DANS LE BESOIN	CIBLÉS	BESOIN CIBLE
PDI sur sites	121 K	120 K	
PDI en familles d'accueil	217 K	194 K	
Retournés	127 K	102 K	
Communautés hôtes	2,3 M	1,53 M	

Catégories

CATEGORIES	DANS LE BESOIN	CIBLÉES	BESOIN CIBLE
Filles	654 K	399 K	
Garçons	632 K	385 K	
Hommes	741 K	446 K	
Femmes	775 K	716 K	

Groupes d'âge

AGE	DANS LE BESOIN	CIBLÉS	BESOIN CIBLE
Enfants (0-18)	1,3 M	784 K	
Adultes (19-59)	1,4 M	1,083 M	
Personnes âgées (59+)	131 K	79 K	

Personne vivant avec un handicap

DANS LE BESOIN	CIBLÉES	% CIBLÉES / TOTAL CIBLE
420 K	292 K	15%

STRATÉGIE DE RÉPONSE EN 2024

Principes d'action

Multisectorialité et centralité de la protection

Une réponse holistique et efficace qui cible les personnes les plus vulnérables tout en veillant à leur dignité.



Localisation

Une représentation et une participation plus systématique des acteurs nationaux dans les structures de coordination.



Redevabilité

Une réponse soutenue et en étroite collaboration avec les personnes affectées.



Nexus

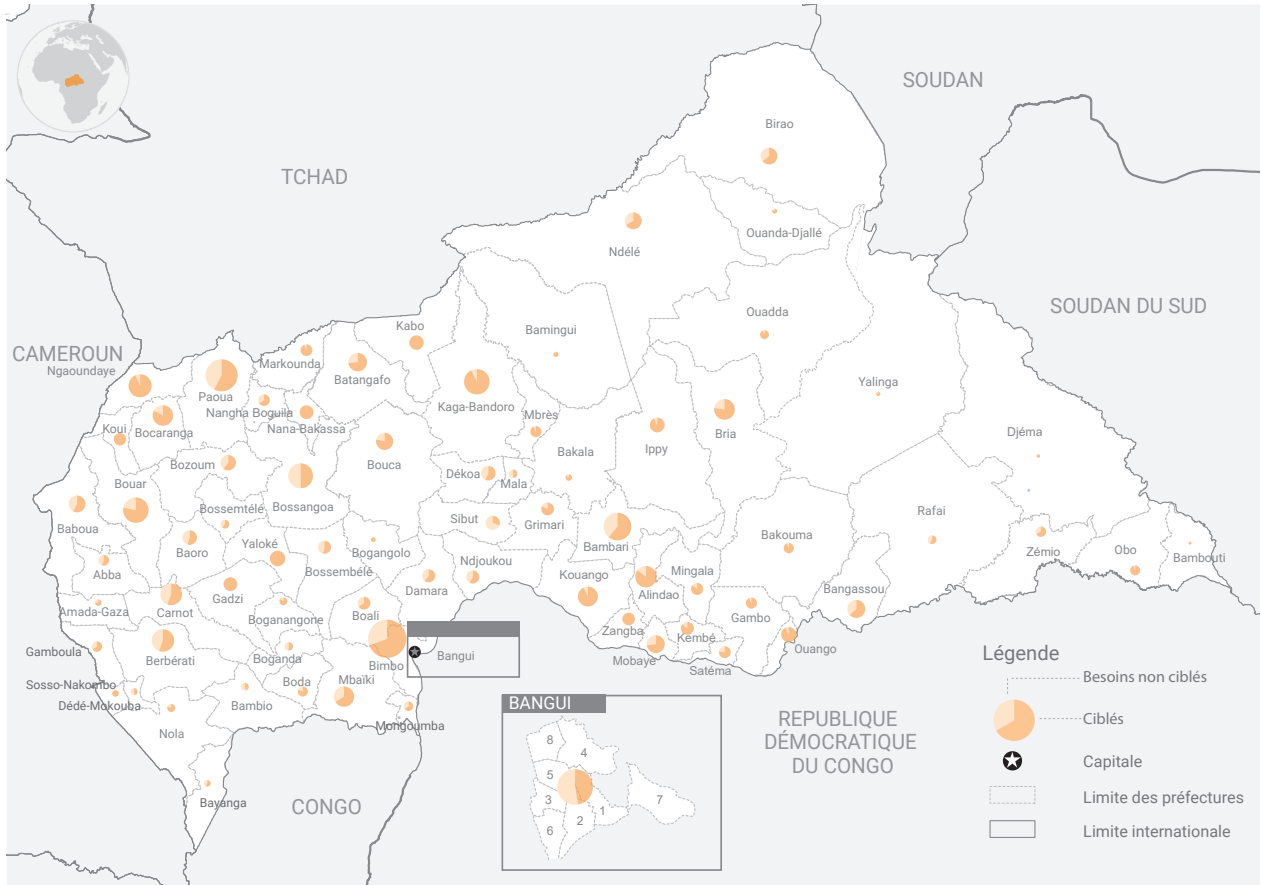
Tirer profit des zones de stabilité afin de renforcer la résilience des populations en faisant notamment la promotion de solutions durables face aux situations de déplacements internes prolongés.



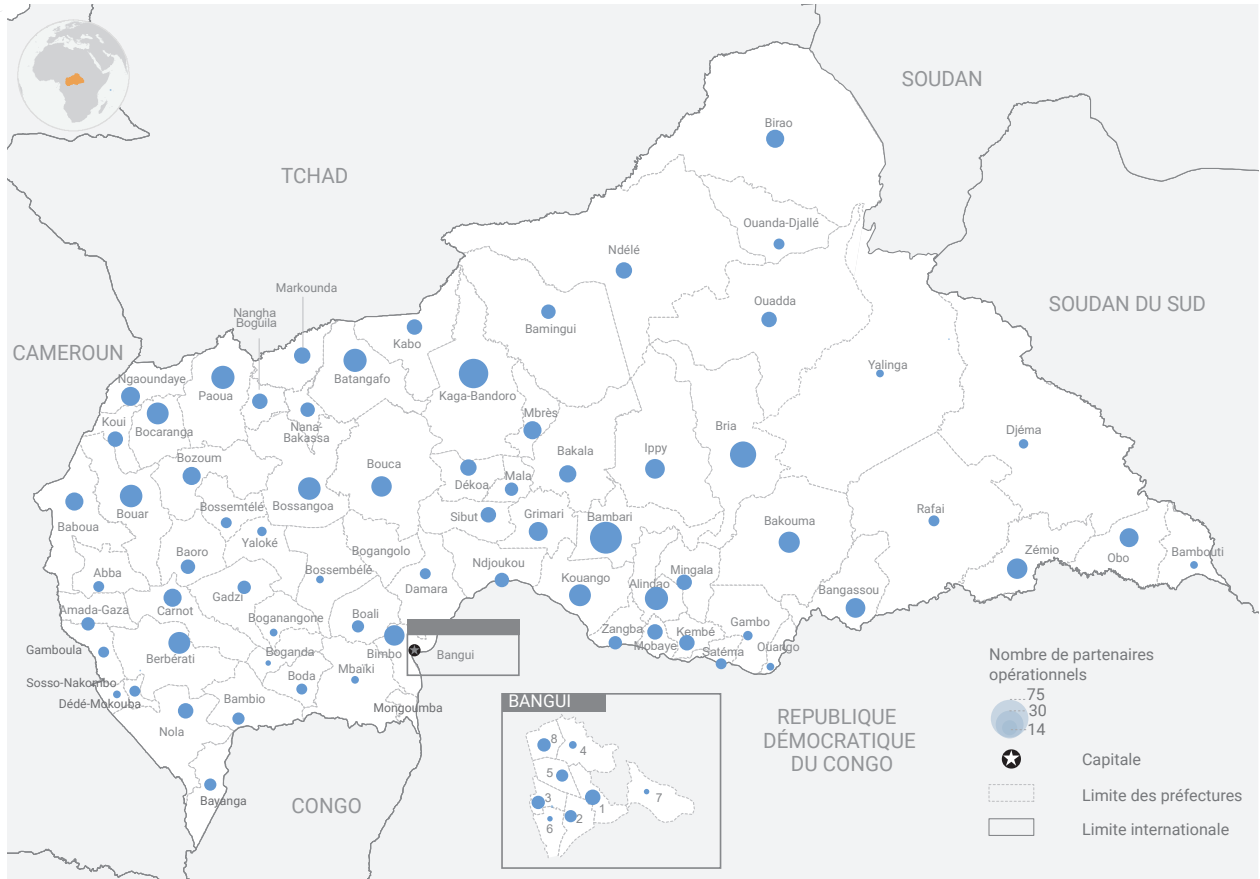
Secteurs	Personnes dans le besoin Personnes ciblées	■ □	Fonds requis (USD)	Partenaires opérationnels
Abris-BNA	525 K 253 K 48%		\$30 M	9
CCCM	891 K 429 K 48%		\$6 M	5
Education	1,2 M 367 K 31%		\$24,8 M	20
Eau, hygiène et assainissement	2,2 M 1 M 45%		\$23,5 M	27
Nutrition	1,2 M 657 K 54%		\$25 M	16
Protection	1,9 M 1,1 M 57%		\$38 M	58
Protection générale	1,9 M 1,1 M 57%		\$14 M	34
DdR ¹ Logement, terre et propriété (LTP)	70K 70K		\$1 M	–
DdR Protection de l'enfant	851 K 314 K 37%		\$8,5 M	29
DdR Violence basée sur le genre (VBG)	1,3 M 944 K 75%		\$11,5 M	21
DdR Action contre les mines	870 K 870 K 100%		\$2,9 M	–
Santé	1,9 M 768 K 40%		\$30 M	34
Sécurité alimentaire	2,5M 1,5M 60%		\$120 M	29
Plan de réponse pour les réfugiés	81,7 K 72 K 88%		\$36 M	11
Logistique			\$21,5 M	106
Coordination			\$12,9 M	106

1- Domaine de responsabilité. Les clusters Logistique et Coordination fournissent des services de soutien aux 106 acteurs humanitaires.

Nombre de personnes ciblées par sous-préfecture en 2024



Capacité de réponse : nombre de partenaires opérationnels par sous-préfecture

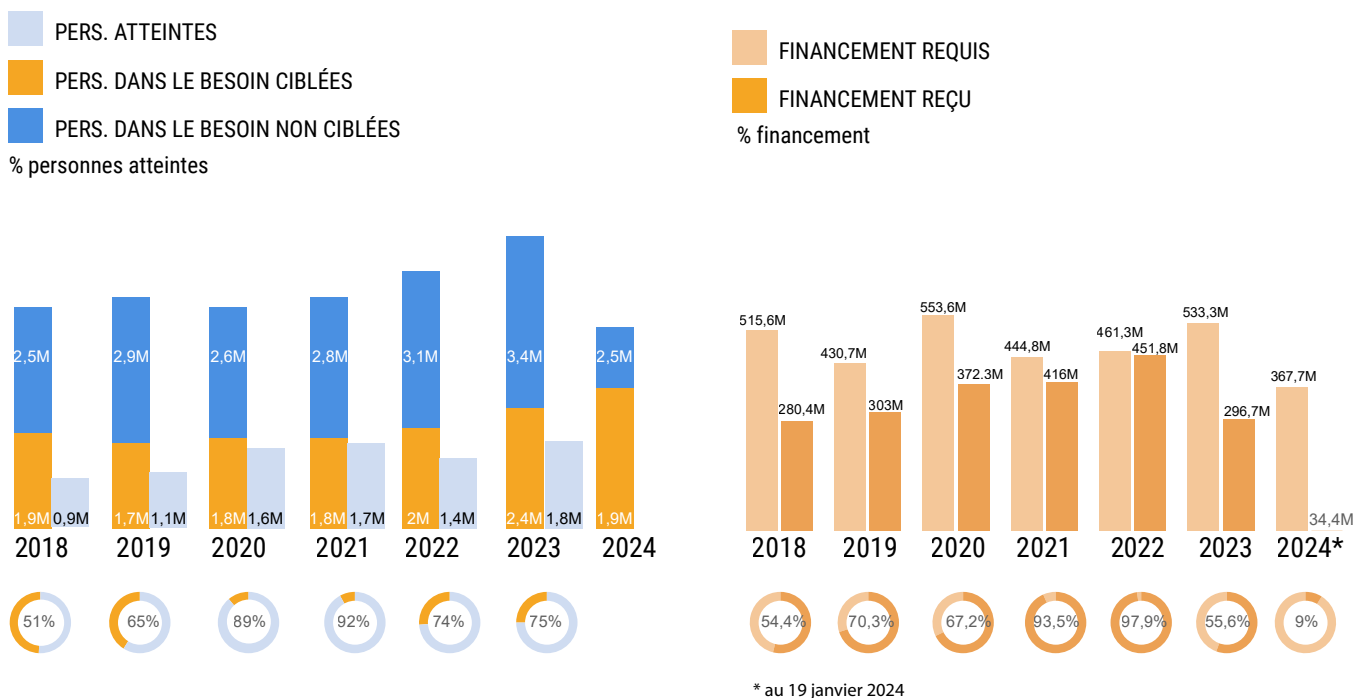


Résumé de l'historique des tendances

Le plan de réponse humanitaire (PRH) de 2024 vise à fournir une réponse soutenue et focalisée sur la centralité de la protection, guidée par les préférences des populations affectées, tout en préservant leur vie et leur dignité et en renforçant leur résilience face aux chocs dans un contexte où de nouvelles crises ont créé de nouveaux foyers de besoins humanitaires, et où la diminution du financement a impacté l'environnement humanitaire en RCA, avec seulement 56% de fonds mobilisés en 2023. Face à l'amélioration de la situation humanitaire dans le pays et à la diminution du nombre de personnes dans le besoin, 1,9 millions de personnes sont ciblées sur les 2,8 millions de personnes extrêmement vulnérables identifiées par l'aperçu des besoins humanitaires. La communauté humanitaire veillera à ce que les personnes en situation de vulnérabilité chronique ne dépassent pas le seuil d'urgence

En effet, la réponse 2024 sera calquée essentiellement sur les zones de chocs récents et les besoins vitaux des populations ayant des niveaux de vulnérabilité critique. Ce plan de réponse ouvre la voie à la mobilisation d'autres types d'acteurs pour combler les besoins structurels qui demeurent préoccupants, et conduisent à plus de vulnérabilités humanitaires en cas de nouveaux chocs. Cette complémentarité est en ligne étroite avec les résultats de consultations et priorités des communautés affectées. Ainsi, la réponse prêter une attention particulière aux vulnérabilités des populations en situation de déplacement prolongé.

Évolution des besoins, cibles, résultats et financement de 2018 à 2024



Le taux de financement de la réponse humanitaire en 2023 est le plus bas sur les cinq dernières années.

Contexte et impact de la crise

2,8 millions de personnes -46% de la population centrafricaine- seront extrêmement vulnérables en 2024, au point que seule l'assistance humanitaire ne suffira pas pour leur bien-être. En 2023, environ sept Centrafricains sur dix vivent sous le seuil de pauvreté avec moins de 2,15 dollars par jour, faisant de la RCA l'un des 10 pays les plus pauvres du monde. Cette situation contribue non seulement à amplifier les conséquences des chocs même de faible ampleur sur le vécu des populations mais aussi à exacerber la vulnérabilité des ménages avec des capacités limitées de résilience. Les taux d'insécurité alimentaire et de malnutrition, de mortalité maternelle et infantile, d'analphabétisme et de mariages précoces, sont encore assez préoccupants à l'échelle du pays, alors que les réalités des besoins structurels inhérentes au contexte continuent d'impacter négativement la vie des populations cumulant plusieurs niveaux de vulnérabilité.



BÉDAKA, PRÉFECTURE DE LIM PÉNDE

Grâce aux médicaments et au matériel médical remis par les partenaires humanitaires, les demandeurs d'asile bénéficient d'une prise en charge gratuite y compris pour les enfants malnutris

©OCHA/M>Nama

La discrimination contre les femmes/filles et personnes vivant avec un handicap, au niveau de toutes les couches de la société, représente un obstacle à leur pleine participation à la vie sociale et économique. Les écarts entre les sexes contribuent à des taux élevés de violences basées sur le genre (VBG) avec plus de 11 000 cas enregistrés entre janvier-septembre 2023, dont 31 % de viols (96% de victimes sont essentiellement des femmes et filles). Cette discrimination est renforcée par les normes socio-culturelles défavorables aux femmes et aux filles. A cela s'ajoute les violations des droits humains liés aux conflits (146 cas de violences sexuelles liées aux conflits faisant 196 victimes donc 2 hommes, 90 femmes et 102 filles). Dans les localités éloignées difficiles d'accès et marquées par la présence des groupes armés, le taux d'analphabétisme des femmes et des filles est estimé à 90%. Les personnes handicapées sont aussi exclues des systèmes éducatifs et autres services de base, en raison d'infrastructures inadéquates ne prenant pas en compte leurs besoins (73,8% de personnes handicapées interrogées ne savent ni lire ni écrire).

La hausse des prix des produits pétroliers et les crises au Tchad et au Soudan ont perturbé les chaînes d'approvisionnement déjà fragilisées par la crise en Ukraine. La forte augmentation des prix du carburant a considérablement contribué à la hausse des prix de denrées alimentaires, principalement, à travers l'augmentation généralisée des coûts du transport (+17,1%), de l'alimentation (+10,3%) et de l'énergie (+3,5%). En 2023, 69% de ménages centrafricains vivent dans l'extrême pauvreté, ce qui constitue un facteur aggravant de la situation humanitaire déjà préoccupante à l'échelle du pays, où le panier alimentaire a augmenté de 22% comparé à la moyenne des quatre dernières années.

L'activisme des groupes armés et les tensions dans les pays voisins sont la cause de nouvelles vulnérabilités et besoins urgents. La RCA a connu trois nouveaux foyers de tension en 2023, à savoir l'arrivée de réfugiés et rapatriés depuis le début de la guerre au Soudan, la présence de demandeurs d'asile et rapatriés fuyant les violences intercommunautaires dans le sud-est du Tchad, et les différentes vagues de déplacements dans le sud-est de la RCA suite à l'émergence en mars 2023 d'un groupe d'auto-défense dans le Sud-Est du pays. Ces événements alimentant la montée de l'insécurité, ont

engendré un afflux de demandeurs d'asile tchadiens, de réfugiés soudanais, et de rapatriés centrafricains, vers des zones déjà fragiles bénéficiant d'une assistance humanitaire déjà limitée. En conséquence, le nombre total de réfugiés et demandeurs d'asile a augmenté de 25% (62 000 réfugiés en novembre 2023 contre 11 967 en fin 2022), causant d'importants besoins d'assistance humanitaire et de protection.

Le stress financier expose les enfants à un risque accru de diverses formes d'exploitation, notamment les pires formes de travail des enfants ou l'exploitation sexuelle. Sur un total de 3 664 cas de VBG enregistrés sur les enfants entre janvier et septembre 2023, 84% sont des violences sexuelles. Les conséquences psychologiques et sociales de la crise en RCA risquent de compromettre à long terme, la santé mentale et le bien-être psychosocial des enfants et adolescent(e)s. Ajouté aux chocs récurrents, le risque d'abandon scolaire et donc de voir s'accroître les violations des droits d'enfants centrafricains se trouve renforcé, sachant qu'en plus seuls 31% de filles contre 50% de garçons âgés de 14-24 ans sont scolarisés.

La prise en charge clinique des personnes survivantes de viols dans les 72 heures reste un défi majeur dans l'ensemble du pays. En 2023, seulement 29% des cas de VBG ont reçu un soutien psychosocial et des soins médicaux dans le délai requis de 72h.

L'accès accru aux engins explosifs restreint l'accès humanitaire et les mouvements civils dans plusieurs zones. L'utilisation d'engins explosifs a augmenté de 15% en 2023, et les civils constituent plus des trois quarts des victimes, sur les 62 incidents enregistrés impliquant des engins explosifs entre janvier et octobre. La présence d'engins explosifs surtout dans l'Ouest du pays limite significativement l'accès humanitaire dans un contexte déjà marqué par plusieurs restrictions d'accès.

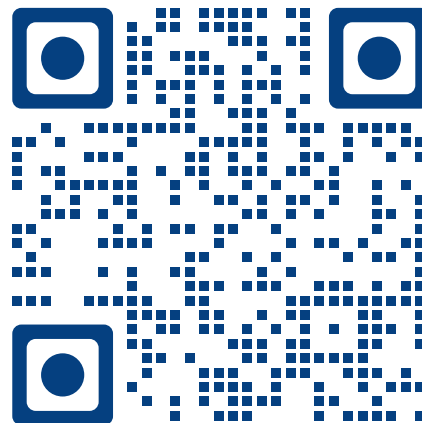
Les inondations pluviales et fluviales demeurent un risque permanent pour plusieurs zones du pays, en superposition à d'autres types de chocs et de vulnérabilités humanitaires. Au 1er décembre 2023, plus de 85 000 personnes ont été affectées par les inondations, une baisse en comparaison à l'année précédente (100 000 personnes affectées en 2022), potentiellement attribuable aux retards de la saison des pluies.

Les mouvements de population restent la manifestation la plus visible de la crise en RCA. Un Centrafricain sur cinq est soit déplacé à l'intérieur du pays ou réfugié principalement dans les pays voisins. Au 30 septembre 2023, le nombre total de personnes déplacées internes (PDI) est estimé à 440 840, dont 27% vivant dans les sites/ lieux de regroupement, et 73% en famille d'accueil. 12% de l'ensemble de la population en situation de déplacement forcé s'est déplacée en 2023, majoritairement constituée de femmes et d'enfants de moins de 18 ans¹. Les violences liées aux affrontements, les incidents liés à la transhumance, les inondations, et les exactions des groupes armés sont les principaux chocs ayant suscité les nouveaux déplacements en 2023. En outre, les retours internes ont augmenté de 4%, et les retours de l'étranger ont augmenté de 5%, en majorité constitués de centrafricains fuyant les violences communautaires au Tchad et le conflit armé au Soudan.

Malgré de nouvelles vagues de déplacement, les intentions de retour sont significatives au sein de la population déplacée. 35% des PDI sur les sites et 75% de ceux vivant en familles d'accueil envisagent un retour dans les prochains mois vers les lieux d'origine, ou optent pour une intégration locale.

Au-delà des défis logistiques, les violences contre le personnel, les biens et infrastructures humanitaires, constituent un frein d'accès aux populations et aux services humanitaires. 197 incidents contre les humanitaires ont été enregistrés entre octobre 2022 et novembre 2023, notamment des braquages et intrusions (59%, 117 incidents), des interférences et restrictions de mouvements (28%, 55 incidents), et les menaces et intimidations contre des travailleurs humanitaires (13%, 25 incidents). Les contraintes d'accès physique dues au mauvais état des routes dans tout le pays et la présence d'engins explosifs (surtout dans l'Ouest), renforcent les défis d'accès humanitaire, au-delà des contraintes saisonnières. Ces facteurs ralentissent drastiquement l'acheminement de l'aide humanitaire dans les zones les plus touchées et enclavées dont le sud-est, l'est et le nord-est de la RCA. Ils ont aussi un impact sur le coût des activités, en déphasage avec la tendance de financement de la réponse humanitaire en RCA.

Pour plus de détails sur les besoins, conditions humanitaires et facteurs sous-jacents de la crise consultez l'Aperçu des besoins humanitaires (HNO): [HNO 2024](#)



Réponse planifiée et objectifs stratégiques

**PERSONNES
DANS LE BESOIN**

2,8M

**PERSONNES
CIBLÉES**

1,9M

FEMMES

51%

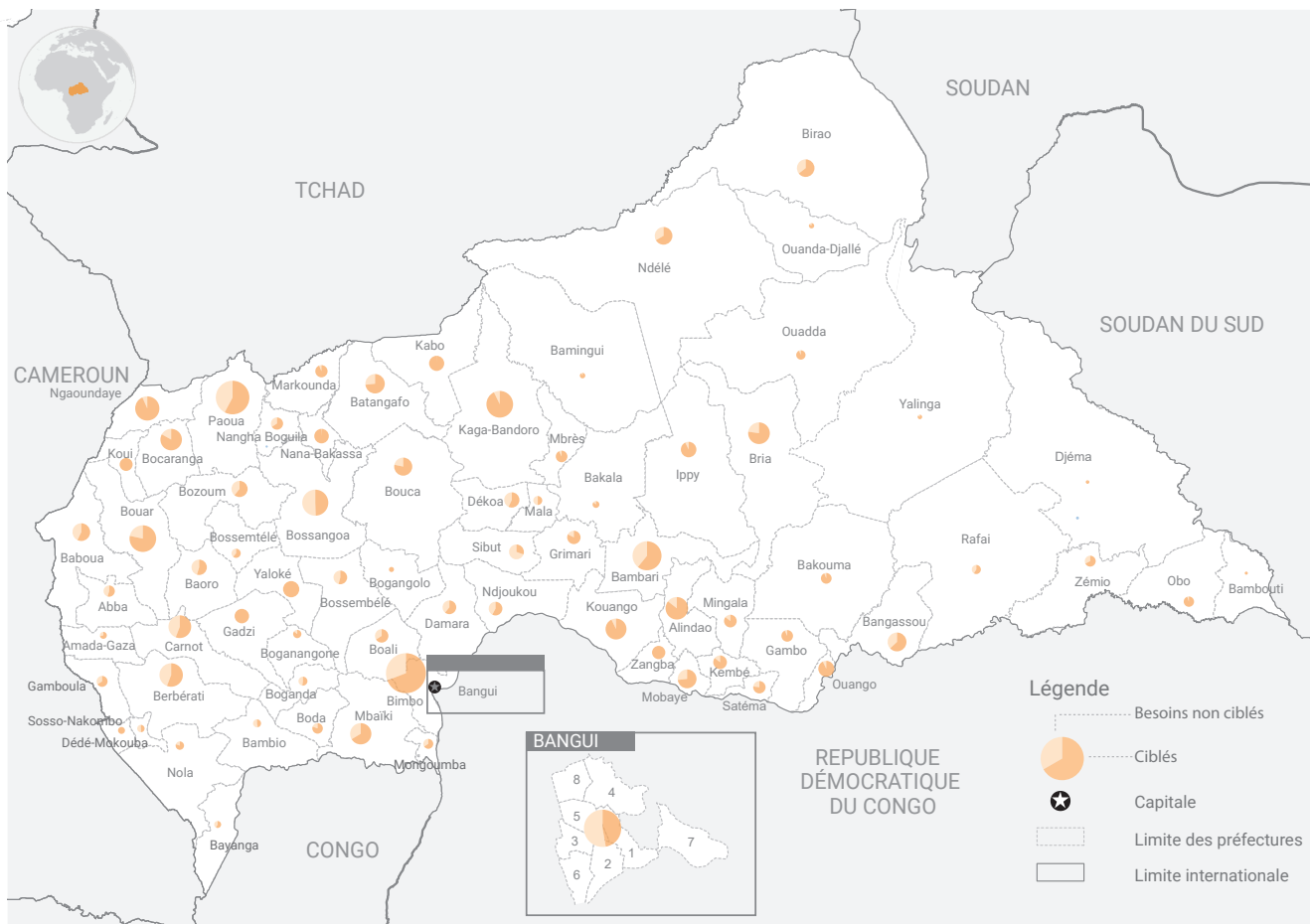
ENFANTS

46%

**PERSONNES
HANDICAPÉES**

15%

Nombre de personnes ciblées par sous-préfecture en 2024



La réponse humanitaire pour l'année 2024 se concentre sur deux aspects essentiels dans le but de maintenir une capacité de réponse adéquate aux chocs, tout en contribuant à maintenir les acquis à travers le renforcement de la résilience des communautés dans les zones les plus propices. Ainsi, la stratégie de réponse humanitaire s'articule autour de deux objectifs stratégiques :

1) La vie et la dignité des personnes affectées par des chocs internes et externes récents sont préservées à travers une assistance d'urgence multisectorielle, inclusive et intégrée.

2) La réponse multisectorielle aux personnes affectées par une crise prolongée contribue à réduire leur vulnérabilité, à renforcer leur résilience et à améliorer

leurs conditions de vie, dans le respect des droits fondamentaux.

La stratégie de réponse inclut les dimensions transversales et multisectorielles dont la localisation, la centralité de la protection, le genre, et la redevabilité envers les communautés affectées, offrant des possibilités de complémentarité avec d'autres types d'acteurs pour la mise en place des programmes dans les zones relativement stables². Aussi, l'articulation de la réponse est centrée sur les personnes et les préférences des ménages affectés en termes de réponse, et inclut la vision générale de l'équipe humanitaire pays relative à la prévention contre les abus et exploitations sexuelles (PEAS).

Partie 1: Priorités stratégiques de la réponse



BATANGAFO, PRÉFECTURE DE L'OUHAM

Le rêve du petit Edouard est de devenir enseignant. Né sur un site de déplacés, il aura dix ans en 2024, il n'a jamais vécu dans un quartier ordinaire comme les autres enfants de son âge.

©OCHA/V. Bero

1.1 Hypothèses de planification et portée

En 2024 les besoins humanitaires restent importants en République Centrafricaine (RCA), malgré une évolution positive au niveau des sévérités intersectorielles critiques comparée à l'année précédente (10 sous-préfectures en sévérité 4 et 56 en sévérité 3, contre 36 sous-préfectures en sévérité 4 et 36 en sévérité 3 en 2023). En effet, les violences enregistrées en 2023, particulièrement les violences basées sur le genre – plus de 17 000 cas entre janvier-juin 2023 ; les exactions des groupes armés ; les incidents relatifs à l'insécurité et à la transhumance ; les affrontements entre groupes armés rivaux ; et d'autres indicateurs, comme la situation d'insécurité alimentaire qui reste relativement inquiétante et les aléas climatiques les plus marquants – tempêtes, inondations- ; la continuité des flux mixtes de déplacement et de retour, témoignent du caractère dynamique du contexte et de l'existence de besoins bien au-delà de l'action humanitaire.

Hypothèses :

- Les acquis en termes de sécurité demeurent inchangés dans les grandes villes et les axes vitaux pour l'économie du pays, sans impact majeur sur les différents services humanitaires.
- Même si certaines zones pourraient faire l'objet de nouvelles poches de tensions ou de remontées de la criminalité, la tendance en termes de violences et conflits demeure sensiblement la même qu'en 2023, de même que le contexte dans les pays voisins (sud du Tchad, Soudan).
- L'impact des chocs naturels (inondations fluviales et pluviales) reste dans les limites historiques des deux années précédentes.
- Les conditions sont favorables pour la mise en œuvre des recommandations et préférences des communautés pour ce qui est de la modalité de réponse (cas par exemple du cash).
- Dans les zones de relative stabilité, les personnes déplacées continuent de rentrer et/ou de s'intégrer localement.
- Les structures de coordination actives restent fonctionnelles et cohérentes pour maintenir la capacité d'analyse et la proximité d'une réponse multisectorielle intégrée qui sauve les vies et réduit les vulnérabilités extrêmes.

Portée :

- L' Aperçu des besoins humanitaires (HNO 2024) souligne des besoins sectoriels prioritaires dans différentes zones du pays. La nourriture, l'eau et la

santé constituent les premiers besoins du point de vue des populations affectées, dont 40% préfèrent une assistance à travers les transferts monétaires. De plus, les analyses de protection démontrent une exposition continue des populations à différents types de violations de droits humains, des risques d'enrôlement, de discrimination, et des violences basées sur le genre.

- Ce plan de réponse offre une projection stratégique de la réponse entre janvier et décembre 2024, en se focalisant essentiellement sur les sous-préfectures pour lesquelles la gravité des besoins humanitaires atteint des seuils critiques et sévères (3 et 4) au niveau intersectoriel et/ou sectoriel. Les communautés hôtes, déplacées internes, réfugiées et demandeuses d'asiles, retournées et rapatriées constituent les principaux groupes ciblés.
- Les engagements en termes de réponse intégrée avec les acteurs de transition et de développement (Nexus), plus complexes à mettre en œuvre, sont approchés à titre indicatif pour permettre la coordination et la mobilisation d'autres types d'acteurs, au-delà du HRP.

Considérations et ciblage :

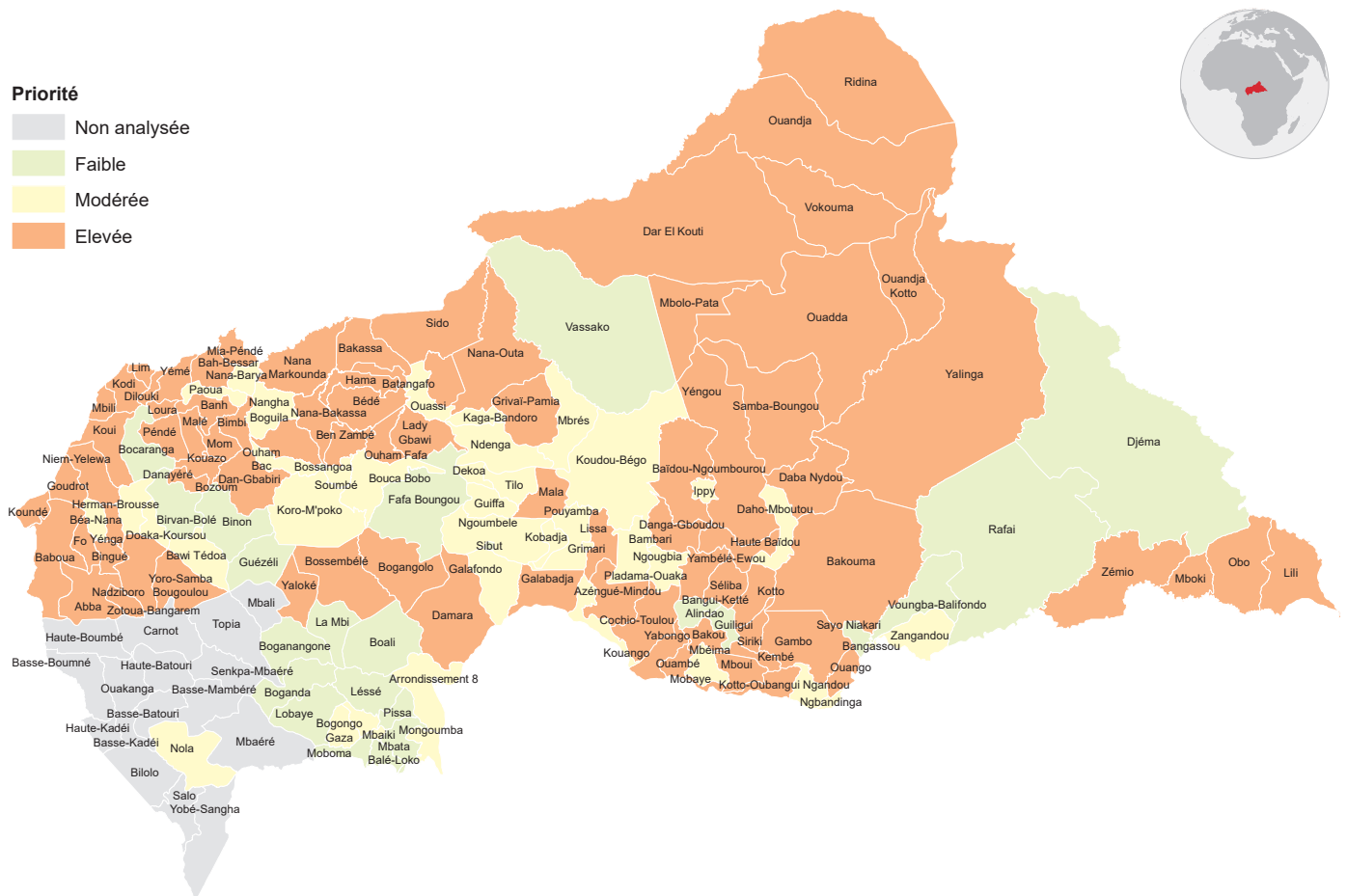
Afin de circonscrire les priorités humanitaires pour 2024, 14 ateliers consultatifs organisés du 6 au 10 novembre 2023 par les acteurs humanitaires, ont donné écho aux différents groupes de populations affectées par les chocs. Les résultats (voir carte) ont permis d'affiner les priorités sectorielles et intersectorielles de 2024, tenant compte des limites de financement du plan de réponse 2023.

Le scénario le plus probable pour la réponse en 2024 est celui d'une situation humanitaire de même ampleur que celle qui prévalait à la fin de 2023, avec la possibilité d'une légère amélioration selon les projections ci-dessous :

RISQUES À ADRESSER	#PERSONNES AFFECTÉES	#PERSONNES CIBLÉES	PÉRIODE
Insécurité, conflits, retours	250 000	250 000	Jan-déc 2024
Inondations	100 000	100 000	Juin-déc 2024
Elections internes	10 000	10 000	Juil-nov 2024
Épidémies	10 000	10 000	Jan-déc 2024
Elections pays voisins	40 000	10 000	Déc 2023-fév 2024

Carte des communes prioritaires du PRH 2024

Novembre 2023



Les frontières et les noms indiqués et les désignations employés sur cette carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies.
 Date de création: 15 septembre 2023 Sources: OSM, OCHA.Commentaire: ochacar_im@un.org | https://car.humanitarianresponse.info | www.unocha.org | www.reliefweb.int

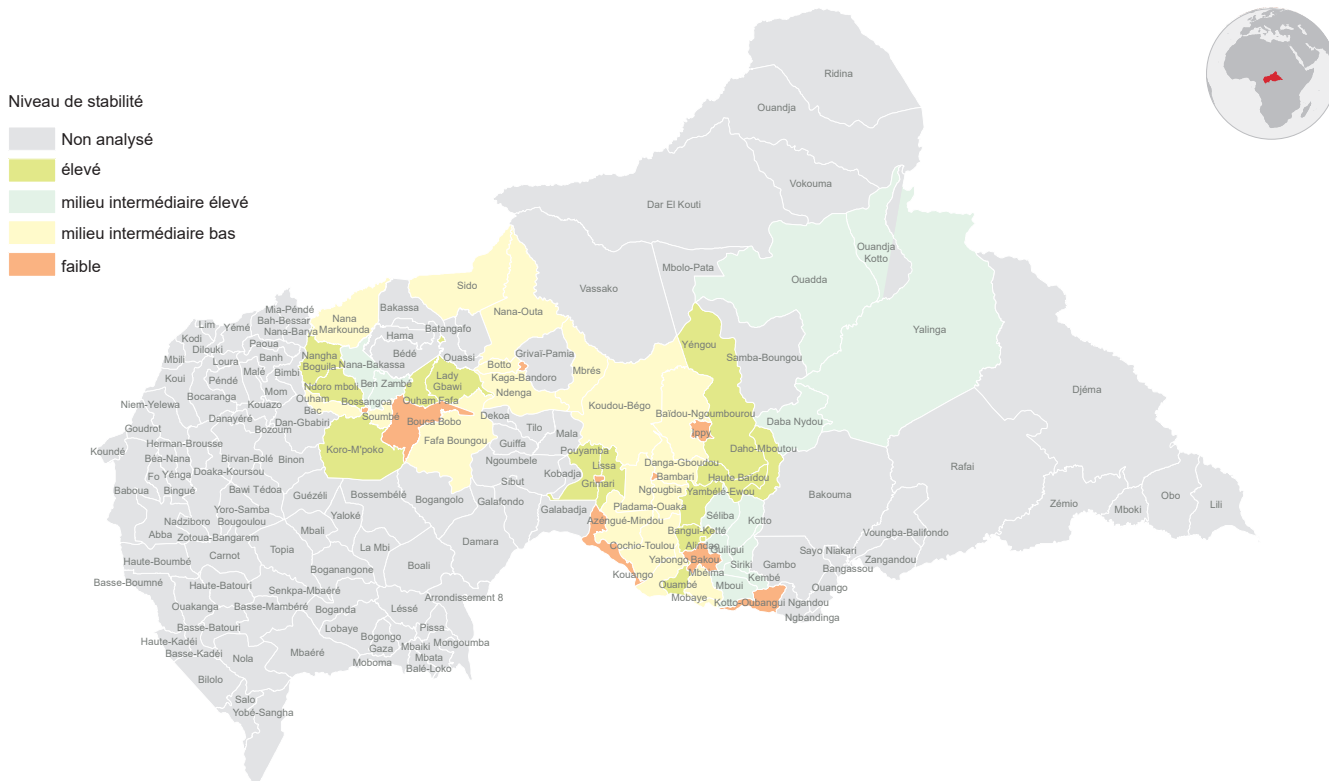
1.2

Approche de la réponse

La projection proposée dans l'Aperçu des besoins humanitaires (HNO) de janvier 2024 démontre la coexistence en RCA de plusieurs risques et facteurs renforçant les vulnérabilités existantes tout en créant des besoins humanitaires sévères affectant la dignité des populations affectées. Il s'agit notamment des poches de violences et de conflits accompagnés d'exactions et violations de droits humains, les catastrophes naturelles et chocs épidémiques, l'évolution du contexte dans les pays voisins, et les tensions économiques qui peuvent entraîner des conséquences directes sur les plus vulnérables, bien que la continuité des retours soit envisageable.

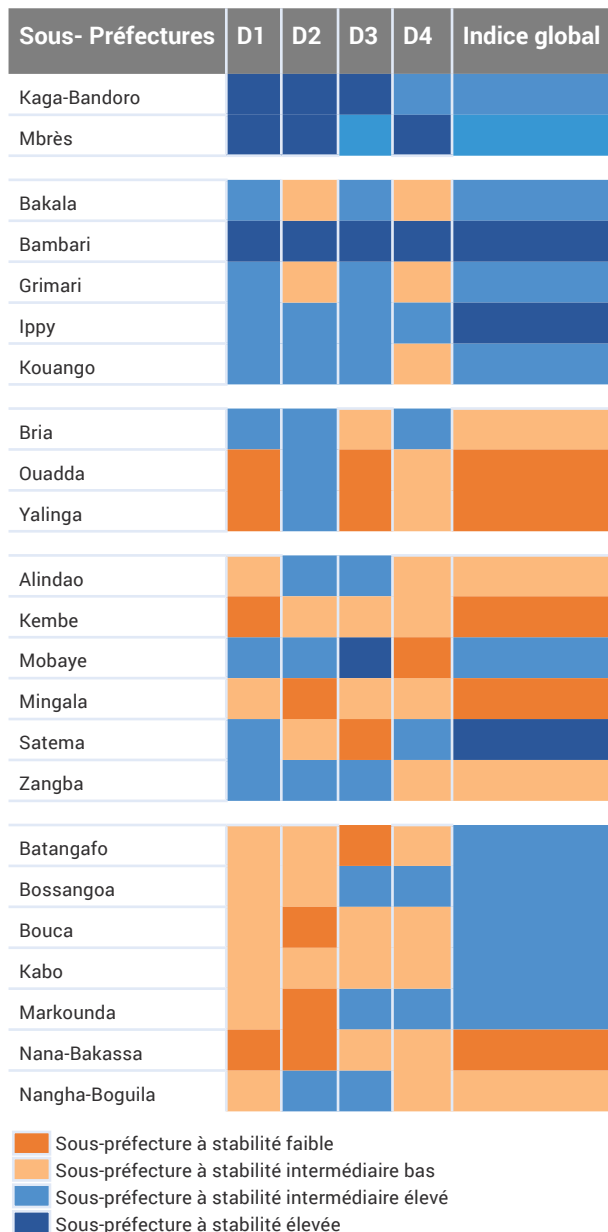
Sur la base des consultations et des priorités des communautés affectées et des acteurs locaux recueillies au cours de la MSNA et des ateliers régionaux, la communauté humanitaire propose une approche mixte de la réponse 2024: d'une part, les interventions humanitaires seront plus localisées dans les communes de priorité élevée ou modérée, selon les résultats d'ateliers consultatifs régionaux ; d'autre part, il sera question d'interventions multisectorielles intégrant une réponse humanitaire plus légère suivie d'un plaidoyer continu pour le renforcement d'activités de résilience (selon l'évolution de l'index de solutions et mobilité (SMI), notamment dans 23 sous-préfectures (voir tableau ci-dessous). Sur la base des consultations et des priorités des communautés affectées et des acteurs locaux recueillies au cours de la MSNA et à travers les changes avec l'organisation des ateliers

régionaux, la communauté humanitaire propose une approche mixte de la réponse 2024. D'une part, les interventions humanitaires seront plus localisées dans les communes de priorité élevée ou modérée, selon les résultats d'ateliers consultatifs régionaux. D'autre part, il sera question d'interventions multisectorielles intégrant une réponse humanitaire plus légère suivie d'un plaidoyer continu pour le renforcement d'activités de résilience (selon l'évolution de l'Index de solutions et mobilités (SMI), notamment dans 23 sous-préfectures (voir tableau ci-dessous). Le suivi de l'indice de mobilité se fera biannuellement et permettra de renforcer ou d'alléger la nature de la réponse humanitaire dans les sous-préfectures concernées, et renforcera le plaidoyer national pour la mobilisation d'autres types d'acteurs et ressources pour répondre aux besoins structurels ou moins sévères, à l'échelle communale.



L'index SMI en RCA est un indicateur composite qui permet d'apprécier la possibilité de réponses humanitaires, et d'initiatives de transition et de développement. Il offre une classification des possibilités de résilience à l'échelle localité sous 4 piliers principaux que sont : la sécurité (D1), la présence de services (D2) et moyens de subsistance, la cohésion sociale (D3), et la résilience aux catastrophes naturelles (D4).


Indices de stabilité par pilier*



* Voir note méthodologique en annexe

Tout en restant agile et centrée sur les personnes dans la mise en œuvre de sa stratégie 2024, la communauté humanitaire se focalisera sur les besoins vitaux dans les sous-préfectures où la condition humanitaire est la plus sévère, en accord avec l'évolution projetée des chocs. En capitalisant sur les progrès réalisés dans l'intégration des opinions et priorités des communautés et en renforçant la capacité des ONG locales à jouer un rôle plus actif dans la réponse, l'accent sera mis sur la multisectorialité des réponses rapides liés aux nouveaux chocs affectant le bien-être physique et mental des groupes les plus vulnérables. Tout en valorisant les mécanismes de coordination décentralisés, les acquis

en termes de localisation et de redevabilité envers les populations affectées seront des atouts majeurs pour assurer la qualité de la réponse et faciliter la mise en œuvre des stratégies nationales de protection transversale y compris la PEAS.

 **Maintien de la multisectorialité dans la réponse en 2024.**

Les interactions et la dépendance des différents besoins sectoriels sont bien établis en RCA, d'où la nécessité de garder le lien de causalité dans l'approche de réponse. Au-delà des mécanismes de réponse aux chocs, les interventions humanitaires privilégieront dans la mesure du possible une approche multisectorielle y compris dans les zones difficiles d'accès, en reconnaissance de la forte connexion existant entre les différents besoins sectoriels des populations. Dans le même temps, les appuis au retour impliqueront l'établissement de services minimums à travers des réponses multisectorielles.

En effet, tel qu'établi dans le HNO, l'insécurité alimentaire pourrait contribuer à la déscolarisation, augmentant les risques d'exposition aux incidents de protection tels que les VBG, le recrutement d'enfants dans les sites miniers et l'enrôlement par les groupes armés. De même, des indicateurs préoccupants en sécurité alimentaire, l'absence d'eau potable et de services d'assainissement de proximité, augmentent la prévalence de la malnutrition, des maladies et aussi l'incidence des VBG.

Les interventions transversales seront encouragées, notamment ; les programmes EHA dans les écoles et centres de santé (pour faciliter la lutte contre les maladies hydriques et fécales-orales) ; l'intégration des soins de santé dans le paquet minimum d'activités de dépistage d'enfants malnutris ; la fourniture d'une assistance minimum sanitaire en matière de santé reproductive ; la gestion clinique des cas de viol dans les 72 heures et la promotion de la santé sur les risques sanitaires dans les écoles et autres lieux d'apprentissage. Les groupes sectoriels nutrition et sécurité alimentaire effectueront des analyses croisées pour mettre en évidence les vulnérabilités nutritionnelles et alimentaires.

Tous les clusters renforceront leurs capacités de réponse aux urgences pour répondre de manière rapide et efficace aux besoins urgents, comme l'accès sécurisé aux services EHA, identifié comme

problématique importante pour les populations en 2023. La fourniture d'abris d'urgence et d'articles ménagers essentiels en cas de chocs soudains pour les populations importantes concentrées dans des zones spécifiques et sera intégrée dans les réponses d'urgence multisectorielles. Des réformes du mécanisme global de suivi et réponse rapide aux chocs seront menées en 2024 avec l'implication d'autres acteurs ayant des capacités flexibles pour la réponse, au-delà des mécanismes de clusters et du RRM.



La localisation comme levier pour valoriser les capacités nationales

En faisant de la localisation un axe de priorité du plan de réponse humanitaire 2023, la communauté humanitaire en RCA a été en mesure de réaliser de nombreuses avancées conformément à la stratégie de localisation de l'Equipe humanitaire pays (EHP), mise en œuvre par les partenaires humanitaires avec le soutien de la Task Force Localisation du pays.

Afin d'accroître la visibilité des contributions des ONG locales et nationales, une cartographie de 124 acteurs nationaux a été publiée en 2023. Conformément aux engagements pris dans le cadre du Grand Bargain, 27% du Fonds humanitaire (FH) ont été alloués aux ONG nationales, dont 20% de financement direct. Ce qui représente une augmentation comparée à l'année 2022 où seulement 7 % ont été accordés aux ONG nationales. Pour la première fois, une enveloppe dédiée au pilier localisation dans la première allocation standard de l'année a été mise en place. En 2024, des actions seront entreprises avec les acteurs de développement pour renforcer les capacités et assurer la continuité de ces efforts.

Le manque d'informations sur les opportunités de financement et d'échange de capacités ayant été identifié comme un défi majeur par les ONG nationales, une liste de diffusion a été mise en place pour partager ce type d'informations avec la communauté des ONG nationales. Afin d'accroître le pouvoir de décision des ONG nationales dans les structures de coordination, la Task Force travaille avec les clusters pour permettre aux ONG nationales d'assumer des fonctions de leadership. Enfin, des spots radio ont été diffusés pour sensibiliser les partenaires nationaux et les communautés affectées aux progrès réalisés en matière de localisation, en collaboration avec le groupe de travail de communication de l'EHP.

Toutefois, si 60 % des acteurs nationaux estiment que la visibilité de leurs contributions s'est accrue, il reste encore des progrès à réaliser³. Seules 51% des ONG locales et nationales déclarent avoir des informations suffisantes sur les structures de coordination humanitaire et seules 32% estiment que les acteurs nationaux sont adéquatement représentés au sein de ces dernières⁴. Actuellement, seuls 30 % des clusters au niveau national ont des co-coordonnateurs nationaux, le taux s'élevant à 22 % au niveau sous-national⁵. Alors que le financement versé aux partenaires nationaux par le Fonds humanitaire a considérablement augmenté, les autres financements déclarés dans le cadre du PRH 2023 allant directement aux ONG nationales et locales représentent encore moins de 1%⁶. À la lumière de ces éléments, les priorités suivantes en matière de localisation ont été définies pour 2024



Continuer à travailler avec les clusters et les groupes de travail pour assurer la participation systématique et le leadership des ONG nationales et locales.

L'objectif est d'augmenter le nombre de mécanismes de coordination qui développent des stratégies de localisation et élèvent les ONG locales et nationales à des niveaux de leadership.



Veiller à ce que les progrès réalisés en matière de localisation au niveau national se traduisent sur le terrain.


L'année prochaine, la Task force prévoit de collaborer davantage avec les structures de coordination sous-nationales afin de promouvoir la participation et le leadership des ONG locales par le biais du partage d'informations et de formations pour une meilleure coordination de l'assistance humanitaire dans les régions.




Soutenir l'échange de capacités avec les ONG locales et nationales

par le biais de formations sur les structures de coordination humanitaire, ainsi que sur les questions transversales, telles que la redevabilité envers les personnes affectées, la protection contre l'abus et l'exploitation sexuelle, la protection transversale, le genre et l'inclusion.

 **Accroître la visibilité des capacités et des contributions des ONG nationales** et locales en mettant à jour la cartographie des acteurs locaux et en développant un répertoire des ONG locales et nationales qui ont des capacités avérées dans la mise en œuvre de projets humanitaires et/ou ayant participé à des programmes d'échanges de capacités. Cela comprendra également un exercice visant à exploiter les leçons apprises par les partenaires locaux et internationaux sur les facteurs de réussite des programmes de renforcement des capacités dans le contexte de la RCA.

 **Habiliter les organisations locales dirigées par des femmes et les organisations de défense des droits des femmes à participer activement à la prise de décision au sein des structures de coordination humanitaire.** À cette fin, les organisations locales dirigées par des femmes et les organisations de défense des droits des femmes seront identifiées, afin de collaborer avec les structures de coordination pour mener des actions de plaidoyer, de sensibilisation et de réponse sur des thématiques clés, telles que la violence basée sur le genre, la protection des enfants et la protection contre l'exploitation et les abus sexuels.

 **Continuer à plaider conjointement en faveur d'un financement plus direct et plus flexible accordé aux ONG locales et nationales.** Il s'agira notamment d'inviter les bailleurs pour échanger avec la Task Force Localisation, d'élaborer des messages communs sur les besoins financiers à des fins de plaidoyer, y compris en veillant à ce que les ONG nationales disposent des ressources nécessaires pour occuper des postes de direction dans les structures de coordination.

Le renforcement de la centralité de la protection (CoP) dans la réponse humanitaire 2024

Tout en reconnaissant la responsabilité première des États de protéger les communautés affectées par les crises humanitaires, l'équipe humanitaire pays réaffirme qu'elle a un rôle essentiel et complémentaire à jouer dans la protection des personnes affectées, y compris en collaborant avec les acteurs étatiques et non étatiques. Les risques auxquels font face les personnes affectées guideront la prise de décision par l'équipe humanitaire pays et seront au cœur de l'action

de planification de l'équipe humanitaire pays, dans le cadre d'activités mise en œuvre dans un contexte d'urgence pour sauver de vies, et tout au long de la durée des interventions humanitaires.

A travers des évaluations systématiques des risques liés à la protection, l'équipe humanitaire pays mettra davantage l'accent sur l'identification des personnes à risque, cherchera à comprendre comment et pourquoi elles sont affectées et par la suite, tiendra compte des vulnérabilités spécifiques des hommes, femmes, filles et garçons, et des groupes tels que les personnes âgées, les personnes handicapées, et les personnes appartenant aux groupes autochtones et toute autre groupe vulnérable au fur et à mesure que le besoin se fait sentir.

Une attention particulière sera accordée au principe d'innocuité (de ne pas nuire) pour s'assurer que les interventions humanitaires ne causent pas des effets indésirables ; et à la redevabilité envers les populations affectées en les impliquant dans toutes les phases des interventions humanitaires et en leur rendant compte. A cet effet, l'EHP cherchera donc à améliorer l'engagement significatif avec différents segments des populations affectées dans toutes les décisions et actions qui ont un impact direct sur leur bien-être. Soutenir la société civile nationale et locale afin de renforcer la protection des personnes affectées et à risque sera essentiel en ce sens.

L'intensification du plaidoyer en faveur de résultats collectifs en matière de protection et le renforcement des rôles des divers acteurs en matière de protection : L'accent sera mis sur la le plaidoyer, le dialogue stratégique et coordonné au profit des personnes à risque. À cet égard, les rôles, mandats et moyens d'action complémentaires de tous les acteurs concernés dans le domaine de la protection seront reconnus et renforcés par le biais des stratégies de plaidoyer plus efficaces.

Le renforcement du droit de regard du cluster protection : Le Cluster protection renforcera son rôle crucial en aidant les acteurs humanitaires d'autres secteurs à élaborer des matrices des risques et des stratégies de protection, notamment en intégrant les principes de protection dans tous les secteurs à travers la fourniture des conseils et orientations sur la protection transversale et en coordonnant les services de

protection spécialisés pour les populations affectées. Les stratégies sectorielles pourraient être mises à jour pour inclure davantage d'éléments visant à promouvoir la centralité de la protection.

L'équipe pays humanitaire compte continuer à bénéficier du soutien du projet ProCap (Interagency Protection Standby Capacity), qui est un projet de renforcement des capacités et de soutien au leadership au sein de l'équipe humanitaire en vue d'assurer la mise en œuvre de la centralité de la protection dans l'action humanitaire. En 2024, ProCap appuiera la mise à jour de la stratégie de l'équipe humanitaire pays sur la centralité de la protection, l'adoption d'un plan d'action pour sa mise en œuvre ; facilitera des formations sur l'intégration de la protection transversale et la redevabilité pour les clusters y compris aux niveaux décentralisés ; et coordonnera l'organisation des formations des formateurs sur la protection transversale. ProCap fournira également un soutien technique à l'équipe qui sera mise en place pour la mise en œuvre des activités du plan d'action de l'EHP sur la CoP. ProCap fournira également un appui à la mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités pour les acteurs étatiques.



La population affectée guide la prise de décision stratégique

En 2023, la communauté humanitaire en RCA a réalisé d'importantes avancées dans son approche d'engagement collectif auprès des communautés affectées par la crise : 28 000 consultations communautaires ont été entreprises pour informer la réponse et stratégie humanitaire. De plus, 14 ateliers régionaux ont été organisés avec des membres de la communauté affectée, notamment des représentants des associations des femmes, des associations des jeunes et des déplacés internes y compris des réfugiés. Lors de ces ateliers, les membres de la communauté ont participé au processus de ciblage des zones et à la priorisation des groupes de population vulnérables aux chocs humanitaires pour la réponse en 2024.

Les mécanismes de feedback collectifs en RCA ont été renforcés, près de 7 500 feedbacks et plaintes ont été collectés à travers les Centres d'information et de feedback (CIF) gérés par INTERSOS avec le soutien de l'UNICEF, et un système mobile de collecte de feedbacks mis en place par le PAM et l'OIM, touchant 12 localités à travers le pays. 50% des utilisateurs de ces

mécanismes sont des femmes. Grâce à la plateforme numérique « ETC Connect » qui permet de référencer rapidement les réponses face aux plaintes reçues, les acteurs humanitaires ont atteint un seuil de réponse global de 78%.

Une plateforme de 22 radios communautaires a été mise au service de la communauté humanitaire pour diffuser des messages vitaux lors des inondations et urgences sanitaires. Ce réseau de radio géré par la Fondation Ndeke Luka, a une audience de plus de 4 millions de personnes à travers le pays.⁷

Certains des principaux défis auxquels est confronté le service collectif AAP sont liés à sa durabilité financière. Tous les mécanismes de retour collectif dépendent d'un financement mobilisé sur la base de projets, signifiant qu'ils cessent une fois le projet clôturé. De même, le fonctionnement de l'application « ETC Connect » exige que chaque utilisateur dispose d'une licence payante.

En se basant sur ces avancées et défis, la redevabilité envers les personnes affectées se focalisera sur six axes stratégiques en 2024 :





Renforcer le service collectif AAP, intégrant des mécanismes de retour/plaintes collectifs mobiles et/ou gérés par les communautés et un service d'information


qui utilise des canaux de communication préférés des communautés. Afin d'assurer leur durabilité, un pilier essentiel de la stratégie pour l'année prochaine sera de les intégrer plus systématiquement dans les structures communautaires et lier leur gestion par les communautés à des activités génératrices de revenus.

- ✓ — Soutenir la communauté humanitaire
- ✓ — à développer des normes minimales harmonisées et des procédures opérationnelles standard pour renforcer le AAP dans chaque cluster.
- ✗ —


Cela permettra à tous les partenaires d'avoir accès à des lignes directrices spécifiques au contexte pour les différents types d'interventions humanitaires entreprises dans le pays. Le but est d'améliorer notre performance sur des indicateurs de perception clés, (27%) tels que la faible connaissance des bénéficiaires d'assistance ou encore la procédure pour déposer une plainte.

 **Aider les organes de décision opérationnels et stratégiques (HCT, ICCG) à mieux intégrer des préférences et feedback des communautés dans les prises de décision**, en fournissant des mises à jour régulières (présentations, tableaux de bord).

 **Collaborer avec le GT Cash pour l'intégration systématique des préférences/ retour des communautés dans la conception et mise en œuvre des programmes de transferts monétaires.** Il sera question de mettre en œuvre l'élaboration des messages clés sur les préférences de modalités, le développement d'un kit d'information standardisé pour les programmes de transferts monétaires et la création d'un outil harmonisé de formation pour tous les prestataires de services tiers.

 **Collaborer avec la coordination PEAS pour que les communautés aient accès à des canaux de plainte sûrs et fiables** y compris sur l'exploitation et les abus sexuels, afin d'augmenter le nombre de personnes qui se sentent à l'aise pour signaler des cas d'EAS, qui s'élève actuellement à 48%.⁸

Renforcer le cycle de programme humanitaire grâce à une large participation communautaire en vue d'élaborer l'Aperçu des besoins et le plan de réponse humanitaire par le biais de consultations et d'ateliers communautaires.


 **Nexus : la cohabitation de la réponse aux urgences et l'appui aux retours pour renforcer la résilience.**

L'année 2023 a connu des mouvements de retours spontanés ou accompagnés (166 066 retours entre janvier et août)⁹, principalement dus à l'amélioration localisée de la situation sécuritaire dans les grandes zones urbaines après le retrait des groupes armés et aux conditions de vie difficiles des PDI. Les retours ont été prépondérants dans les préfectures d'Ouham (52 638), Haute-Kotto (35 454), Basse-Kotto (16 161), Nana-Gribizi (15 183) et Ouaka (9 069). Il est fondamental de mettre l'accent sur les poches de stabilité et en saisir les opportunités pour renforcer la résilience. L'évaluation sur l'indice de stabilité menée par la DTM dans 5 préfectures pilotes (Haute-Kotto, Basse-Kotto, Ouaka, Nana-Gribizi et Ouham) a montré que des zones comme Kaga-Bandoro, Mbres, Bria centre, Kabo centre, Batangafo centre, Bambari, Ippy centre, Grimari centre sont relativement favorables aux solutions durables.

Dans la continuité des projets d'appui au retour menés à Pladama Ouaka (Bambari), Bria et Kaga-Bandoro en 2023, les acteurs humanitaires jetteront les bases de solutions durables face aux déplacements internes dans leurs plans de réponse et contribueront à une bonne planification des stratégies de retour à la lumière des priorités stratégiques de la Stratégie Nationale de Solutions Durables 2023-2027. Une approche anticipative et préventive - plutôt que réactive - des risques de protection auxquels sont confrontées les personnes déplacées sur les sites et familles d'accueil (menaces d'éviction, insécurité croissante sur les sites, tensions communautaires) sera mise en œuvre par les secteurs pour promouvoir la résilience des populations en 2024.

Les acteurs de coordination et gestion des camps (CCCM) faciliteront la conduite d'enquêtes sur les intentions futures des PDI au niveau des sites et des familles d'accueil, ainsi que les sensibilisations dans les zones de retour ou d'intégration locale. La construction « d'abris de retour » et l'assistance en non-vivres constituera une première réponse d'urgence ou paquet minimum d'appui au retour, qui sera combinée à d'autres kits ou appuis fournis par les autres clusters. Par exemple, le cluster EHA va répondre aux besoins urgents (réhabilitation et la réalisation de nouveaux forages et l'accès à l'assainissement) pour faciliter les retours. En plus, les partenaires de la protection appuieront l'accès à la documentation civile des hommes, femmes et enfants retournés et soutiendront les mécanismes communautaires de protection afin de prévenir et signaler les violences notamment contre les femmes et les enfants et promouvoir la cohésion sociale.

Pendant la mise en place de ce paquet minimum d'interventions pour le retour ou l'intégration locale basée sur une assistance d'urgence multisectorielle, inclusive et intégrée, les acteurs des solutions durables vont simultanément soutenir les ménages bénéficiaires dans l'accès aux activités génératrices de revenus (AGR), améliorer l'accès aux services sociocommunautaires de base, et renforcer les capacités des autorités et acteurs nationaux et locaux garantissant ainsi un retour durable dans les localités d'origine. Ces actions contribueront à réduire la vulnérabilité, renforcer la résilience et améliorer les conditions de vie.


Les transferts monétaires (TM) à usage multiple pour renforcer la dignité et la résilience

Les transferts en cash en République Centrafricaine représentent 60% de l'ensemble de l'aide en espèces et par bons (CVA) aux populations en besoin d'assistance humanitaire. Ces interventions de transfert de cash ont atteint 50 % des bénéficiaires du CVA¹⁰. Les préférences des populations locales sont plus orientées vers les transferts monétaires (cash) que l'usage de coupons alimentaires, ce qui se justifie par l'impérativité de faire face à d'autres types de besoins au-delà des besoins de base. En 2023 \$17,6M ont été utilisés pour les TM, contre \$22,6M en 2022 (baisse de \$5M), d'où l'impératif de maintenir un plaidoyer envers les donateurs pour soutenir les préférences des communautés centrafricaines et rétablir un certain niveau de respect et de dignité. L'usage du cash de manière polyvalente permet de couvrir les besoins urgents en cas de crise, mais aussi de générer un revenu familial et réduire les vulnérabilités face à l'augmentation des coûts sur les produits de base, observés en 2023 (voir HNO 2023). Le maintien du pouvoir d'achat des populations vulnérables soutient l'économie et favorise la résilience, réduit la vulnérabilité et améliore les conditions de vie, dans le respect des droits fondamentaux.


L'évaluation MSNA 2023 réalisée en République centrafricaine confirme que les modalités d'aide les plus préférées par les ménages sont les transferts monétaires (40%), l'assistance en nature (36%) et la disponibilité des services (22%). La préférence pour les transferts monétaires comprend tous les groupes de population, les communautés hôtes, les PDI en familles d'accueil, les PDI sur sites, et les retournés. Les préférences les plus élevées pour le Cash étaient plus corrélées avec des sous-préfectures qui avaient des marchés fonctionnels (Ndélé, Bamingui, Kaga Bandoro, Mbres, Batangafo, Bangui, Alindao, Mobaye, Gambula, Carnot). Il faut noter que ces préférences varient par secteur. Par exemple, pour les moyens de subsistance, en particulier, la modalité préférée sont les transferts monétaires, alors que pour la santé la modalité préférée est la fourniture directe de services. Selon un étude qualitative menée par Ground Truth Solutions (GTS) dans la sous-préfecture de Kaga-Bandoro, les transferts monétaires en espèces sont de très loin préférés, aux coupons ou aux autres types d'assistance. La préférence pour l'utilisation de cash est que cette modalité permet de prioriser les dépenses en fonction de l'évaluation que les bénéficiaires font eux-mêmes


de leurs besoins les plus urgents. Ils sont ainsi libres de décider quand et comment ils utilisent cet argent. Plusieurs personnes ont souligné que les transferts monétaires en espèces leur donnaient la possibilité de constituer une petite épargne pour l'avenir, ou d'investir dans des activités de subsistance qui permettent d'être plus autonome à long terme.

Le cash polyvalent et l'aide à la protection sociale non contributive, y compris les filets sociaux se complètent.

En République centrafricaine, des discussions sur la protection sociale non contributive ont commencé et sont dirigés par la Ministre en charge de l'Action Humanitaire, de la Solidarité et de la Réconciliation Nationale. Les discussions incluent les acteurs de mise en œuvre des filets sociaux et le GT-Cash. Les échanges ont pour but l'amélioration de la coordination des actions des filets sociaux par la mise en place d'une cartographie d'interventions. Pour 2024, une cartographie des interventions devrait être développée

En 2024, quatre sous-axes catalyseront les initiatives de transferts monétaires :


Encourager l'usage du cash à usage multiple (MPC) en tenant compte des préférences et de la fonctionnalité des marchés. En plus du plaidoyer pour des sources de financement qui privilégient le cash à usage multiple, il s'agira d'encourager les acteurs humanitaires et clusters sectoriels à opter pour l'usage des TM y compris dans la définition de leurs résultats spécifiques. De plus, il sera question de soutenir l'harmonisation des approches de TM y compris des frais de transfert monétaire téléphonique (TMT) auprès des opérateurs. Enfin, le GT cash mettra à jour le coût du panier minimal des dépenses (MEB) en sensibilisant les acteurs sur la nécessité d'utiliser le MEB conjoint.


Mise en œuvre d'évaluations approfondies de la fonctionnalité des marchés en RCA. Il s'agira d'évaluer l'accessibilité financière, la disponibilité, l'accès et les chaînes d'approvisionnement pour faciliter la mise en œuvre du MPC. Ground Truth Solutions, REACH et le PAM collaboreront pour harmoniser ces évaluations et faire le plaidoyer pour le financement d'évaluations multi-dimensionnelles.

Renforcer la localisation pour améliorer la capacité des ONG locales à soutenir l'assistance en transferts monétaires et à s'engager dans la coordination du cash. La communauté humanitaire prévoit de mettre

à disposition des formations de renforcement des capacités opérationnelles des partenaires dans les TM (à travers CALP, Ground Truth Solutions, des partenaires experts, etc.)



Organiser des sessions de renforcement de capacités des partenaires.

Il s'agira de sensibiliser les populations et les partenaires sur le respect du droit des bénéficiaires, renforcer à travers le GT AAP et le RRM les mécanismes collectifs de plaintes et feedback, et servir de plateforme pour les partenaires souhaitant renforcer leur connaissances et capacités opérationnelles en TM.



Renforcer la redevabilité envers les bénéficiaires de TM au travers plus d'intersectorialité du GT Cash.

La collaboration avec le GT Protection Sociale développera le lien entre les TM humanitaires et la protection sociale via les filets sociaux (GT Protection Sociale) ; La collaboration avec le GT AAP dans la mise en œuvre des recommandations principales de l'étude Baromètre Cash 2023 aidera à remédier au manque d'information/ faible participation, s'attaquer au problème de la confiance dans la procédure de ciblage pour remédier à l'insatisfaction concernant la conduite des fournisseurs ; Le GT Cash publiera les standards minimums sur la pertinence de l'aide/modalité, les grandes lignes d'informations dédiées aux populations affectées ainsi qu'aux fournisseurs (vendeurs et prestataires de services impliqués dans les programmes de TM) suite aux recommandations de l'atelier conjoint GTS/ GT Cash/GT AAP/ REACH (Impact Initiatives) "Agir sur les perceptions des communautés en RCA" (juillet 2023). Enfin, les réflexions se poursuivront sur la possibilité d'explorer les synergies entre les GT Cash, GT Protection Sociale, GT AAP, Cluster Logistique, et d'autres acteurs.



Intégration du marqueur genre

Dans le contexte de la RCA, les chocs affectent différemment les femmes, les filles, les hommes et les garçons, faisant

peser les discriminations et inégalités fondées sur le sexe, et offrant un terrain propice à l'augmentation de violences basées sur le genre, notamment dans le processus d'accès aux biens et services de base.

En 2024, les interventions de la communauté humanitaire seront soutenus par le Groupe thématique genre et humanitaire (GTGH) en alignement avec

les orientations genre du Comité Permanent Inter-Institutions (IASC), à travers l'intégration de la prise en compte des dynamiques de genre, et l'inclusivité des femmes et filles à tous les niveaux de programmation : de l'évaluation des besoins à la planification d'interventions adaptés aux besoins des femmes, filles, hommes et garçons incluant une diversité plus large comme les personnes âgées, celles vivant avec un handicap et le VIH; la budgétisation d'activités qui promeuvent l'égalité de genre ; le suivi et l'évaluation d'indicateurs spécifiques au genre (selon les directives IASC) et désagrégés par sexe et âge ; et la prise en compte des organisations féminines dans la prise de décision sur l'assistance humanitaire, les cadres de redevabilité et de localisation des interventions.

Pour faciliter l'atteinte de ces objectifs, la redynamisation du GTGH, le renforcement de capacités des points focaux genre, les synergies avec les autres acteurs œuvrant sur le nexus humanitaire-paix-développement, et le plaidoyer pour l'orientation de ressources pour combler le gap de financement liés au genre, seront mis en avant. Ainsi, les objectifs stratégiques du Groupe thématique genre et humanitaire pour 2024 ont été définis comme suit :

1. Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de la vision et la stratégie de l'intégration du genre dans l'humanitaire en RCA ;
2. Élaborer les outils pour la vulgarisation du manuel de Comité Permanent Inter organisations (CPI) et autres outils disponibles afin de soutenir et fournir des orientations techniques pour l'intégration des dimensions genre dans le processus HPC et la réponse humanitaire.
3. Soutenir les efforts de renforcement de capacités des acteurs humanitaires, sur les questions relatives à l'intégration du genre.
4. Evaluer et faire un suivi régulier de la progression de l'intégration de la dimension sexo-spécifique dans les interventions à l'aide des marqueurs genre du CPI et fournir un soutien pour son application.
5. Renforcer l'interaction avec les acteurs de développement et la collaboration avec les organisations locales particulièrement les organisations féminines pour soutenir la localisation et la pérennisation acquis, selon une approche nexus humanitaire-paix-développement.

1.3

Contraintes d'accès et capacités opérationnelles

En dépit d'une certaine amélioration de la situation sécuritaire, l'accès humanitaire ne s'est pas beaucoup amélioré en 2023, les modalités de réponse qui étaient en place seront reconduites et renforcées en 2024, en collaboration avec les partenaires humanitaires et d'autres interlocuteurs. La coordination civilo-militaire (CIMCoord) reste la principale interface entre la communauté humanitaire d'une part, et les différents interlocuteurs armés, pour surmonter les différentes entraves d'accès humanitaire. Cela permettra aux organisations non seulement d'être plus proches que possible des points chauds où les besoins se font sentir, avec la flexibilité d'ouvrir et de fermer leurs bureaux, mais aussi de revoir les capacités opérationnelles de manière continue.

Contraintes sécuritaires, physiques et administratives

Plusieurs contraintes d'accès humanitaire constituent une entrave à la réponse humanitaire en RCA, y compris les violences contre le personnel, les attaques contre les biens et infrastructures humanitaires (177 incidents contre les humanitaires entre octobre 2022 et septembre 2023, avec un travailleur humanitaire tué dans l'exercice de ses fonctions). Bien que des opérations militaires des forces armées centrafricaines (FACA) et forces bilatérales ont ouvert l'accès aux différents chefs-lieux des préfectures, l'insécurité dans les périphéries et même autour de certains chefs-lieux demeure problématique : cette tendance rend plus difficile la négociation d'accès humanitaire avec les différents acteurs.

Le délabrement croissant de plusieurs routes et ouvrages de franchissement constitue un sérieux défi pour les mouvements humanitaires, vu l'absence d'investissement majeur dans l'infrastructure routière du pays. L'usage et la présence d'engins explosifs et de restes de guerre, les ingérences dans la mise en œuvre d'activités humanitaires, les retards administratifs considérables dans le traitement de dossiers de renouvellement d'agrément et conventions de partenariat, et les tracasseries liés à l'obtention des listes d'importation validées, sont d'autres facteurs affectant l'accès humanitaire. En 2024, l'intensification du plaidoyer pour le respect des principes humanitaires visera à atténuer ces facteurs et tant d'autres comme la corruption, ou les taxations illégales et abusives.

Stratégie de soutien coordonnée pour l'amélioration de l'environnement opérationnel humanitaire en 2024

Ces différentes contraintes d'accès humanitaires nécessitent une réponse multiforme à travers la coordination, le plaidoyer et les réponses opérationnelles. La CMCoord jouera un rôle essentiel pour ouvrir le dialogue et l'échange d'informations entre la communauté humanitaire et les différents interlocuteurs armés, y compris avec MINUSCA avec laquelle existe depuis 2017 un accord mandat qui inclut la facilitation de l'acheminement de l'aide humanitaire, selon le strict respect des principes humanitaires. En plus de Bangui, 12 hubs de coordination humanitaires incluront des réunions CMCoord régulières avec les principaux interlocuteurs de la MINUSCA et des Forces armées centrafricaines (FACA) pour des questions d'ordre opérationnel et stratégique.

Sur le plan sécuritaire, les échanges préconiseront les modalités de pacification des axes et zones de priorités humanitaires (avec des patrouilles ou l'établissement de bases opérationnelles temporaires), pour conserver l'usage d'escorte comme solution de dernier recours, conformément aux directives UN-CMCoord établies.

Compte tenu de l'état dégradé des routes, le groupe accès renforcera les échanges avec la composante génie-civil de la MINUSCA pour appuyer la réhabilitation d'infrastructures comme des bacs, des ponts et pistes d'aérodromes, indispensables pour maintenir l'accès physique nécessaire pour déployer l'aide humanitaire lorsque les capacités usuelles d'acteurs humanitaires sont dépassées. Le cluster logistique complètera ces efforts en coordonnant avec différents partenaires les processus d'acheminement et d'entreposage mutualisé, avec une implication des communautés et autorités locales dans l'entretien et la réhabilitation des infrastructures adéquates.

La négociation de l'accès humanitaire avec les différents acteurs armés reste indispensable pour maintenir des conditions sécuritaires minimales sur le terrain et assurer un espace humanitaire pour la mise en œuvre des activités. Un engagement régulier avec les FACA et acteurs militaires bilatéraux, les forces de sécurité intérieure et les groupes armés sera plus que nécessaire pour préserver l'espace humanitaire et garantir la mise en œuvre des programmes critiques pour la survie des populations vulnérables. Cet engagement inclut la sensibilisation aux principes humanitaires et la négociation de l'accès humanitaire.

A cette fin, des formations CMCoord se poursuivront au bénéfice du personnel humanitaire et militaire. Des séances de sensibilisation sur les principes humanitaires et le rôle de la coordination civilo-militaire seront animées pour les FACA, les contingents de la MINUSCA sur le terrain, et pour tout nouveau personnel civil de la MINUSCA.

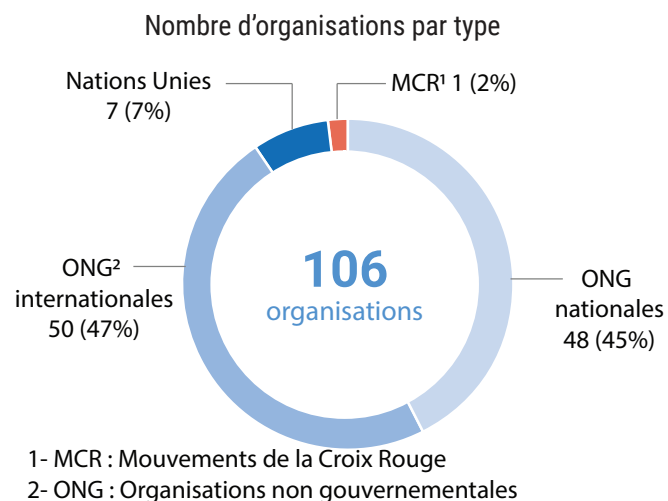
En 2023, l'Equipe humanitaire pays a validé une stratégie d'accès humanitaire pour la RCA, élaborée en étroite collaboration avec le Groupe de travail Accès humanitaire (GTAH) en place depuis 2019. Il s'agit d'une stratégie d'acceptation fondée sur le respect des principes humanitaires, le principe de distinction, et du « ne pas nuire ». Le GTAH veillera sur le respect de la stratégie par tous les acteurs humanitaires. L'acceptation communautaire étant un préalable indispensable à l'accès et la sécurité du personnel humanitaires, elle se révèle particulièrement pertinente en RCA dans des zones dépourvues d'acteurs classiques de sécurité. Dans ce sens, les actions du GTAH reposeront sur l'ancrage local, le comportement d'acteurs humanitaires, la négociation d'accès et la distinction entre acteurs militaires et humanitaires.

Enfin, les contraintes d'accès humanitaire, ainsi que leur sévérité et impact, continueront d'être rapportées dans un cadre de suivi et rapportage de l'accès humanitaire, classifié en neuf catégories de contraintes

Capacités opérationnelles

En janvier 2024, 106 organisations humanitaires sont opérationnelles contre 108 en 2022.

Contrairement à 2022, on note une baisse du nombre d'organisations humanitaires. 106 organisations répertoriées en fin 2023 ont été en mesure de poursuivre leurs programmes. Toutefois, une réduction de ce chiffre est à redouter dans un contexte où les financements pour la RCA se raréfient.



■ ONG nationale ■ ONG internationale ■ Nations Unies ■ Mouvement Croix-Rouge


Secteur	Nombre de partenaires
Coordination	106
Logistique	106
Protection	34
Santé	34
Protection de l'Enfant	29
Sécurité Alimentaire	29
EHA	27
VBG	21
Education	20
Nutrition	16
Abris-BNA	9
CCCM	5


1.4


Protection contre les abus et exploitations sexuelles (PEAS)


La communauté humanitaire a réalisé des progrès dans la coordination, la prévention et la réponse à l'exploitation et aux abus sexuels (EAS) au cours de l'année écoulée. L'architecture de coordination a été renforcée, avec l'identification de 153 points focaux PEAS au niveau des différentes organisations (une augmentation de plus de 50% par rapport à 2022), et la mise en place de 06 réseaux PEAS sous-nationaux (Alindao, Bria, Kaga-Bandoro, Bambari, Birao et Bouar). 565,208 membres de la communauté affectée ont été sensibilisés à la PEAS par le biais d'interactions en face-à-face, de fora de discussions, de spots radio, avec la distribution de plus de 2 100 matériaux d'information. Grâce aux formations organisées par les membres des réseaux PEAS, 2 350 staffs et autres personnels ont été formés sur la thématique. Pour la première fois, un pool d'investigateurs nationaux chargés d'enquêter sur les allégations EAS a été mis en place. Dans un effort supplémentaire pour renforcer l'harmonisation du signalement et de la réponse aux allégations SEA, le « Protocole de partage d'informations et de renvoi des allégations d'exploitation et d'abus sexuels » est entré en vigueur et le signalement, l'enregistrement et le suivi systématiques des allégations se sont poursuivis dans le but de développer des programmes de prévention, sensibilisation et plaidoyer en faveur de la mobilisation des ressources.


En 2024, la communauté humanitaire, sous la direction du Coordonnateur humanitaire et avec le soutien technique du Coordonnateur PEAS, de la Task Force PEAS, du Groupe technique et des réseaux PEAS, s'emploieront à renforcer davantage les processus, les protocoles, les capacités et les outils pour renforcer la protection contre l'exploitation et les abus sexuels en RCA, notamment par le biais des cinq activités suivantes :

 **Continuer la collaboration avec les structures de coordination dans le pays.** Avec le GT AAP pour renforcer l'accès des communautés à des mécanismes de plainte sûrs et fiables y compris pour signaler les allégations d'EAS. Avec les DdR VBG et protection de l'enfant, dans le plaidoyer visant la mobilisation des ressources nécessaires aux services pour victimes de VBG et EAS, avec une cartographie de tous les services disponibles qui sera mise à la disposition des points focaux PEAS.

 **Travailler avec les ONG nationales et locales pour assurer leur participation et leur leadership** dans les structures de coordination PEAS, la sensibilisation des communautés et les stratégies de prévention et de réponse, en s'appuyant sur le pool national des investigateurs et la formation de 91 ONG nationales réalisée en 2023.

 **Étendre et renforcer les mécanismes de coordination PEAS**, y compris le nombre et la capacité des point focaux PEAS et la création de deux réseaux PEAS sous-nationaux supplémentaires à Berberati et Bossangoa, portant à huit le nombre total des réseaux dans les grands hubs humanitaires.

 **Veiller à ce que tous les membres des communautés affectées aient accès à des informations** sur la protection, contre l'exploitation et les abus sexuels et sur la manière de porter plainte, en harmonisant et en diffusant des messages clés et du matériel de support.

 **Établir une collaboration avec le gouvernement sur la PEAS** à travers un plaidoyer et une assistance pour adopter une politique interministérielle et renforcer les capacités de ses services techniques dans le domaine.

Partie 2: Suivi de la réponse



BATANGAFO, PRÉFECTURE DE L'OUHAM

Après avoir passé 10 ans sur le site, les personnes déplacées souhaitent retourner dans leurs milieux d'origine et reprendre une vie normale

©OCHA/V. Bero

2.1

Approche de suivi

Le suivi de la réponse est un processus continu d'évaluation du niveau de réalisation des objectifs stratégiques et sectoriels que s'est fixé la communauté humanitaire dans le PRH. L'objectif est double puisqu'il met à disposition de la communauté humanitaire des données chiffrées qui permettent d'une part, de mesurer et de combler les lacunes de la réponse et, d'autre part, d'être redevable envers les populations affectées, gouvernements et bailleurs de fonds.

Suivi des objectifs stratégiques et sectoriels

- Les objectifs stratégiques et spécifiques multisectoriels seront suivis et mesurés trimestriellement par l'inter-cluster (ICCG).
- Les objectifs sectoriels seront suivis et mesurés au niveau des clusters actifs.
- Les projets seront suivis par les ONG, et au niveau des clusters, avec une visibilité générale en termes de capacités flexibles pour répondre aux chocs.

Suivi financier de la Réponse Humanitaire 2024

Les ressources financières feront l'objet d'un monitoring sur la plate-forme en ligne du Service de suivi financier (Financial Tracking Service, FTS). En raison des défis rencontrés pour la déclaration des fonds, les clusters mèneront également des activités de suivi en bilatéral auprès des bailleurs de fonds et des partenaires pour améliorer le niveau de proactivité et de transparence sur le traçage des fonds reçus via FTS.

Le monitoring des projets financés ou suivis par le fonds humanitaire (FH RCA) et le CERF, se renforce, axant davantage ses efforts sur l'efficacité, la localisation et la redevabilité.

En accord avec la feuille de route de l'Equipe humanitaire pays, les fonds alloués par l'Unité des financements humanitaires (UFH) d'OCHA auront en 2024 une fonction de catalyseur pour d'autres initiatives de financements. Ils favoriseront ainsi une meilleure complémentarité, tout en contribuant à renforcer la mise en œuvre de la stratégie sur la localisation et la redevabilité, mettant particulièrement l'accent sur l'innovation. La collecte, la vérification et le croisement réguliers d'informations seront renforcés de manière systématique pour mieux évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre

des activités et l'atteinte des résultats planifiés. Cela permettra de garantir que : (i) les partenaires atteignent les résultats programmatiques visés, (ii) les fonds alloués soient gérés de façon responsable et conformément aux politiques établies, et que (iii) l'UFH atteigne les objectifs qui lui sont assignés.

Le monitoring de l'UFH permettra également de gérer les risques programmatiques et financiers.

- Selon les modalités opérationnelles en vigueur, le monitoring des projets FH RCA et CERF se fait principalement de trois façons : (i) les visites de terrain organisées par l'UFH quand les conditions sécuritaires le permettent, en collaboration avec les clusters et les partenaires de mise en œuvre; (ii) les revues documentaires qui permettent sur la base des documents envoyés par les partenaires de vérifier l'avancement des activités ; et, (iii) les enquêtes en ligne qui sont des questionnaires sous format électronique préparés par l'UFH et envoyés aux partenaires.
- L'UFH effectue un suivi financier à travers des vérifications financières ponctuelles (spots check) pour tous les projets mis en œuvre directement par des Organisations Non Gouvernementales (ONG). Ces monitorings évaluent la solidité des contrôles internes, la régularité des dépenses et l'exactitude de la documentation financière des partenaires.

Le monitoring programmatique et financier de l'UFH d'OCHA offre les informations de base sur l'assurance qualité de la réponse offerte aux communautés affectées, en plus d'informations nécessaires au renforcement des capacités des partenaires.

Les mécanismes de redevabilité du centre du suivi de la réponse

Pour 2024, la communauté humanitaire continue de suivre sept indicateurs de perception afin de mesurer la qualité de la réponse humanitaire tel que vécue par les bénéficiaires d'assistance humanitaire. Rattachés aux deux objectifs stratégiques, ils interrogent les bénéficiaires sur leur perception sur la pertinence, la ponctualité et l'équité de l'aide reçue, ainsi que sur leur sentiment de sécurité, leur sentiment d'être traités avec respect et leur connaissance des mécanismes de feedback et plainte. Les indicateurs sont suivis depuis 2019, ce qui permet d'analyser les tendances au fil du temps. La réponse sera également suivie grâce à la collecte de feedback et de plaintes à travers des mécanismes collectifs mis en place à travers le pays. En 2024, l'approche mobile de ces mécanismes collectifs sera renforcée. Avec cinq équipes de feedback mobiles basées dans cinq régions du pays, notamment à Paoua, Kaga-Bandoro, Bambari, Bria et Bangassou, celles-ci suivront les interventions humanitaires dans les villes et le long des axes et recueilleront les

demandes d'information, les feedbacks et les plaintes des populations affectées. En outre, afin d'assurer une plus grande durabilité des mécanismes de feedback collectif, des mécanismes de feedback gérés par les communautés seront pilotés à Bambari, Kaga-Bandoro et Bria. La participation des volontaires de la communauté à ces mécanismes sera assurée en les liant à des activités génératrices de revenus (AGR). Le type de mécanismes et des AGR seront définis conjointement avec les communautés. Les feedbacks recueillis à travers de ces mécanismes seront transmis aux points focaux au niveau des organisations et des clusters concernés par le biais d'une application numérique et seront discutés au sein des clusters et des groupes de travail AAP, à Bangui et sur le terrain, ainsi qu'à l'ICCG et l'Equipe humanitaire pays pour s'assurer qu'elles mènent à des actions de suivi et influencent les décisions stratégiques sur l'action humanitaire en RCA tout au long de l'année.

2.2 Indicateurs et cibles d'objectifs stratégiques

Objectif Stratégique (OS1)		RESULTAT 2023	CIBLE 2024	SOURCES	FREQUENCE
La vie et la dignité des personnes affectées par des chocs internes et externes récents sont préservées à travers une assistance d'urgence multisectorielle, inclusive et intégrée.					
Indicateurs essentiels de perception	% ménages affectés reportant avoir reçu de l'aide humanitaire qui a couvert leurs besoins essentiels	44%	60%	MSNA	Annuelle
	% ménages affectés reportant que l'assistance arrive quand ils en ont le plus besoin	40%	50%	MSNA	Annuelle
	% ménages affectés qui pensent que l'assistance touche les personnes qui en ont le plus besoin	50%	60%	MSNA	Annuelle
	% ménages affectés qui se sentent en sécurité quand ils accèdent à l'aide humanitaire	74%	90%	MSNA	Annuelle
Objectif Stratégique (OS2)		RESULTAT 2023	CIBLE 2024	SOURCES	FREQUENCE
La réponse multisectorielle aux personnes affectées par une crise prolongée contribue à réduire leur vulnérabilité, à renforcer leur résilience et à améliorer leurs conditions de vie, dans le respect des droits fondamentaux.					
Indicateurs essentiels de perception	%ménages affectés qui pensent que l'assistance reçue permet d'améliorer leurs conditions de vie	43%	60%	MSNA	Annuelle
	% ménages affectés qui se sentent traités avec respect par ceux qui fournissent l'aide	73%	90%	MSNA	Annuelle
	% ménages affectés qui savent déposer une plainte ou faire une suggestion auprès des fournisseurs d'aide	27%	60%	MSNA	Annuelle

Pour 2024, les engagements de l'équipe humanitaire pays en termes de prévention/réponse aux EAS, et de redevabilité envers les communautés affectées, se résument ainsi :

INDICATEURS		RESULTATS 2023	CIBLES 2024	SOURCES
PEAS	# membres de la communauté affectée sur le signalement de l'EAS et sur les services d'assistance centrée sur les victimes (à travers les groupes de discussion, la sensibilisation de proximité et de masse, les campagnes médiatiques, les guichets d'informations, etc.)	565K	700K	Clusters, Réseaux PEAS
	# personnel humanitaire et de personnel apparenté ayant été formé, orienté et briefé sur la PEAS	2,5K	3K	Clusters, Réseaux PEAS
	% personnes affectées qui se sentent à l'aise pour utiliser les mécanismes de plainte disponibles pour remonter une plainte EAS	47%	60%	MSNA
	% plans de réponses et de programmation intégrant la PEAS avec des indicateurs précis.	N/A	100%	OCHA
	# réseaux PEAS décentralisés mis en place	6	8	Coordination PEAS
	# points focaux PEAS dans les différents réseaux PEAS au niveau central et sous régional	277	327	Coordination PEAS
	Coordinateur PEAS inter-agences sous l'autorité du RC/HC	1	1	OCHA
	Montant mobilisé pour le financement du Plan d'Action 2024 du Réseau des Points focaux	365K	540K	RC/H, Task-Force/Réseau des points focaux
AAP - COORDINATION	% réponses données par les acteurs humanitaires aux plaintes et au feedback recueillis par le biais des mécanismes de feedback collectif	78%	85%	ETC-Connect
	# normes minimales AAP développées pour les clusters	0	3	GT AAP, Clusters
	# présentations sur les données de feedback collectées à travers les mécanismes de feedback collectif fournis dans les structures de coordination	10	100	CNA, GT AAP
	# ménages affectés consultés sur leurs besoins, points de vue, leurs préférences et leurs réactions afin d'informer le cycle de programmation humanitaire	28K	28K	MSNA, DTM, étude des barrières, évaluation conjointe protection de l'enfance et éducation, GTS, mécanismes de feedback collectif
	# groupes de travail AAP sous-nationales	1	3	GT AAP

Partie 3: Objectifs et réponses sectoriels



















BOCARANGA, PRÉFECTURE DE L'OUHAM PÉNDÉ

Les enfants déplacés du site de PK 4, passant leur temps à jouer dans la cour.

©OCHA/V.Ngarbaroum

APERÇU DE LA RÉPONSE SECTORIELLE

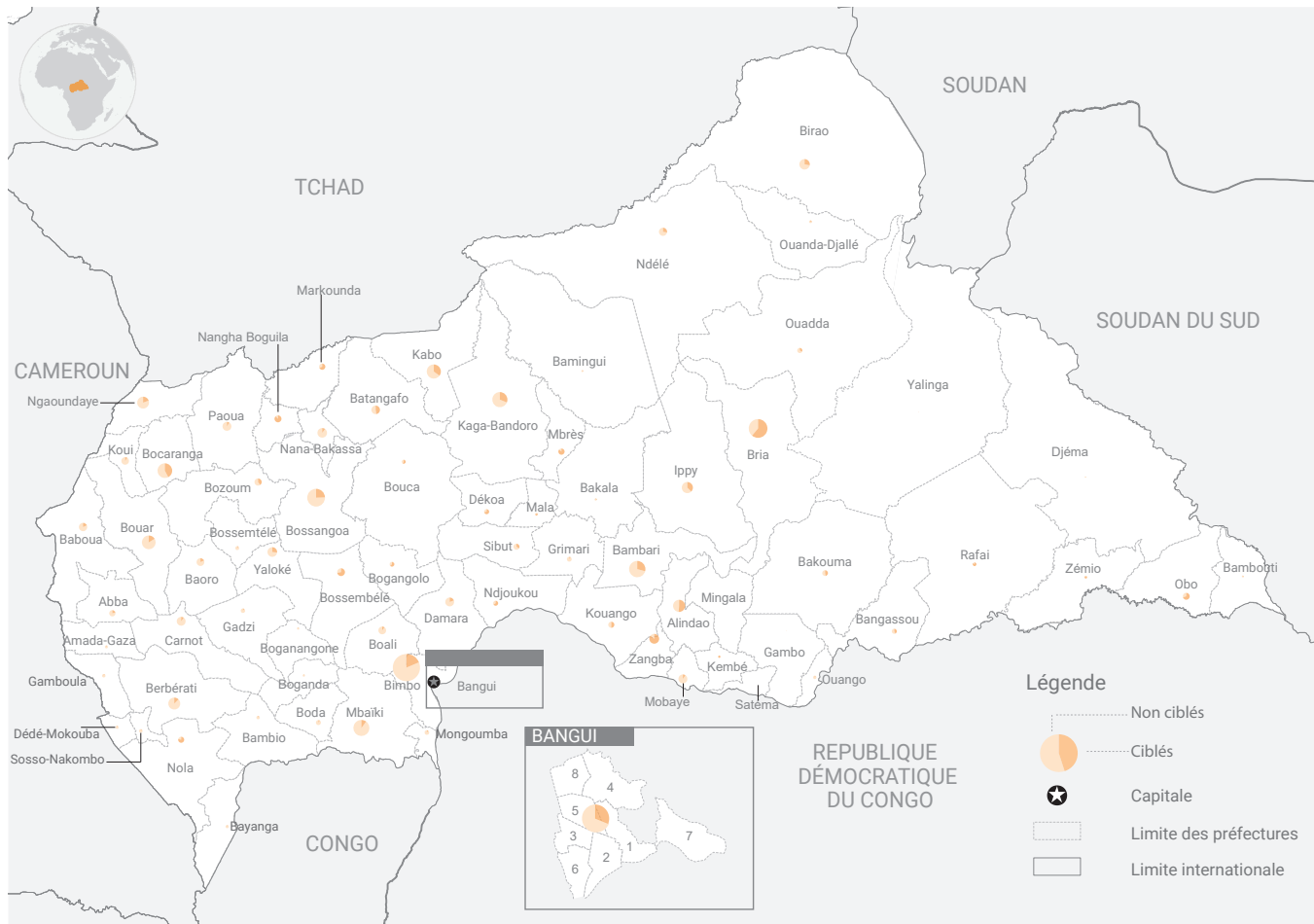
Secteurs	Personnes dans le besoin Personnes ciblées	■ □	Fonds requis (USD)	Partenaires opérationnels
 Abris-BNA	525 K 253 K	■ 48%	\$30 M	9
 CCCM	891 K 429 K	■ 48%	\$6 M	5
 Education	1,2 M 367 K	■ 31%	\$24,8 M	20
 Eau, hygiène et assainissement	2,2 M 1 M	■ 45%	\$23,5 M	27
 Nutrition	1,2 M 657 K	■ 54%	\$25 M	16
 Protection	1,9 M 1,1 M	■ 57%	\$38 M	58
 Protection générale	1,9 M 1,1 M	■ 57%	\$14 M	34
 DdR ¹ Logement, terre et propriété (LTP)	70K 70K	■	\$1 M	--
 DdR Protection de l'enfant	851 K 314 K	■ 37%	\$8,5 M	29
 DdR Violence basée sur le genre (VBG)	1,3 M 944 K	■ 75%	\$11,5 M	21
 DdR Action contre les mines	870 K 870 K	■ 100%	\$2,9 M	--
 Santé	1,9 M 768 K	■ 40%	\$30 M	34
 Sécurité alimentaire	2,5M 1,5M	■ 60%	\$120 M	29
 Plan de réponse pour les réfugiés	81,7 K 72 K	■ 88%	\$36 M	11
 Logistique			\$21,5 M	106
 Coordination			\$12,9 M	106

1- Domaine de responsabilité. Les clusters Logistique et Coordination fournissent des services de soutien aux 106 acteurs humanitaires.

3.1 Abris/Non-vivres (Abris/NFI)

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FINANCEMENT REQUIS (\$ US)	PARTENAIRES
525 K	253 K	30 M	9

PERSONNES CIBLÉES ET NON CIBLÉES PAR SOUS-PRÉFECTURE



Objectifs

- **Objectif 1** : Les populations affectées par des nouveaux chocs ont accès aux articles non alimentaires minimums de base et à un abri répondant à leurs besoins immédiats. (Rattaché à l’OS1 HRP)
- **Objectif 2** : Les populations affectées par les déplacements résidant sur sites et en familles d’accueil ont accès à des abris adéquats et à des articles non alimentaires standards pour améliorer

leurs conditions de vie. (Rattaché à l’OS2 HRP).

- **Objectif 3** : Favoriser le retour et l’intégration locale des populations déplacées de longue durée les plus vulnérables à travers l’appui en abris et en NFI standards pour améliorer leurs conditions de vie et réduire leur vulnérabilité. (Rattaché à l’OS2 HRP)

Stratégie de réponse

En 2024, près de 524 638 personnes ont un besoin humanitaire en Abris et NFI en raison des chocs

récurrents entraînant des mouvements de population et des retours à l'échelle nationale. Le cluster focalisera son intervention vers les populations les plus vulnérables dans les sous-préfectures en seuil de gravité sévère et extrême (sévérité 3 et 4), affectées par les déplacements et les retours dont celles affectées par des chocs récents ou en situation de déplacement prolongé, les populations hôtes les plus vulnérables ainsi que les retournés. Le ciblage des ménages se fera sur base de critères de vulnérabilité en tenant compte des besoins spécifiques tels que le genre, les femmes enceintes ou allaitantes, le handicap, les personnes âgées, et les enfants seuls non accompagnés.

La stratégie de réponse en abris et NFI reste en adéquation avec les différentes phases du processus humanitaire. D'abord, la première réponse d'urgence qui consiste à apporter des réponses immédiates aux alertes et chocs avec un paquet minimum de kits d'urgence en abris et NFI. Ensuite, la phase d'aménagement qui fait référence aux abris d'aménagement sur les sites envers les déplacés récents ou de longue durée ainsi que les kits NFI standards pour faciliter l'installation des populations déplacées dans les sites et en familles d'accueil. Enfin, la construction d'abris pour le retour ou l'intégration locale des populations déplacées de longue durée dont les abris se sont détériorés dans leur lieu d'origine et vis-à-vis des retournés le plus vulnérables vivant dans des abris d'urgence. L'intervention en abris dans le cadre du retour ou de l'intégration locale permettra notamment de décongestionner les sites et de favoriser la fermeture de ceux dans lesquels les intentions de retour sont importantes.

Principales activités

La récurrence des chocs liés aux conflits et aux catastrophes induit le besoin continu d'assistance d'urgence pour sauver des vies. Dans ce cadre, le mécanisme de réponse rapide (RRM) joue un rôle important pour permettre la réponse aux besoins immédiats des populations affectées par de nouveaux chocs (déplacés internes sur sites, lieux de regroupement et en familles d'accueil) à travers un paquet minimum en NFI et abris d'urgence, pour les protéger. La plupart de ces articles venant de l'extérieur, leur acheminement vers les bénéficiaires est très complexe (routes difficiles d'accès et frets aériens très irréguliers). L'anticipation des achats et le magasinage (à travers les zones d'entreposage du cluster logistique mais aussi auprès d'autres acteurs) en prévision des

chocs sera indispensable pour conserver la capacité de réponse d'urgence en temps réel. La contingence et la flexibilité des modalités d'intervention offertes seront fortement encouragées.

Les populations affectées par les déplacements de longue durée sur les sites et en famille d'accueil ont des besoins importants en abri d'aménagement (kit constitué de minimum 3 bâches et une corde) et pour le remplacement des abris d'urgence obsolètes et détériorés au fil du temps. Environ 46% des ménages PDI sur les sites vivent dans des abris d'urgence temporaires (MSNA). Le remplacement de ces abris temporaires sur les sites permettra de préserver la dignité des personnes et d'améliorer leurs conditions de vie. Il est donc prévu une assistance en abris d'aménagement et en articles NFI standards pour améliorer les conditions d'installation des ménages PDI dans les structures d'accueil (sites, lieux de regroupement et familles d'accueil).

En outre, l'accueil des ménages déplacés augmente aussi la vulnérabilité des populations hôtes avec des besoins importants en articles NFI (kits de cuisine, récipients de stockage d'eau, kits de dignité, matelas, couvertures etc.) et de kits d'abris pour renforcer la toiture de leurs habitats traditionnels. Ceci explique la prise en compte d'une partie de la population hôte la plus vulnérable hébergeant des PDI pour l'assistance en abris et en NFI standards.

Pour atténuer les difficultés d'ordre logistique tout en considérant les préférences des communautés telles qu'exprimées dans le HNO, le cluster encouragera la diversité des modalités d'interventions : En cash (si conditions favorables), ou en nature si les marchés sont fonctionnels.

La construction d'abris pour le retour ou l'intégration locale faite avec des matériaux en briques et la toiture en paille, bambou ou tôle sera prioritairement destinée aux populations déplacées sur sites et en familles d'accueil ayant l'intention de s'intégrer localement ou de retourner dans leur zone d'origine. Cette intervention reste cruciale pour favoriser la décongestion et la fermeture des sites aidant les populations volontaires à retourner dans les zones où la situation sécuritaire s'est améliorée. Cette assistance permettra de réduire la vulnérabilité des populations déplacées et d'améliorer les conditions de vie des ménages les plus fragiles vivant dans des abris d'urgence obsolètes et

détériorés sur sites ou en familles d'accueil.

En effet, l'appui au retour des PDI est un moyen de protection face aux risques d'éviction des sites et lieux de regroupement, et s'aligne avec les objectifs du gouvernement centrafricain. Sur base des résultats d'ateliers régionaux du HRP, les sous-préfectures prioritaires pour ce type d'assistance sont celles ayant d'important taux d'intentions de retour et une relative amélioration de la situation sécuritaire, notamment Bria centre, Bambari, Kaga-Bandoro, Kabo centre, Birao centre, Batangafo centre etc. Pour cette assistance, seront également pris en compte les retournés spontanés ou forcés (après une éviction) les plus vulnérables qui vivent dans des abris d'urgence temporaires. En plus des "abris de retour", les ménages bénéficiaires des abris recevront des NFI standards pour avoir le minimum d'articles nécessaires à leur installation.

Les approches communautaires seront privilégiées pour permettre aux populations bénéficiaires de s'approprier des projets et de participer à la construction de leurs abris. Après évaluation des risques de protection, des besoins et de la fonctionnalité des marchés, des activités basées sur une intervention monétaire seront encouragées quand les conditions y sont favorables. La modalité cash permettra une meilleure participation communautaire comme les populations bénéficiaires paieront la main d'œuvre et achèteront les matériaux de construction de leurs abris sous supervision technique de l'organisation mettant en œuvre le projet.

Des formations sur des techniques de construction des abris de qualité et la sauvegarde de l'environnement (la protection de l'écosystème) dans une approche communautaire et mettant en valeur la modalité cash seront organisées pour les communautés affectées, les communautés hôtes et les partenaires du cluster mettant en œuvre les projets.

Prise en compte de thématiques transversales

Pour une réponse rapide face aux chocs, les interventions d'urgence en abris et NFI seront coordonnées dans le cadre du mécanisme RRM et en complémentarité avec les autres secteurs. La fourniture d'abris et de NFI sera ainsi intégrée aux interventions d'urgence multisectorielles impliquant les activités des autres clusters, notamment le CCCM, la protection, l'EHA, la sécurité alimentaire et la santé.

Concernant la construction d'abris pour le retour ou l'intégration locale, la collaboration intersectorielle avec le secteur CCCM sera cruciale pour préparer les interventions, grâce à une meilleure connaissance des intentions de retour des populations, l'identification des parcelles et les sensibilisations facilitées dans le cadre du CCCM. De plus, le plaidoyer sera continu vis-à-vis des autres secteurs pour assurer un paquet minimum d'interventions complémentaires à la construction d'abris (protection, EHA, santé, éducation, nutrition, sécurité alimentaire etc.). Le cluster collaborera étroitement avec le cluster protection pour renforcer les capacités des membres du cluster dans la prise en compte de la protection transversale et des PEAS lors de la mise en œuvre des interventions (distributions de kits d'abris et NFI et construction d'abris pour le retour ou l'intégration locale). De plus, le respect de la dignité des personnes reste fondamental lors des distributions et la prise en compte de mesures pour ne pas exposer les bénéficiaires à des risques de protection selon le choix du lieu et modalités de distributions en nature ou en transferts monétaires. La collaboration en particulier avec le groupe de travail LTB facilitera l'accompagnement des ménages bénéficiaires des abris pour l'octroi de terrains par les autorités locales et les procédures administratives pour la détention de titres de propriétés.

Dans le cadre des contributions pour atténuer les effets du changement climatique, le cluster encouragerait d'une part l'utilisation des bois sauvages de type bambou, qui poussent rapidement sans effet considérable sur la flore. D'autre part, tous les ménages bénéficiaires des abris à planter et à maintenir des arbres pour la reforestation des zones sinistrées.

La redevabilité envers les personnes affectées à travers l'implication des leaders communautaires, les représentant.e.s de femmes, de jeunes et de personnes à besoins spécifiques reste cruciale tout au long des interventions en abris et NFI. Les populations continueront à être associées au processus décisionnel de manière équitable et efficace y compris celui du ciblage des personnes les plus vulnérables et les fixations des dates, lieux et heures de ciblage et distributions, pour tenir compte des considérations communautaires et éviter les frustrations. L'engagement communautaire reste très fort dans le cadre de la construction d'abris pour le retour ou l'intégration locale. La création de comités

de bénéficiaires ou comités de suivi sera encouragée dans toutes les zones d'intervention en abris et vont associer les bénéficiaires, leaders communautaires et catégories de personnes à besoins spécifique. De plus, des outils de redevabilité tels que les clubs d'écoute et kiosques de téléchargement seront continuellement déployés pour recueillir les avis et plaintes des communautés. Enfin, le cluster encourage les enquêtes post-distributions et post-interventions pour recueillir l'avis des communautés afin d'améliorer continuellement les interventions en abris et NFI.

Le cluster s'attachera à fournir une première réponse humanitaire en abris pour le retour ou l'intégration locale afin d'améliorer les conditions de vie des PDI et franchir un premier pas vers les solutions durables. Le cluster favorisera les synergies avec le Groupe de Travail Solutions Durables (GTSD) afin de dégager des stratégies d'accompagnement aux retours durables répondant au Nexus Humanitaire- Développement-Paix. Ces synergies seront en phase avec la stratégie nationale de solutions durables en RCA 2023-2027 dont les piliers fondamentaux restent le retour, la relocalisation et l'intégration locale. Les actions vis-à-vis des solutions durables incluent notamment le plaidoyer du cluster pour la construction de services sociocommunautaires de base dans les zones de retour et d'intégration locale, la réhabilitation des infrastructures, le déploiement de forces de défense et de sécurité et l'appui des communautés bénéficiaires des abris en moyens de subsistance et activités génératrices de revenus.

Suivi

Le cluster abris/NFI a mis en place un mécanisme de suivi des plaidoyers et réponses aux chocs signalés à travers des alertes, et consolidera sa collaboration avec les mécanismes de protection et réponses rapides.

La cartographie nationale des partenaires du secteur sera régulièrement actualisée pour faciliter la réponse, et les outils réajustés pour suivre le taux de réalisation des interventions dans le cadre de la réponse rapide d'urgence et d'appui au retour (abris de retour construits par les partenaires du cluster) : cela se fera au travers de la matrice 4W et d'enquêtes ponctuelles pour suivre le taux de réalisations). Les principaux indicateurs à suivre incluent le nombre d'organisations de mise en œuvre, et le nombre de personnes désagrégé par âge et genre, qui bénéficieront de chaque type d'intervention (abris d'urgence, NFI, abris d'aménagement et abris de retour).

<https://humanitarianaction.info/plan/1171/logframe#page-title>

3.2 Coordination, gestion des camps (CCCM)

PERSONNES DANS LE BESOIN

891 K

PERSONNES CIBLÉES

429 K

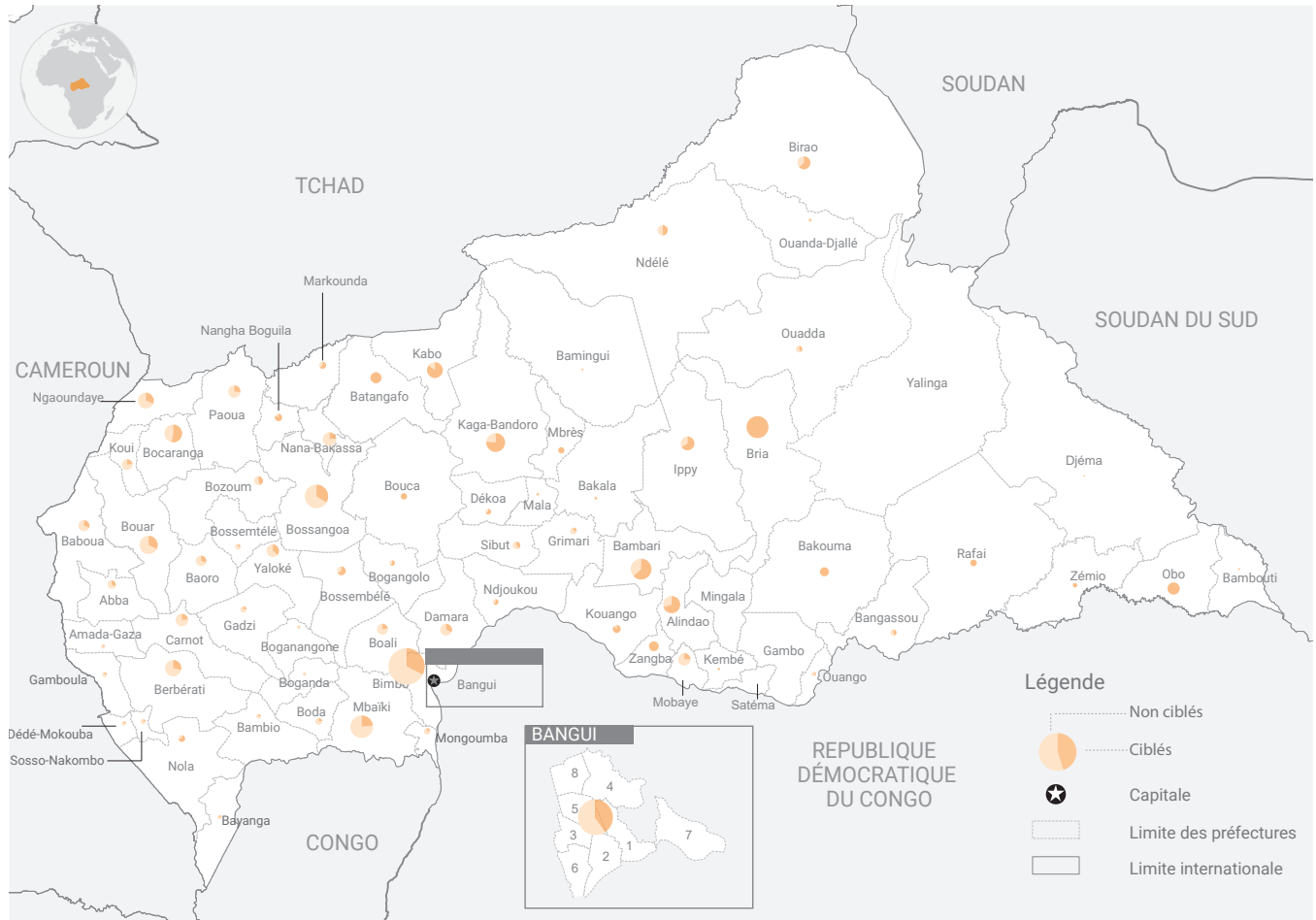
FINANCEMENT REQUIS (\$ US)

6 M

PARTENAIRES

5

PERSONNES CIBLÉES ET NON CIBLÉES PAR SOUS-PRÉFECTURE



Objectifs

- **Objectif 1** : Les populations affectées par les déplacements forcés dus à des chocs récents et qui se retrouvent dans des lieux de regroupement ou sites spontanés ont accès au mécanisme CCCM pour assurer leur survie à travers des assistances minimums de base (rattaché à l’OS1 du HRP).
- **Objectif 2** : Les populations affectées par les déplacements forcés vivant dans des sites, en familles d’accueil ou prêtes pour le retour ont accès à une assistance CCCM pour veiller au respect de leurs droits fondamentaux et à l’amélioration de leurs conditions de vie vis-à-vis de tous les secteurs (rattaché à l’OS2 du HRP).

Stratégie de réponse

En 2024, près de 890.887 personnes ont un besoin humanitaire relevant de la coordination et gestion des camps (CCCM), en raison des chocs récurrents entraînant des mouvements de population et des retours à l’échelle nationale. L’intervention du cluster ciblera toutes les sous-préfectures ayant des seuils de gravité sévère (3) et extrême (4) affectées par des déplacements et des retours.

Les personnes dans le besoin incluent prioritairement les populations déplacées présentes dans les structures d’accueil (sites, familles d’accueil et lieux de regroupement), une partie de la population hôte la plus vulnérable dans les zones de présence des PDI ainsi que les retournés.

Au regard des opportunités de financements et des capacités opérationnelles des partenaires, le cluster cible parmi les personnes dans le besoin 428,719 personnes les plus vulnérables dont 120,521 PDI sur site, 126,615 PDI en familles d'accueil, 40,398 retournées et 141,185 personnes hôtes. Ces personnes bénéficieront d'activités CCCM pour s'assurer du respect de leurs droits fondamentaux et d'une réponse multisectorielle selon leurs besoins au regard des normes en la matière.

Ainsi, l'intervention du cluster se déclinera sous deux dimensions : l'assistance d'urgence envers les populations déplacées affectées par de nouveaux chocs, et l'appui continu aux personnes déplacées de longue durée présentes dans les structures d'accueil et retournés pour améliorer leurs conditions de vie. La gestion des structures d'accueil des PDI se fera dans le respect de la centralité de la protection, de la localisation, et de la redevabilité envers les populations affectées.

Principales activités

La persistance des chocs entraîne des déplacements continus de populations qui s'installent sur des sites, lieux de regroupement et familles d'accueil. Ces personnes ont besoin d'assistance humanitaire d'urgence pour sauver des vies. Le CCCM veillera à :

- Renforcer les mécanismes d'alertes et de suivi au niveau des sites et lieux de regroupement, informant sur les mouvements de population et la situation des lieux de regroupement spontanés à la suite de différents types de chocs. Ces alertes systématiquement partagées aux acteurs humanitaires et partenaires du cluster, serviront de point d'entrée pour les interventions humanitaires d'urgence en lien avec la stratégie globale sur la multisectorialité de la réponse.
- Renforcer le mécanisme d'alertes au-delà des sites (dans les familles d'accueil) à travers l'approche CCCM mobile, et en complément des mécanismes RRM. Dans les voisinages des sites et lieux de regroupement, les gestionnaires de sites actifs (incluant notamment COOPI, INTERSOS, ACTED, COOPADEM et FNHOD) continueront le suivi des alertes en initiant plus de déplacements dans les communautés d'accueil, pour localiser et enregistrer les ménages déplacés, afin de déclencher les d'assistances à travers les

mécanismes de coordination appropriés. Les acteurs CCCM mèneront des sensibilisations envers les populations bénéficiaires (sur l'assistance, la protection, le ciblage, l'identification des personnes à besoins spécifiques) pour faciliter les interventions humanitaires.

Différentes stratégies de gestion seront renforcées en application des Normes minimales pour la gestion des camps. L'intervention en CCCM combinera le CCCM classique (fixe) au sein des sites et le CCCM mobile dans des lieux de regroupement plus difficiles d'accès et dans les communautés d'accueil.

- Concernant le CCCM fixe, les gestionnaires de sites seront renforcés en capacités et en outils pour un enregistrement fiable et plus régulier des PDI sur sites, le suivi des gaps et des interventions humanitaires multisectoriels au niveau des sites, la formation de comités sectoriels au sein des sites (EHA, sécurité alimentaire, santé, protection, éducation), les sensibilisations continues des populations sur les thématiques transversales incluant la protection, les VBG et la redevabilité envers les populations affectées.
- La stratégie mobile dans les sites sans gestionnaires fixe s'appuiera fondamentalement sur des comités de déplacés structurés, formés et suivis pour suppléer l'absence d'un gestionnaire permanent de site. Ces comités travailleront sous la supervision directe du partenaire en charge des sites dans la zone concernée. Les membres de ces comités seront également renforcés en capacités sur l'enregistrement continu des ménages, le suivi des gaps d'intervention et les sensibilisations sur la protection et autres thématiques transversales fondamentales. Au sein des familles d'accueil, les gestionnaires de sites s'appuieront sur des comités de déplacés formés pour répertorier les nouvelles vagues d'arrivées de PDI, le suivi des besoins humanitaires dans les familles d'accueil et la sensibilisation continue des populations.

Dans la continuité de l'année 2023, les acteurs CCCM renforceront les enregistrements des personnes déplacées et retournées et des catégories à besoins spécifiques pour soutenir la planification de l'assistance humanitaire et la prise de décision stratégique. Ainsi, les organisations impliquées dans la gestion de sites et les évaluations telles que l'OIM (à travers la DTM),

joueront un rôle important en termes d'évaluations visant à estimer en continue les flux de déplacement et de retour avec les vulnérabilités associées. Concernant les populations retournées en particulier ou ayant l'intention de retourner, les gestionnaires de sites faciliteront le retour ou l'intégration locale à travers les enregistrements des populations retournées en provenance des sites et familles d'accueil, la collecte d'intentions de retour auprès des PDI, la vérification des parcelles pour les projets d'abris dans les zones de retour ainsi que la sensibilisation continue dans le cadre du retour ou de l'intégration locale.

Le cluster, avec l'aide du groupe consultatif stratégique (SAG), poursuivra son programme de formation et renforcement de capacités pour ses partenaires de la RCA afin de garantir une intervention de qualité. Grâce à ses activités, intégrant les mécanismes de plaintes et feedback, le cluster CCCM et ses partenaires offriront un accès équitable aux services disponibles dans le respect des principes humanitaires.

Prise en compte de thématiques transversales

Le cluster renforcera certains outils d'identification des besoins tels que les « profil de sites », sur base d'indicateurs sectoriels permettant un suivi des gaps convenus avec tous les secteurs. Certains partenaires comme DTM collecteront et analyseront les besoins sectoriels sur les sites, pour diffusion au sein des mécanismes de coordination humanitaire, pour maintenir un plaidoyer continu et favoriser une réponse multisectorielle dans les structures d'accueil (sites et familles d'accueil). De même, le cluster renforcera la coordination avec le groupe de travail solutions durables pour faciliter le retour et l'intégration locale des PDI, dans le cadre du Nexus Humanitaire-développement-paix. Le cluster encouragera partout où besoin sera, l'établissement des comités de Coexistence Pacifique suivant les recommandations et analyses du cluster protection.

Le Cluster s'impliquera davantage dans la lutte contre la déforestation qui est occasionnée parfois par des abattages anarchiques des arbres pour servir de bois de chauffe notamment pour la cuisson des aliments. Ainsi en lieu et place d'une incapacité d'avoir accès au gaz butane, les populations seront sensibilisées sur les techniques d'élague des arbres pour assurer la conservation des forêts.

Lors des opérations d'enregistrement, les catégories à besoin spécifique seront systématiquement identifiées pour une assistance adaptée aux besoins (femmes enceintes, allaitantes, personnes en situation de handicap, enfants séparés/ non accompagnés, etc.). De même, les gestionnaires de sites devront continuellement identifier les risques de protection au sein des sites et favoriser la création d'un environnement sûr en limitant la probabilité des risques de protection. La synergie entre les clusters protection et CCCM sera renforcée, au travers de l'échange d'informations relatives aux mouvements de populations notamment dans le cadre de la commission des mouvements de populations (CMP) mais également relatives aux problématiques de protection sur les sites et lieux de regroupements. Les comités sectoriels au sein des sites continueront d'être formés et sensibilisés sur les mécanismes de réduction des risques de protection problématiques liées aux VBG/PEAS. Le cluster s'assurera de l'implication des différentes couches des communautés bénéficiaires dans tout le processus d'assistance et mobilisera ses partenaires pour qu'ils fournissent l'assistance sur la base de critères pertinents dans le respect de l'égalité de genre des populations affectées.

Le cluster travaillera conjointement avec les ONG nationales ou locales en renforçant leurs capacités en vue de combler le déficit de gestion fixe des sites, dans les zones difficile d'accès (25 sites comptant plus de 6 000 ménages sont sans gestionnaires fixe ou mobile). Ces organisations seront renforcées sur les normes minimales de gestion des camps et les problématiques transversales essentielles pour le CCCM (protection, redevabilité, genre, handicap, environnement, etc.)

Enfin, la collaboration avec le groupe de travail AAP consolidera et partagera les expériences pilotes avec les partenaires du cluster et les bénéficiaires. La communication sera renforcée pour mieux gérer les attentes des bénéficiaires (garantir une prise en compte de leur perception et satisfaction). L'analyse des tendances des plaintes permettra d'identifier les problèmes majeurs exprimés par les PDI et les communautés hôtes. Les retours/plaintes seront recueillis à travers des mécanismes adaptés. Des expériences positives ont été notées dans les sites de Kaga-Bandoro et Bria grâce aux technologies de l'information et de la communication (TIC), mais aussi à travers les clubs d'écoute et les kiosques de téléchargement vidéo initiés dans certaines localités.

A ces méthodes, on peut ajouter les groupes de discussions, les réunions communautaires, les face-à-face, les radios communautaires qui sont autant de mécanismes et canaux utilisés par les organisations.

Suivi

En termes de suivi, le cluster CCCM a pour objectif pour l'année de mieux identifier les besoins et gaps d'intervention humanitaire pour améliorer l'accès à l'assistance minimum vis-à-vis de tous les secteurs d'intervention. Ainsi, le cluster CCCM renforcera la veille et l'analyse régulière des besoins et vulnérabilités au niveau des sites et communautés d'accueil des PDI. L'outil « site profil » permettra de suivre les services et les gaps dans les différents secteurs d'intervention tandis que la matrice 4W et les outils annexes (rapports de situation, de distribution etc.) renforceront le suivi global de la réponse en CCCM. Ces outils de gestion d'information (site profil, 4W, évaluations régulières

auprès des partenaires) permettront de renseigner les indicateurs sur le suivi de la réponse CCCM incluant notamment le nombre de personnes couvertes par les alertes CCCM et le nombre de personnes ayant bénéficié des différents types d'intervention CCCM (CCCM fixe, mobile et renforcements de capacités).

L'équipe de gestion de l'information, et le SAG-CCCM fourniront le soutien constant à la gestion et à la diffusion des informations. Le cluster CCCM surveillera régulièrement les progrès et les lacunes dans les services essentiels et s'appuiera sur les mécanismes adaptés de redevabilité pour la prise en compte des points de vue des communautés bénéficiaires.

<https://humanitarianaction.info/plan/1171/logframe#page-title>

3.3 Coordination

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FINANCEMENT REQUIS (\$ US)	PARTENAIRES
N/A	N/A	12,9 M	106

Objectifs

- **Objectif 1** : Assurer une réponse humanitaire cohérente, centrée sur les personnes, spécifique au contexte, contribuant à la résilience des communautés et favorisant des résultats concrets en matière de protection ;
- **Objectif 2** : Assurer une réponse humanitaire inclusive qui ne laisse personne de côté ;
- **Objectif 3** : Assurer un leadership systématique et prévisible sur l'accès ;
- **Objectif 4** : Faciliter les solutions durables aux situations de déplacements prolongés ;
- **Objectif 5** : Assurer un financement humanitaire catalytique qui a un impact sur la vie des populations affectées.

Stratégie

2023 a connu une amélioration de la situation humanitaire avec un niveau d'accalmie dans plusieurs zones et des opérations humanitaires. En effet, les retours ont augmenté de 4% en ce qui concerne les retours internes et de 5% pour ceux de l'étranger. La hausse des retours internes est liée à l'occurrence des mouvements pendulaires de courte durée corrélée à la relative amélioration de la situation sécuritaire après le retrait des éléments armés. En dépit des constats relatifs aux poches de stabilité dans le pays, la RCA restera affectée par plusieurs dynamiques dont les conflits, l'apparition de nouveaux groupes armés dans la partie sud-est du pays, l'afflux de personnes au niveau de la zone frontalière entre la RCA et le Tchad dans le nord-ouest et la crise civilo-militaire soudanaise ayant conduit à de nouvelles vagues de déplacements fuyant les violences ainsi que les conséquences du changement climatique. Dans cet environnement où les crises frontalières ont augmenté le nombre de populations déjà déplacées et dans le besoin, il a été observé une pression sur les ressources exacerbant les conditions de vies des populations affectées et des communautés hôtes. Ces personnes affectées

devraient être accompagnées et soutenues, et ce, dans une perspective d'autonomisation au-delà de la réponse particulièrement liée aux chocs.

Dans un contexte où la protection des civils demeure une priorité clé dans le cadre de la réponse humanitaire, OCHA continuera de renforcer le leadership de la coordination de la réponse humanitaire avec 106 partenaires (organisations des Nations Unies, des ONG nationales et internationales et les mouvements de la Croix-Rouge/Croissant-Rouge). En 2024, OCHA maintiendra sa présence dans les zones à haute intensité de conflit et impacté par les crises du Soudan et du Tchad où les besoins humanitaires restent encore importants. Ainsi, en 2024, la structure de OCHA se présentera comme suit :

- Le sous-bureau de Kaga-Bandoro avec une antenne à Batangafo ;
- Le sous-bureau de Bouar avec deux antennes à Paoua et Bocaranga ;
- Le sous-bureau de Bambari avec une antenne à Alindao ;
- Le sous-bureau de Bria ;
- Le sous-bureau de Birao ;
- Le sous-bureau de Bangassou avec une antenne à Zémio.

Principales activités

Cohérence, localisation, flexibilité

- Fournir un soutien stratégique et opérationnel à l'EHP pour assurer une approche orientée vers l'action stratégique ;
- Assurer une coordination inter-Clusters efficace (ICC) au niveau national et régional avec une emphase sur la multisectorialité de la réponse et en assurant le suivi des alertes et des lacunes ;



- S'assurer de la prise en compte des personnes affectées dans le cycle de programmation humanitaire à travers des consultations continues tout en veillant à ce que la réponse soit adaptée à leurs préférences ;
- Renforcer les acquis relatifs aux engagements de l'agenda de la localisation à travers le suivi de la stratégie et du plan d'action localisation de l'EHP, en augmentant la visibilité des contributions des organisations locales et nationales en termes de représentation et de participation plus systématique dans les structures de coordination ;
- Soutenir et mener des évaluations conjointes des besoins et l'analyse des besoins intersectoriels ;
- S'assurer que l'intégration de la dimension de genre, de la protection, du handicap et de la redevabilité soit au cœur de la réponse humanitaire en RCA ;
- Coordonner le développement de l'Aperçu des besoins humanitaires et du Plan de réponse humanitaire ;
- Soutenir les mécanismes inter-agences, les autorités nationales, et les partenaires locaux dans la préparation et la réponse aux urgences ;
- Soutenir le Coordonnateur des affaires humanitaires dans ses efforts de plaidoyer public et privé en faveur des personnes touchées par les conflits, y compris les thèmes relatifs à la protection des civils, et la violence basée sur le genre, les EAS, et la protection des acteurs humanitaires.

Accès

- Grâce aux mécanismes de plaintes et de retours, identifier les obstacles à l'accès aux services de base des personnes ciblées par l'aide humanitaire ;
- Assurer la coordination civilo-militaire en appui aux opérations des partenaires humanitaires et poursuivre des relations avec les acteurs militaires concernés ;
- Maintenir un engagement avec les parties au conflit (acteurs étatiques et non étatiques) sur une base continue pour négocier l'accès humanitaire en vue de permettre la tenue de missions d'évaluation des besoins et de réponse humanitaire, conformément aux principes humanitaires ;
- Mener des actions de plaidoyer auprès du gouvernement concernant les préoccupations



liées aux obstacles qui affectent et perturbent les opérations humanitaires en vue de leur résolution ;

- Organiser/diriger des briefings, des ateliers et des formations sur les principes humanitaires, CMCoord et l'accès humanitaire pour les acteurs humanitaires, leaders communautaires, éléments armés, MINUSCA au niveau national et terrain.
- Fournir des analyses facilitant la prise de décision et des conduites à tenir par les acteurs humanitaires en fonction de de la situation qui prévaut.

Solutions durables, résilience et complémentarité humanitaire, paix et développement

- Identifier et convenir de la manière dont les acteurs humanitaires contribuent aux solutions durables et où d'autres acteurs (développement et gouvernement) doivent intervenir ;
- Mettre l'accent sur les poches de stabilité et en saisir les opportunités pour renforcer la résilience et anticiper les nouvelles crises ;
- Soutenir le groupe de travail sur les solutions durables par une analyse contextuelle des besoins dans les domaines portant sur les déplacements et les retours ;
- Encourager les discussions sur la mise en place d'un cadre de planification, implémentation et suivi commun d'indicateurs liés au nexus HDP.
- En collaboration avec le bureau du RCO, identifier et documenter les activités dans le cadre des solutions durables à financer par a.) financement humanitaire b.) un financement pour le développement d'autres types de financement (c.-à-d. gouvernement et financement du fonds de consolidation de la paix) ;
- Donner des conseils et contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale sur les solutions durables et de son plan d'action conformément aux principes humanitaires



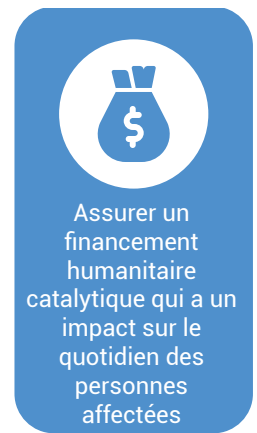
Diversité et inclusion

- Identifier et éliminer les obstacles à l'accès à l'aide humanitaire des plus vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées etc.) à travers le système des clusters ;
- Promouvoir les consultations avec les personnes affectées et l'inclusion de leurs points de vue dans les cadres de prise de décision et de coordination de la réponse ;
- Contribuer activement au groupe de travail PEAS et assurer la mise en œuvre de la feuille de route PEAS ;
- Renforcer la stratégie du Fonds humanitaire, en appui au Plan d'action de l'EHP pour qu'un plus large éventail d'ONG nationales soient éligibles au Fonds humanitaire et aient les qualifications nécessaires à des projets plus importants tout en promouvant la mise en place de programmes de capacités, basés sur le mentorat et l'accompagnement soutenu.



Financement humanitaire

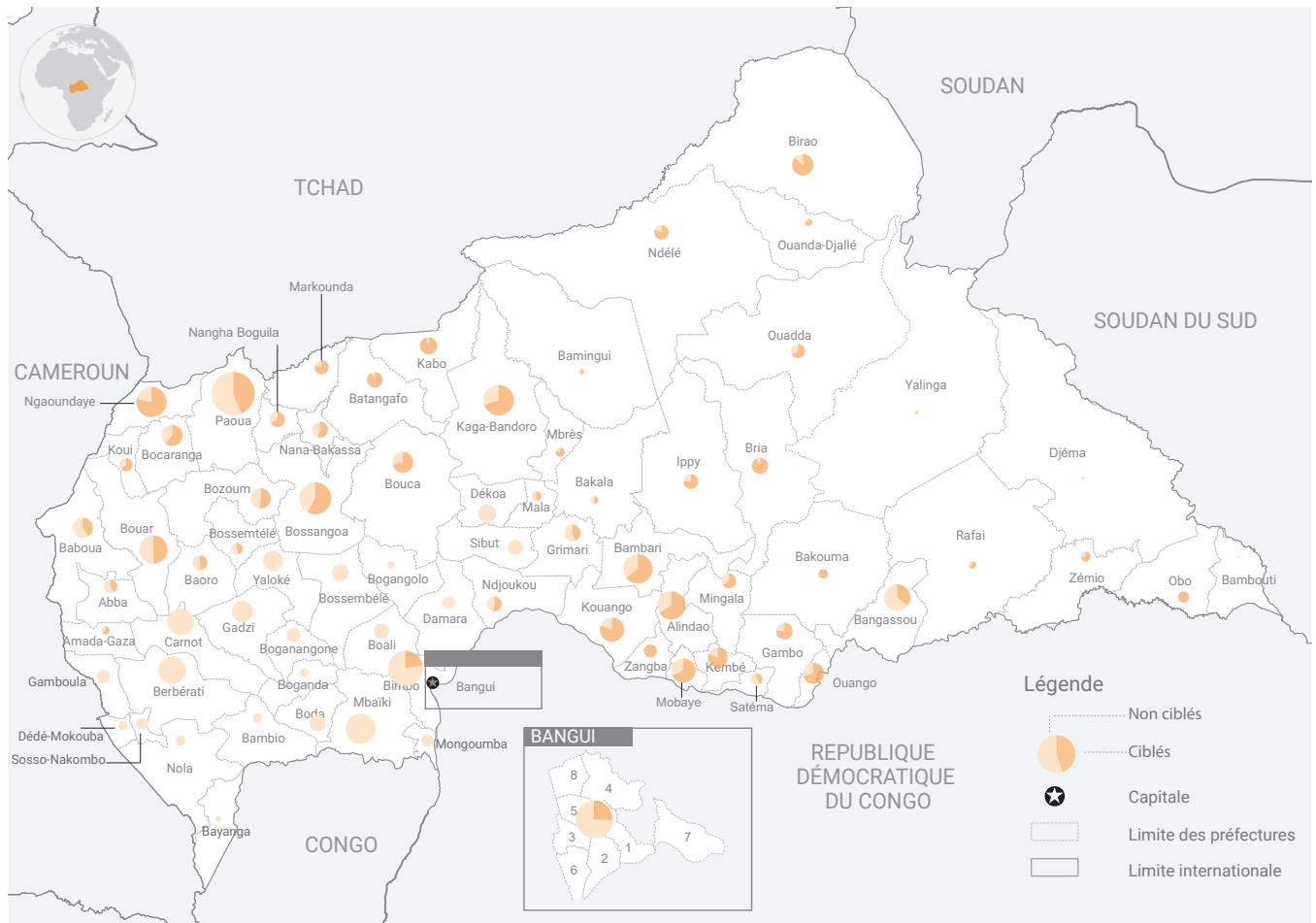
- Cartographier les flux de financements et favoriser le partage d'informations et les collaborations avec les donateurs et acteurs du développement ;
- Développer une stratégie de mobilisation des ressources basée sur des aspects innovants et qui cible les donateurs qui ne contribuent pas encore au HRP en RCA ;
- Soutenir les efforts et les engagements relatifs à l'agenda de la localisation et la redevabilité envers les communautés affectées : i) en assurant un accompagnement continu des organisations locales et nationales pour des financements directs et la mise en place ii) en encourageant le financement et le renforcement des mécanismes collectifs de retours ;
- Aider la communauté humanitaire à apporter une réponse basée sur des évidences et les besoins réels des personnes affectées en s'assurant que les évaluations multisectorielles et des marchés soient réalisées pour une planification humanitaire efficace.
- Soutenir la participation des organisations menées par des femmes ou défendant les droits des femmes dans les processus d'allocation du FH en renforçant leurs capacités.
- Accroître l'engagement et le financement du secteur privé s'il dispose de ressources suffisantes.
- Accroître les synergies de financement inter-agences avec d'autres fonds et donateurs dans le pays en développant conjointement les capacités des partenaires dans des domaines transversaux spécifiques : l'âge, le genre et la diversité, en particulier les personnes handicapées.



3.4 Eau, Hygiène et Assainissement

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FINANCEMENT REQUIS (\$ US)	PARTENAIRES
2,2 M	1 M	23,5 M	27

PERSONNES CIBLÉES ET NON CIBLÉES PAR SOUS-PRÉFECTURE



Objectifs

En 2024, les interventions de réponse du cluster Eau Hygiène et Assainissement (EHA) viseront à :

- Objectif 1** : Améliorer l'accès inclusif, adapté et équitable aux services EHA pour contribuer à la réduction des risques de transmission des maladies diarrhéiques d'origine hydrique et oro-fécales au sein des populations affectées par des mouvements de population, la malnutrition aigüe, des épidémies et des risques de protection ;
- Objectif 2** : Améliorer l'accès durable et équitable aux services EHA pour les personnes affectées par un déplacement prolongé ou par l'impact des crises en renforçant les mécanismes de résilience dans les communautés, les formations sanitaires et les écoles.

Stratégie de réponse

La stratégie 2024 du cluster EHA reposera sur deux objectifs stratégiques : (1) besoins vitaux et bien-être physique et mental ; (2) conditions de vie. Elle cible 50 des 72 sous-préfectures du pays.

La stratégie de réponse aux besoins vitaux se focalisera sur l'amélioration ou le rétablissement de l'accès aux services EHA vitaux aux personnes vulnérables faisant face à des situations d'urgences (mouvements de population, épidémies et malnutrition aigüe). Ces interventions auront un caractère d'urgence et vital (« life-saving »). Il s'agit donc des premières interventions déployées rapidement et de manière coordonnée qui permettent aux bénéficiaires ciblés de retrouver un accès EHA de base. Lors de ces réponses, les partenaires EHA intégreront des stratégies de sortie ou de transition vers des interventions plus durables.

Le deuxième axe de la stratégie (amélioration des conditions de vie) consiste en une assistance EHA renforçant les services de base existants mais insuffisants. Ces interventions permettront une amélioration de la résilience des populations à risque, à travers une approche d'amélioration de l'engagement et d'inclusion communautaire dans

son ensemble, et de l'amélioration durable de la couverture et de la qualité des services EHA dans les zones préalablement identifiées. Ces interventions prendront en compte la localisation, la préparation et la formation des partenaires nationaux, tout en favorisant les innovations.

L'accent sera mis sur la multisectorialité des interventions avec principalement les secteurs de la santé, la nutrition, la protection de l'enfant, l'éducation et protection dans la mesure où l'accès aux services EHA demeure une problématique importante pour les populations. Les groupes de travail multisectoriels EHA-Nutrition, EHA dans les FOSA, et EHA dans les écoles permettront de définir des standards, des méthodologies d'intervention et indicateurs communs. La coordination et la complémentarité avec les interventions d'urgence et le RRM seront également prioritaires.



BOSSANGOÀ, PRÉFECTURE DE L'OUHAM

Une fille se glisse dans le point d'eau pour remplir sa bouteille en l'eau à Bossangoa, en RCA.

© UNICEF CAR/2023/Lemoyne

Par ailleurs, l'accent sera mis sur une programmation centrée sur les personnes afin d'améliorer la redevabilité envers les personnes affectées à travers l'introduction d'indicateurs de qualité sur l'inclusion et la satisfaction des communautés dans les programmes et le système de suivi du cluster EHA, et au travers de la prise en compte de la protection transversale, du genre, de l'inclusion, de la prévention et de la réduction des risques de VBG et PEAS lors des interventions. De plus, les mécanismes de gestion des plaintes et le monitoring de la qualité des interventions feront l'objet d'un travail commun avec les partenaires du Cluster.

Les interventions seront principalement délivrées en nature selon les préférences exprimées par les bénéficiaires mais des modalités mixtes seront explorées. La prise en compte de l'environnement dans les interventions sera également une priorité afin de contribuer aux efforts contre le changement climatique, via une préparation aux risques de sécheresse et inondations, et la promotion de services EHA résilients au changement climatique.

Les normes et standards du cluster EHA ont été mis à jour en 2023 (bordereau des prix unitaires et Cadre Stratégique Opérationnel) et permettront d'assurer la qualité des activités, et l'harmonisation des interventions. Le cluster s'engage à travailler sur le renforcement de la localisation et des compétences vers les autorités et ONG nationales.

Enfin, le cluster fera le lien avec le Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix en RCA (RCPCA), et le groupe de travail sur les solutions durables, pour s'engager dans une dynamique de plus long terme avec le nexus au centre des discussions.

Suivi

Grâce à divers outils développés pour suivre la situation EHA en RCA, le cluster suivra régulièrement les progrès et les lacunes dans la mise en œuvre des activités EHA. Le suivi des activités sera réalisé régulièrement à travers une matrice 5W que chaque partenaire complètera mensuellement et une analyse transmise aux partenaires. Le cluster utilisera différents supports tels que des dashboard mensuels, des bulletins trimestriels, des cartes de présence opérationnelle des cartes thématiques, etc pour informer les partenaires et soutenir la prise de décisions stratégiques.

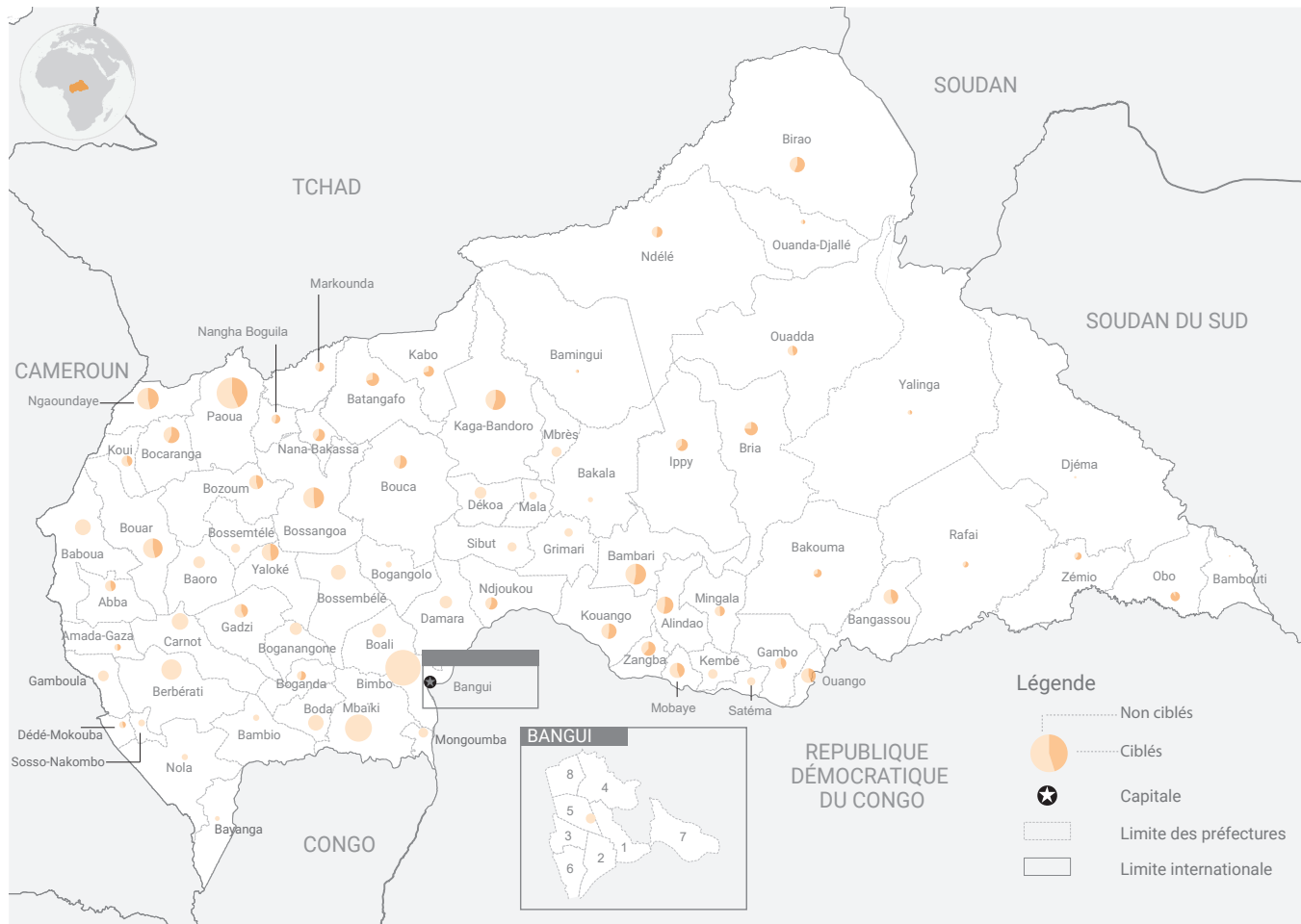
Un plan de travail sera élaboré avec le COS pour guider la mise en œuvre de la réponse et suivre son implémentation. Les gestionnaires de l'information du cluster et d'OCHA fourniront un soutien technique et mettront régulièrement à jour les bases de données.

<https://humanitarianaction.info/plan/1171/logframe#page-title>

3.5 Éducation

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FINANCEMENT REQUIS (\$ US)	PARTENAIRES
1,2 M	367 K	24,8 M	20

PERSONNES CIBLÉES ET NON CIBLÉES PAR SOUS-PRÉFECTURE



Objectifs

- Objectif 1** : Rétablir un accès équitable et inclusif à l'éducation adaptée aux besoins psychosociaux et cognitifs, qui contribuent à sauver des vies aux enfants de 3 à 17 ans affectés par les chocs humanitaires dans un environnement sûr et protecteur (lié aux OS1 et 2).
- Objectif 2** : Renforcer les capacités des enseignants/maitres-parents (MP) pour améliorer la qualité de l'enseignement, assurer la prise en charge psychosociale des enfants et prévenir les risques liés aux mines et engins explosifs dans le contexte d'urgence ; (lié à l'OS2).

- Objectif 3** : Prévenir et traiter les facteurs d'exclusion scolaire en vue d'améliorer la rétention, la participation et réussite scolaires des enfants affectés par la crise à travers le transfert monétaire, les kits de dignité et l'alimentation scolaire (lié à l'OS2).

Stratégie de réponse :

En 2024, le cluster éducation se propose d'apporter aux enfants une réponse multisectorielle et inclusive dans un environnement d'apprentissage sûr et protecteur en diminuant leur exposition aux risques de protection hors de l'école, et en promouvant leur bien-être mental. La population cible est constituée d'enfants de 3 à

17 ans déplacés sur les sites, déplacés en familles d'accueil, les retournés, les enfants vulnérables des communautés hôtes affectées par les effets de la crise, et ceux en situation de handicap.

La priorisation des zones d'interventions tient compte du niveau de sévérité sectoriel des zones (4 et 3), des gravités intersectoriels (4 et 3), liées aux zones ayant subi des chocs récents suivis des mouvements des populations. En plus de tenir compte des capacités opérationnelles des partenaires d'Education, le ciblage considère les zones ayant un faible taux de scolarité des enfants, celles accessibles et jugées prioritaires par les communautés (en référence aux résultats des ateliers régionaux).

La stratégie du cluster vise à (i) améliorer l'accès et le maintien scolaire des enfants déplacés, retournés et des communautés hôtes affectées, soit en raison d'une crise prolongée ou d'un choc soudain ; (ii) améliorer la qualité de l'éducation des enfants affectés, soit en raison d'une crise prolongée ou d'un choc soudain et intégrés à l'école et (iii) renforcer les mécanismes de protection des enfants dans les écoles.

1,2 millions de personnes sont concernées par le besoin en Education, dont 7 790 enseignants et maitres parents, le reste étant constitué d'enfants et adolescents de 3 à 17 ans. Pour la réponse, le Cluster Education cible 369 860 personnes dont 366 000 élèves et 3 055 enseignants/maitre-parents, répartis dans 46 sous-préfectures en niveau de sévérité 4, 26 en niveau de sévérité 3 et dans certaines zones avec gravité intersectorielles et prioritaires pour les communautés.

En 2024, les interventions multisectorielles seront encouragées afin d'augmenter l'impact des projets, en particulier avec la protection de l'enfance (notamment en mettant en œuvre les activités de protection transversale dans les écoles, par exemple la prise en charge temporaire des enfants non accompagnés et/ou séparés suite à l'insécurité à l'école ou sur le chemin de l'école, soutien psychosocial dans des espaces amis des enfants/autres espaces sécurisés qui peuvent être placés autour des écoles), eau hygiène et assainissement (notamment avec les activités de wash in school) et VBG (notamment la prévention des problèmes de VBG dans et l'organisation des audits de sécurité dans les écoles). Ces interventions seront coordonnées afin d'éviter des duplications d'appui aux bénéficiaires pour les différents secteurs.

La coordination et la complémentarité avec les interventions RRM et autres interventions d'urgence seront également prioritaires. En ce qui concerne les interventions en complémentarité avec le RRM, un paquet minimum d'activités comprenant notamment le pré positionnant des stocks de contingence qui permettront de répondre rapidement aux chocs est prévu dans la note d'orientation sur la réponse rapide en éducation dans le délai des 3 mois après un choc en vue de préparer les enfants au retour de la normalité et prévenir les risques des décrochages scolaires. Après cette période, les autres interventions d'éducation en urgence pour une durée à moyen et long terme seront mises en œuvre en vue de renforcer la résilience communautaire conformément aux normes et standards prévus dans la stratégie nationale du cluster éducation.

L'opérationnalisation du plan de renforcement des capacités des partenaires va se poursuivre en 2024 et promouvoir la localisation.

Le cluster éducation s'assurera de l'effectivité de la mise en place des mécanismes de feedback qui garantiront aux bénéficiaires des informations sur l'aide, l'implication dans la prise de décisions et la mise en place d'un mécanisme de gestion des plaintes dans les écoles ciblées.

De plus, chaque acteur devra garantir que les mécanismes de PEAS soient mis en place et rendus opérationnels durant toutes les interventions.

Principales activités :

- Améliorer l'accès et le maintien à l'école des enfants de 3 à 17 ans non scolarisés par la réhabilitation/construction et équipement d'espaces d'apprentissage/hangars améliorés sûrs et protecteurs avec de latrines, la distribution de kits scolaires aux enfants et l'organisation des programmes de récupération et d'éducation accélérée, d'alphabétisation et de formation aux métiers pour les adolescents et jeunes et l'organisation d'activités WASH au sein des espaces d'apprentissage (eau, hygiène, dispositif de lavage des mains, mécanismes de gestion des déchets, etc) en collaboration avec le cluster eau, hygiène et assainissement.
- Améliorer la qualité de l'éducation par les formations/recyclages des enseignants/maître-

parents sur des thématiques clés (notamment sur la pédagogie de base, le soutien psychosocial de base, la protection des enfants, l'éducation aux risques des mines, la discipline positive, le code de conduite, les droits des enfants, la prévention des VBG et les pratiques d'hygiène sûres afin de renforcer leurs capacités à aider et à soutenir les enfants touchés par une situation d'urgence), leur dotation en kits pédagogiques et la dotation des espaces d'apprentissage en kits didactiques.

- Améliorer les mécanismes de protection des enfants en milieu scolaire par une conduite d'une analyse de risques de protection et de VBG en milieu scolaire y compris à travers les audits de

sécurité, la délivrance des actes de naissance aux enfants en besoin (y compris le jugement supplétif) la mise en place et dissémination de code de conduite dans les espaces d'apprentissage ciblés et la dotation en kits de dignité aux adolescentes.

Les activités retenues pour le cluster éducation sont en lien avec les normes et standards minimum de l'INEE pour l'éducation en situation d'urgence et avec la stratégie nationale du cluster éducation 2023-2025 pour la RCA.

Pour chaque activité prévue, la stratégie prévoit un paquet minimum selon qu'il s'agit d'une réponse rapide, de celle à court et moyen terme ou de celles à mettre en œuvre dans les zones du nexus et de la résilience.



BOUAR, PREFECTURE DE LA NANA- MAMBERE

Un élève du préscolaire de l'Ecole HAOUSSA Centre-Bouar, remet à sa Monitrice le drapeau de la RCA qu'il conçu à base d'un papier pour embellir la salle de classe, à Bouar, en RCA.

© UNICEF CAR/2023/HAOUSSA

En 2024, le cluster éducation compte apporter une réponse d'urgence plus efficace, notamment en assurant le pré-positionnement anticipé des intrants/stocks de contingence (kits scolaires, bâches pour les salles de classes d'urgence, etc.) dans les bureaux régionaux des partenaires en vue de répondre rapidement aux chocs, en collaborant et en garantissant une complémentarité avec les autres secteurs et en rendant opérationnel la stratégie de réponse rapide en éducation.

La collaboration se poursuivra entre les acteurs humanitaires œuvrant dans l'éducation en urgence et les structures étatiques. Les acteurs éducatifs travailleront avec les Inspections Académiques et les autres sous-structures du Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) dans la mise en œuvre de leurs activités.

Suivi

Le suivi des besoins et réalisations en termes d'activités de réponse sera assuré par les acteurs du cluster à travers la matrice 5W partagée qui sera mise à jour trimestriellement. Ces informations seront collectées selon les indicateurs de suivi en lien avec les objectifs stratégiques et sectoriels.

<https://humanitarianaction.info/plan/1171/logframe#page-title>

3.6 Logistique

PERSONNES DANS LE BESOIN	ORGANISATIONS CIBLÉES	FINANCEMENT REQUIS (\$ US)	PARTENAIRES
N/A	108	21,5 M	106

Objectifs

Quatre objectifs prioritaires pour l'année 2024 ont été identifiés par le cluster logistique à la suite d'une analyse des lacunes et besoins :

- **Objectif 1** : Améliorer la gestion de la chaîne logistique en renforçant entre autres les stratégies de services d'entreposage communs pour optimiser et rationaliser les coûts logistiques tout en considérant les défis environnementaux liés au secteur ;
- **Objectif 2** : Maintenir le transport aérien de passagers et du fret aérien pour la communauté humanitaire, y compris dans les zones difficiles d'accès ;
- **Objectif 3** : Renforcer les capacités du personnel logistique national via des formations adaptées et inclusives ;
- **Objectif 4** : Faciliter l'accès physique à travers des projets de réhabilitation urgente des infrastructures d'accès : routière, (routes, ponts et bacs) aéroportuaire et fluviale, via des partenaires locaux et l'engagement de la communauté.

Stratégie de réponse

Conformément au premier objectif stratégique, en 2024, le Cluster Logistique renforcera son support à l'accès et à la prestation des services, en prêtant une attention particulière au renforcement des capacités locales, à la localisation et aux bonnes pratiques environnementales afin de permettre aux partenaires de fournir une assistance d'urgence multisectorielle, inclusive et intégrée qui protège adéquatement les droits fondamentaux, et préserve la vie et la dignité des personnes affectées par des chocs internes et externes récents (déplacés internes, retournés, réfugiés et communautés hôtes).

Transport aérien – le dernier recours incontournable pour atteindre les bénéficiaires Cargo humanitaire urgent et prioritaire

Afin de soutenir les opérations d'urgence des organisations intervenant auprès des populations les plus sévèrement touchées par les chocs (sécuritaires, naturels et épidémiques), le Cluster Logistique continuera de faciliter le service de fret aérien d'urgence par avion vers les destinations les plus difficiles d'accès ou inaccessibles par la route. Six destinations sont desservies en priorité, principalement au nord-est et au sud-est du pays, zones particulièrement inaccessibles et en proie à l'insécurité. Ce service permet annuellement d'acheminer environ 250 tonnes d'articles humanitaires pour une vingtaine d'organisations humanitaires, via des interventions multisectorielles pour une réponse rapide et coordonnée dans les zones prioritaires.

Entre janvier et septembre 2023, le Cluster Logistique a facilité le transport de 168 tonnes de cargos pour soutenir les urgences, soit 53 tonnes de plus qu'en 2022 pour la même période, ceci s'expliquant par de multiples facteurs : une pénurie de carburant ainsi que divers chocs impactant notamment Birao (51 MT transportées vers Birao), inaccessible par la route. Si le cluster logistique travaille activement à la réduction de ce moyen de transport (plus coûteux et moins écologique), il n'en reste pas moins indispensable en République Centrafricaine, notamment pour permettre d'atteindre les bénéficiaires les plus vulnérables dans les périodes les plus compliquées (saison des pluies, chocs sécuritaires...). Par ailleurs, l'absence d'une chaîne de froid en province limite le pré positionnement ainsi que le transport à température contrôlée, ce qui oblige les partenaires à utiliser le fret aérien parfois même pour les destinations qui seraient théoriquement accessible par la route.

Passagers, évacuations médicales et sécuritaires et cargos légers

UNHAS a disposé d'un hélicoptère dans sa flotte pendant 11 semaines en 2023 portant à 5 le nombre d'aéronefs en service en RCA pour répondre à une augmentation des demandes de transport

de passagers (environ 10% par an) émises par la communauté humanitaire, améliorer sa couverture des différentes localités et pour répondre à un contexte de plus en plus difficile. De janvier à septembre 2023, UNHAS a facilité le transport de 18578 passagers et de 233.29 tonnes de cargo. En permettant la mobilité des acteurs humanitaires et du cargo, UNHAS constitue le seul moyen de transport aérien passager vers 38 destinations, pour permettre aux 200 organisations utilisatrices d'accéder aux populations les plus affectées.

De janvier à septembre 2023, 17 passagers ont été évacués pour raisons médicales et 04 autres l'ont été pour des raisons de sécurité. UNHAS poursuivra son service d'évacuation sanitaire et de sécurité des travailleurs humanitaires à partir des localités les plus reculées, vers Bangui. UNHAS continuera également de fournir une capacité de transport de cargos légers en fonction des besoins et de l'espace disponible sur les vols.

Entreposage – pallier le manque d'infrastructures et se repositionner pour répondre en temps opportun

Le cluster logistique continuera, via le partenaire Première urgence internationale (PUI), de faciliter des services d'entreposage communs. Un entrepôt, comprenant un service de reconditionnement, est opérationnel à Bangui (1,800 m²). Depuis janvier 2020, un site d'entreposage à température de 440 m² (incluant 6 réfrigérateurs respectant la chaîne du froid) complète l'offre de stockage dans la capitale. Ce stock a fait l'objet d'une sécurisation de ses installations électriques en 2023. Il s'agit d'un investissement important lorsque l'on observe le nombre d'incendies d'origine électrique cette année (environ 10 millions de dollars d'articles partis en fumée en 2023). L'agrandissement de cet espace, de 300 m² avec un volume utile de 650 m³, devrait être réalisé pour répondre à un besoin grandissant des partenaires en termes de stockage de médicaments et permettre une mutualisation des coûts liés au stockage. En effet, l'offre de stockage médicalisée à Bangui s'est drastiquement réduite en 2022, portant les taux d'occupation de la plateforme médicale de PUI à 100% à partir de mars 2023. Des discussions pour un meilleur stockage des médicaments au niveau de l'aéroport national de Bangui doivent également être menées à la demande de tous les partenaires, et ce en raison de mauvaises conditions de conservation à l'arrivée et au départ de Bangui et d'un manque de

capacité de stockage adapté.

De manière générale, à Bangui et en province, il y a très peu de services de stockage privés ou gouvernementaux et ceux qui existent ne sont généralement pas aux normes (notamment de sécurité électrique), et ne garantissent pas la continuité du service.

De plus, plusieurs unités de stockage mobiles (USM) sont mises à disposition de la communauté humanitaire à Alindao (160 m²), Bangassou (720 m²), Bambari (440 m²), Birao (240 m²), Bossangoa (320 m²), Kaga-Bandoro (320 m²), Zemio (240 m²), Ndélé (240 m²), Obo (160 m²) et Mobaye (240 m²). Pour 2023, PUI pourrait, sous réserve d'évaluations en cours, déployer 3 USM supplémentaires (Batangafo, Bocaranga et Birao pour renforcer l'unité existante qui est souvent saturée en fonction des saisons). En 2024, au besoin, PUI pourra réhabiliter ou déployer 10 unités de stockage mobiles supplémentaires qui seront mises à disposition des partenaires (stock de contingence), en vue d'augmenter la capacité sur le terrain si besoin et/ou répondre à une nouvelle crise dans une nouvelle zone.

Au vu des besoins grandissants et persistants, il serait préférable d'envisager une offre de stockage plus pérenne, en construisant des espaces de stockage plus durables et locaux (éventuellement en province dans les zones difficiles d'accès où les pénuries sont régulières). Il serait également intéressant de former des ONG locales à la gestion de stocks mutualisés et au stockage pharmaceutique- en lien avec les districts sanitaires dans l'optique d'améliorer le stockage et la disponibilité rapide des médicaments en province. Cela permettrait un renforcement de la capacité de réponses des acteurs santé (nationaux et internationaux) en garantissant la disponibilité et l'acheminement des médicaments dans les structures de santé.

Formations – à destination du personnel national pour renforcer l'efficacité de la réponse

Pour améliorer la qualité et l'efficacité de la réponse logistique, il est nécessaire de renforcer les capacités des logisticiens au niveau national. Le partenaire PUI va continuer de proposer les modules variés à Bangui et en province pour renforcer les capacités des logisticiens des partenaires et améliorer la qualité de la réponse (approvisionnement, gestion d'entrepôt et des stocks, transport). Le Cluster Logistique continuera à veiller à ce que les problématiques de genre dans la logistique soient prise en compte dans la planification

des formations. Des formations plus techniques seront également organisées, avec un focus particulier sur la « green logistics », notamment en collaboration avec HULO (Humanitarian Logistics) et le WREC. Ces formations répondent à des besoins identifiés par les membres du Cluster Logistique, en fonction des besoins et lacunes constatés.

Réhabilitations – ouvrir ou maintenir les accès et atteindre les plus vulnérables

Les difficultés d'accès sont un défi récurrent des acteurs humanitaires en RCA. Les infrastructures, de plus en plus détériorées, contribuent à l'isolement des plus vulnérables, exposés à de nombreux chocs.

Les localités reculées les plus critiques identifiées - notamment où le niveau d'insécurité alimentaire est le plus élevé (sévérité 3 ou 4 sur 5) - sont (Birao, Ndele, Zémio, Obo, Bouca, Batangafo, Alindao, Kabo, Markounda, Boguila,...). Il est essentiel que le secteur se dote de la capacité pour rétablir l'accès physique pour l'assistance d'urgence, notamment lors des alertes RRM. En 2023, le partenaire Acted a réhabilité 10 km de routes et 7 ouvrages de franchissement (ponts) favorisant ainsi la libre circulation des populations et l'accès aux services sociaux de base, voire à des opportunités de commercer. En coordination avec MSF, Acted s'est également positionnée sur la réhabilitation d'axes routiers désenclavant 10 centres de santé, à ce titre 20 km de route vont être réhabilités. En 2024, ACTED envisage d'accroître son activité de réhabilitation des axes routiers en proposant des réhabilitations dans le Mbomou et le Haut-Mbomou avec pour objectif 60 km de route et 10 ponts. En tout, 7 pistes d'atterrissage ont été réhabilitées en 2023, 4 par UNHAS, 3 par HI.

Ces réhabilitations, planifiées et dont la géolocalisation est priorisée en collaboration avec tous les acteurs, sont nécessaires mais insuffisantes pour rétablir les accès par suite des alertes logistiques. Les partenaires du Cluster Logistique dépendent entièrement de la Minusca lorsqu'il s'agit de rétablir un accès rapidement (réhabilitation des ouvrages de franchissement et de tronçons de route trop dégradés pour permettre le passage d'un véhicule). En 2023, le RRM n'a pas pu atteindre les bénéficiaires de nombreuses localités pour des raisons logistiques : environ 70,000 personnes affectées par des retards dans l'assistance en raison de contraintes d'accès, principalement dans les

préfectures de la Vakaga, du Haut-Mbomou et Bamingui Bangoran. A noter qu'environ 20,000 personnes ont été privées d'assistances 'life-saving' en raison des axes rendus impraticables pour l'acheminement de l'aide, notamment dans la zone de la Vakaga, du "Triangle", et du Haut-Mbomou (Bambouti par exemple) et surtout pendant la période pluvieuse. Les partenaires du cluster WASH sont également dans l'impossibilité de mener à bien des projets de forage autour de certaines localités, notamment à cause de l'état des routes qui les empêche d'accéder aux localités avec le matériel ou de réapprovisionner les foreuses en carburant (notamment à Ngaoundaye, Bambouti, le triangle Ouanda Djalle, Ouadda, Sam Ouandja, ainsi qu'à Djema où les partenaires ne peuvent y accéder en saison des pluies).

Coordination et Gestion de l'information – pour éviter la duplication des efforts et optimiser l'efficacité de la réponse

La cellule du Cluster Logistique constitue un élément clé de la réponse humanitaire. Ce mécanisme de coordination permet de réduire les coûts des interventions, de créer de synergies entre les acteurs et les secteurs et d'éviter la duplication des efforts.

A ces fins, des réunions de coordination mensuelles du Cluster à Bangui et des réunions de groupes de travail traitant de la logistique au niveau des sous-bureaux (Bambari, Birao, Kaga Bandoro, Bangassou, Bria et Zémio) sont organisées et d'autres pourront être soutenus au besoin. Cela permet de maintenir le contact avec des points focaux en cas de crise, de développer et diffuser des outils utiles, d'augmenter le maillage de connaissance lié à l'accessibilité et de conduire des actions rapides et pertinentes. En 2023, HULO se présente comme un partenaire actif du Cluster Logistique, permettant de renforcer l'identification des lacunes et la compréhension des besoins des partenaires. Le but est avant tout de relever ensemble les défis logistiques rencontrés par la communauté humanitaire, de promouvoir la planification conjointe et d'améliorer par la même l'analyse des besoins logistiques. Au vu du manque de financement pour le secteur, les partenaires sollicitent de plus en plus les initiatives comme celle d'HULO, portée par Solidarités Internationales, ainsi que la Coordination du Cluster Logistique. Ces mécanismes complémentaires, tournés vers la mutualisation et la

coordination sont de plus en plus nécessaires et ce, afin d'éviter la duplication d'efforts.

Le cluster logistique publie notamment régulièrement des cartes d'accès très détaillées (nationales et régionales) qui sont mises à jour grâce aux retours des partenaires.

Le cluster logistique est un membre actif du Comité Inter Cluster, du forum de la coordination civilo-militaire, du Groupe de Travail sur l'Accès ainsi que du Groupe de Travail Genre, facilités par OCHA, ainsi que du Comité de Pilotage du Rapid Response Mechanism (RRM), géré par UNICEF.

La gestion de l'information est également un élément essentiel du mandat du Cluster Logistique. Le responsable de l'information collecte, analyse et partage des informations opérationnelles liées à l'accès et aux services logistiques en provenance du terrain. La liste de diffusion de la communauté logistique humanitaire, un groupe de discussion dédié, ainsi que le site web du cluster sont les principaux outils de partage d'information.

La co-facilitation avait été mise en place, en appui, pour apporter une expertise supplémentaire au niveau technique et le partenaire PUI a été élu par la communauté logistique mais n'a malheureusement pas pu déployer un expert en 2023, faute de financement.

Suivi

Les données seront collectées via le logiciel de gestion de stock de PUI et les vols sont trackés via un système de suivi interne (UNHAS Electronic Flight Management Application). La satisfaction des utilisateurs des différents services est vérifiée régulièrement par le biais des réunions de coordination du cluster par les réunions du groupe d'utilisateurs UNHAS et en procédant à une enquête de satisfaction annuelle. Les procédures administratives et opérationnelles standard sont accessibles au public via le site web du cluster, mise à jour et repartagées régulièrement aux utilisateurs.

Pour surveiller les performances, le cluster fera un rapport trimestriel sur les indicateurs qui contribuent à la réalisation des objectifs sectoriels. Cela comprend notamment des indicateurs sur le nombre d'organisations utilisant les services et la coordination, le nombre de passagers et de marchandises légères transportés par UNHAS, le nombre d'évacuations effectuées, le nombre de réhabilitations effectuées et le nombre de formations dispensées, le nombre de m3 d'intrants stockés dans les différentes localités.

<https://humanitarianaction.info/plan/1171/logframe#page-title>

3.7 Lutte anti-mines (DdR)

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FINANCEMENT REQUIS (\$ US)	PARTENAIRES
870 K	870 K	2,9 M	--

Objectifs

Le domaine de responsabilité lutte anti-mines (DdR LAM) s'inscrit dans la réalisation des Objectifs sectoriels de protection à savoir :

- **Objectif 1** : Assurer la survie des populations affectées par les chocs et renforcer leur résilience ainsi que leur bien-être psychosocial en offrant des services de protection intégrés, holistiques et inclusifs, prenant en compte les besoins spécifiques des femmes, des enfants et des personnes en situation de handicap.
- **Objectif 2** : Renforcer la protection des populations affectées par des chocs à travers la réduction des facteurs aggravants liés à leur exposition aux risques, y compris les risques pour la protection de l'enfant, les violences basées sur le genre, les engins explosifs et l'accès aux logements, terres et biens.
- **Objectif 3** : Renforcer les mécanismes à base communautaire et les services sociaux de base inclusifs, pour une meilleure Protection des enfants, des femmes et des hommes et promouvoir l'accès aux logements, à la terre, à la propriété et la cohésion sociale.

Stratégie de réponse

La menace grandissante des engins explosifs, en particulier des engins explosifs improvisés (EEI), risque d'aggraver les vulnérabilités existantes ; de réduire la liberté de mouvement et l'accès des acteurs humanitaires déjà limitée par l'activisme des groupes armés ; d'augmenter l'insécurité dans les zones touchées ; et de constituer un danger direct pour les personnes vivant et se déplaçant dans les régions les plus instables.

Le DdR LAM travaillera à réduire l'exposition des communautés à la présence d'engins explosifs dans les zones contaminées. Il s'agira (i) d'assurer l'éducation aux risques liés aux engins explosifs ; (ii) de renforcer les capacités locales en vue d'une meilleure appropriation de la réponse ; et (iii) d'atténuer la menace contre la

population civile.

La coordination étant établie au niveau national, travaillera en étroite collaboration avec les représentations du domaine de responsabilité au niveau des régions (à travers ses partenaires) pour renforcer l'analyse du contexte, le suivi et la mise en œuvre d'orientations stratégiques.

Principales activités

Les interventions clés seront articulées autour de :

- La sensibilisation des personnes vivant dans les régions concernées par la menace d'engins explosifs ;
- Etablir une capacité humanitaire locale pour la lutte contre la menace d'engins explosifs en RCA ;
- Assistance aux victimes de mines, restes d'engins de guerre (REG) et autres EEI ;
- Renforcement de la gestion de l'information, analyse de l'impact de la menace sur les populations civiles, et identification des victimes.

Prise en compte des thématiques transversales

Le DdR LAM impliquera différents groupes dans la mise en œuvre de la réponse, notamment les enfants à travers les écoles, les associations de femmes et de jeunes, les personnes déplacées, retournées et handicapées, ainsi que les populations hôtes.

Enfin, les synergies seront développées avec les DdR Protection de l'enfant (pour atténuer l'impact des EE sur les enfants, notamment en matière d'éducation aux risques et d'assistance aux enfants victimes), le DdR logement-terre-propriété et cluster Abris (pour promouvoir le déminage des terres et explorer les avantages), le cluster sécurité alimentaire (pour collaborer sur les questions d'accès sûr aux marchés et moyens de subsistance) et Santé (initiative de d'assistance aux victimes).

<https://humanitarianaction.info/plan/1171/logframe#page-title>

3.8 Nutrition

PERSONNES DANS LE BESOIN

1,2 M

PERSONNES CIBLÉES

657 K

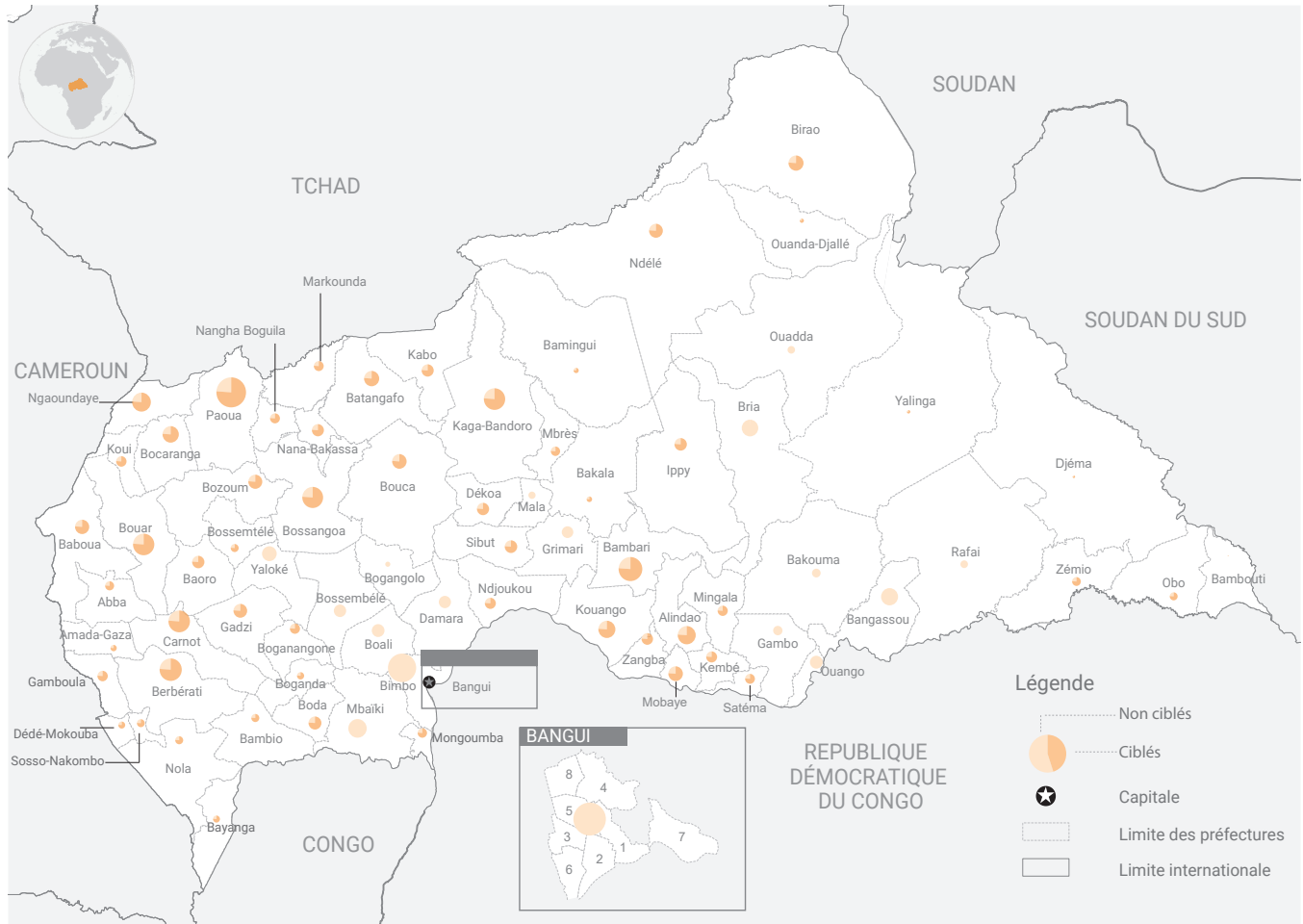
FINANCEMENT REQUIS (\$ US)

25 M

PARTENAIRES

16

PERSONNES CIBLÉES ET NON CIBLÉES PAR SOUS-PRÉFECTURE



Objectifs

- **Objectif 1** : Renforcer la qualité d'accès à l'offre de services de prise en charge de la malnutrition chez les enfants de 6 à 59 mois, les femmes allaitantes et les femmes enceintes, dans les zones affectées par des chocs récents, à travers une réponse d'urgence visant à sauver des vies ; (Rattaché à l'OS1 HRP)
- **Objectif 2** : Renforcer les capacités de surveillance nutritionnelle, de préparation à la réponse, de coordination des interventions de nutrition au niveau national et décentralisé ; (Rattaché à l'OS1 HRP)
- **Objectif 3** : Appuyer les interventions de prévention de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans ainsi que les femmes enceintes et

femmes allaitantes dans les zones affectées par une crise prolongée, afin de contribuer à la réduction de la vulnérabilité, et renforcer la résilience communautaire à la malnutrition aiguë ; (Rattaché à l'OS1 HRP)

Stratégie de réponse

Selon les résultats de l'analyse du cadre intégré de la malnutrition (IPC) réalisée en 2023, 55 sous-préfectures (contre 56 en 2022) sont en situation de stress ou de crise (sévérités 3 et 4), et regroupent 60,8% de la population centrafricaine (3,7 millions de personnes). 1,2 millions de personnes dont 464 796 enfants de 6-59 mois et 224 178 femmes enceintes et allaitantes (FEFA) sont exposés au risque de malnutrition aiguë, et ont besoin d'une réponse résiliente ou d'urgence dans

les zones affectées par les chocs.

En plus de sept sous-préfectures où la situation nutritionnelle s'est considérablement dégradée en 2023 (de sévérité 3 vers la sévérité 4), l'analyse projetée prévoit une dégradation très marquée dans cinq autres sous-préfectures (Birao, Ouada Djalé, Zangba, Ippy et Bakala) entre mars et août 2024, alors que la gravité des besoins dans la sous-préfecture de Kouï restera critique.

En 2024, le cluster nutrition ciblera 688 974 personnes, soit 56.3% des personnes ayant un besoin en nutrition selon le HNO. Compte tenu de ce qui précède, la priorité géographique sera orientée vers les 55 sous-préfectures classées en phase 3 et 4 de l'IPC malnutrition aiguë. Sous le prisme des hypothèses encadrant l'articulation du plan de réponse humanitaire 2024, la stratégie de réponse nutritionnelle à travers une approche intégrée, vise à sauver des vies et renforcer la résilience communautaire.

- Les réponses d'urgence à travers les activités vitales (« life-saving ») seront concentrées dans les zones de choc, pour assurer la prise en charge d'enfants souffrant de malnutrition aiguë (tous les paquets de la PCIMA), et associées à des interventions de prévention avec un paquet minimum de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant en situation d'urgence (ANJEU). Aussi, la préparation aux urgences, l'appui à la surveillance nutritionnelle et la coordination de la réponse au niveau opérationnel faciliteront l'anticipation et le renforcement de la capacité opérationnelle de réponse dans les sous-préfectures ciblées.
- La stratégie fixe intégrée et destinée à renforcer le système de santé reste la plus recommandée. Toutefois, tenant compte du contexte, deux autres mécanismes visant à rapprocher les services des communautés, pourront être utilisés par les acteurs : La mise en œuvre de la réponse en stratégie avancée (intervention dans les FOSA non fonctionnelles, dans le but de les rendre fonctionnelles et de favoriser le retour des PDI, et le relèvement précoce de santé) et la stratégie mobile (dans les zones difficiles d'accès, pour les localités au-delà de 10km des FOSA, dans les sites de déplacés).
- Les réponses visant à renforcer la résilience communautaire intégreront des interventions

de prise en charge de la malnutrition aiguë, en renforçant les approches communautaires afin de réduire les facteurs de vulnérabilité au niveau communautaire et dans les ménages les plus exposés.

Principales activités

Les activités prioritaires de la réponse nutritionnelle incluent :

- L'accompagnement dans la mise à l'échelle de la prévention et la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère de façon intégrée dans le paquet minimum de soins de santé primaires au niveau de centres de santé, et d'hôpitaux dans les zones prioritaires et vulnérables ;
- La mise en place et/ou le renforcement de la dynamique communautaire à travers l'intégration et la prise en compte de différentes plateformes existantes (Relais communautaires, cellule d'animation communautaire, comité de gestion de l'eau, etc.), pour assurer la mise en œuvre d'interventions communautaires robustes.
- La redynamisation et le renforcement d'interventions d'urgences de l'ANJE dans les sous-préfectures affectées par de nouveaux chocs, et dans les sous-préfectures exposées à des crises prolongées.
- Renforcer l'intégration d'activités de dépistage de supplémentation alimentaire (BSFP), avec de la vitamine A (déparasitage en route et en campagne), fer acide folique pour les enfants et FEFA, comme stratégie de prévention pour lutter contre la malnutrition aiguë dans les zones prioritaires.
- La mise en place du « Cash in Nut » pour renforcer l'accès à l'alimentation de complément pour les enfants de 6-59 mois, et améliorer l'économie des ménages vulnérables ayant des enfants âgés de 6-59 mois à risque de malnutrition aiguë.
- Renforcer les mécanismes d'adaptation de la réponse nutritionnelle à la dynamique de la crise dans les nouvelles zones de chocs, en lien avec le mécanisme de réponse rapide, le système national de surveillance nutritionnelle et d'alerte précoce (SNAP) et les évaluations rapides tenant compte d'alertes et de nouveaux besoins nutritionnels identifiés.

- Soutenir la mise en œuvre du système national de surveillance nutritionnelle et d'alerte précoce (SNAP), et la conduite d'évaluations nutritionnelles de qualité dans les zones affectées par un choc humanitaire.
- Organiser les enquêtes nutritionnelles au niveau de sous-préfectures et/ou de districts sanitaires, et une enquête SMART nationale avec la sous-préfecture comme unité d'analyse.
- Renforcer la coordination de la réponse au niveau opérationnel, encourager la localisation, renforcer les mécanismes de redevabilité envers les bénéficiaires et les accompagnements techniques des partenaires.

Résilience

Les interventions multisectorielles et intégrées pour la nutrition contribueront à (i) renforcer la résilience de la communauté et/ou (ii) à leur adaptation aux facteurs de vulnérabilité liées à la malnutrition dans les zones affectées par une crise prolongée. Dans les sous-préfectures affectées par les nouveaux chocs, en plus du protocole standard de prise en charge de la MAM et MAS, la mise en échelle de l'approche simplifiée sera encouragée dans les zones à forte prévalence MAG ne disposant pas d'UNS. Aussi, le cluster nutrition, en collaboration avec l'OMS et les deux agences membres du cluster (PAM et UNICEF) accompagneront le ministère de la santé à travers son service de nutrition dans le processus de révision du protocole nationale de prise en charge de la malnutrition aigu en tenant compte de nouvelles orientations de l'OMS en la matière.

La résilience communautaire sera centrée sur la mise en œuvre de la nutrition à base communautaire en mettant les communautés au cœur des analyses de besoins, afin d'élaborer des plans de réponse et de mettre en œuvre des activités visant à renforcer les interventions de prévention et de lutte contre la malnutrition aiguë. Aussi, les modalités de transfert monétaire seront toujours prises en compte dans la réponse du cluster nutrition, grâce à une aide financière qui couvrira le transport aller et retour du couple enfant-accompagnant, le transfert vers les hôpitaux, et le séjour des enfants hospitalisés.

L'intersectorialité et la synergie avec les autres secteurs

Des synergies avec les interventions en sécurité alimentaire, santé, et EHA sont envisagées :

Avec le cluster sécurité alimentaire, les synergies visent à améliorer les moyens d'existence des ménages dans les zones plus stables.

Avec le cluster santé, la vaccination s'ajoutera au screening nutritionnel, à la distribution en vitamines A et au déparasitage. La collaboration avec les projets de développement en cours permettra de renforcer l'accès aux services de prise en charge de maladies mortelles pour les enfants.

L'approche « Wash in Nut » fournira une offre complémentaire EHA dans le cadre des interventions de résilience visant à lutter contre la malnutrition, et le cluster nutrition contribuera à réduire et à lutter contre les maladies d'origine hydrique.

Le « Cash in Nut » sera réalisée conjointement avec les clusters EHA et sécurité alimentaire afin de renforcer le ciblage, la mise en œuvre conjointe et la coordination opérationnelle entre les acteurs des trois clusters dans les zones relativement plus stables.

En collaboration avec les acteurs de protection, le cluster envisage aussi d'apporter un soutien psychosocial aux FEFA survivantes de viol, et de promouvoir leur intégration socio-économique. Les partenaires mettront en place des audits d'accessibilité aux services de nutrition pour les survivantes de VBG et les personnes vivant avec un handicap (enfants ou accompagnant). Les prestataires de soins intervenant dans le secteur de la nutrition seront formés sur la prévention et le circuit de référencement pour les cas des VBG.

Redevabilité.

Avec l'appui du GT AAP, le cluster renforcera son mécanisme de redevabilité à travers la mise en place d'un système approprié de plaintes-feedbacks sur les services nutritionnels dont bénéficient les enfants et FEFA au niveau communautaire et dans les structures de prise en charge (UNT, UNTA, UNS). Sans discrimination et tenant compte de besoins spécifiques, l'accès aux soins nutritionnels sera assuré pour les hommes, les femmes, les filles et les garçons de tout âge et toutes les catégories de population. Les données nutritionnelles seront systématiquement

collectées, analysées et rapportées par tranche d'âge et par sexe. Les équipes CNA (Cinéma mobile à domicile) effectueront des visites à domicile pour collecter les retours sur le niveau de satisfaction dans le cadre des cliniques mobiles. La plateforme ITC-Connect sera mise à disposition pour certains agents communautaires dans les zones plus stables, pour une collecte continue de retours et de plaintes sur la réponse nutritionnelle.

Suivi

La mise à jour de la matrice 4W permettra au cluster d'assurer le suivi de la réponse et la présence opérationnelle des partenaires dans les zones prioritaires. Les évaluations des besoins en nutrition au cours des missions d'exploration (et/ou du processus de rédaction de nouveaux projets avec les donateurs bilatéraux) permettront au cluster d'avoir accès aux données dans les zones non couvertes.

Le cluster fournira un appui au système national de surveillance nutritionnelle et d'alerte précoce, et les analyses comparatives des admissions permettront d'évaluer les tendances et d'adapter la stratégie de mise en œuvre.

Enfin, les analyses IPC sur la sécurité alimentaire et la malnutrition permettront d'ajuster les besoins et le plan de réponse, et seront complétées par des enquêtes SMART rapides réalisées par les partenaires du RRM afin de rendre disponible les données qui serviront de base en vue d'élaborer des réponses nutritionnelles.

<https://humanitarianaction.info/plan/1171/logframe#page-title>



BIRAO, PRÉFECTURE DE LA VAKAGA

La petite Naïna, partait acheter des beignets pour le petit déjeuner.

©OCHA/V. Bero

Stratégie de réponse

Conformément aux principes de la centralité de la protection, la stratégie de réponse 2024 du cluster Protection consiste en une approche basée sur les droits tout en assurant une réponse intégrée aux besoins de protection pour les populations déplacées internes, les communautés hôtes, les rapatriés et retournés, exposées à des risques de protection dans leur lieu de résidence, ou de déplacement, y compris dans les sites et zones de retour et réinstallation. Il s'agit notamment de personnes ayant subi ou à risque de violations des droits humains (y compris les six violations graves à l'encontre des enfants dans les conflits armés et les violences basées sur le genre, les violations du droit aux LTB, les incidents liés aux engins explosifs).

Les besoins de protection exprimés par les personnes affectées par les conflits armés et communautaires, et par les déplacements forcés qui en découlent dans les sous-préfectures de sévérité 3, 4 et 5 sont énormes et de loin supérieurs aux ressources budgétaires disponibles. Les critères de priorisation de la réponse ont permis au cluster Protection de cibler les personnes les plus vulnérables auxquels les acteurs humanitaires de protection pourront apporter une assistance d'urgence et des services essentiels afin de sauver des vies. Il s'agit notamment de : i) prioriser les personnes directement affectées par la crise humanitaire en particulier, le déplacement forcé dont 100% des PDI sur sites et 100 % des personnes dans le besoin vivant dans les sous-préfectures à sévérité 5 ; ii) 100% des PDI en familles d'accueil, 100% des retournés et 80% des populations hôtes dans les zones à sévérité 4 et iii) enfin 80% des PDI en familles d'accueils, 75 % des retournés et 50% des populations hôtes dans les zones à sévérité 3. Le taux des personnes vivant avec handicap s'élève à 7% de la population cible.

Principales activités

Le cluster protection fournira des conseils et des orientations aux autres secteurs pour l'inclusion des principes de protection dont (Ne pas nuire, égalité, redevabilité envers les bénéficiaires, la participation et l'autonomisation) dans leurs activités à travers la formulation d'indicateurs de protection pour chaque activité.

Le cluster protection veillera à ce que les aspects liés au handicap soient pris en compte et intégrés dans les différents AoRs mais aussi dans les autres clusters à

travers l'organisation d'ateliers de formations d'acteurs de protection sur l'inclusion des personnes en situation d'handicap dans l'action humanitaire et la prise en compte de l'aspect lié au handicap dans les différents outils d'évaluation des besoins du cluster protection.

Outre les actions et services fournis par les acteurs de protection, y compris les domaines de responsabilité du cluster (DdR), la multisectorialité sera assurée grâce à l'intégration des principes de protection allusion faite au do no harm, égalité, redevabilité envers les participants, la participation et l'autonomisation dans les services et interventions dans d'autres secteurs notamment Abris et biens non-alimentaires, CCCM, EHA, Sécurité Alimentaire, Education, Santé, Nutrition, etc. Cela contribuera au renforcement du circuit de référencement et permettra aux survivant(e) s d'incidents de protection d'accéder à une réponse holistique et multisectorielle.

Le cluster protection et ses partenaires opérationnels contribueront également aux actions de RRM et mèneront des actions de réponse et d'évaluations rapides de protection, notamment grâce à des équipes mobiles de protection dans les zones affectées par des chocs afin d'identifier les besoins urgents de protection et orienter la réponse à travers la mise en œuvre des activités relatives à l'assistance protection individuelle et prise en charge, la mise en place et soutien aux mécanismes communautaires de lutte contre la traite des personnes, la médiation communautaire et humanitaire, la facilitation d'accès à la documentation civile, la prévention et résolution des différends LTB, etc. Le cluster protection travaillera également en synergie avec le CCCM Mobile pour le suivi des incidents de protection sur les sites et participera aux réunions organisées par la MINUSCA dans le cadre du « Protection Working Group » soit du « Senior Protection Working Group » pour analyser les récentes alertes relatives aux incidents de protection et contribuer à l'actualisation de la cartographie des hotspots. Il s'agira aussi de mener des actions de plaidoyer conjointement avec OCHA pour renforcer la protection des populations civiles et faciliter l'accès humanitaire.

Le cluster protection veillera à ce que les activités mises en œuvre par les acteurs de protection contribuent à promouvoir les droits humains. Les acteurs de protection mèneront des actions de plaidoyer en fonction de leurs mandats respectifs et priorités de

protection identifiées grâce au monitoring de protection et à l'analyse collective de protection coordonnées par le cluster conjointement avec ses domaines de responsabilité, ses partenaires opérationnels et parties prenantes clés, en synergie avec la section des droits humains de la MINUSCA.

En ce qui concerne les aspects liés aux logements, terres et biens (LTB), les acteurs mettront en œuvre les activités de réponse et de prévention au travers d'activités de sensibilisations aux droits LTB, d'information, de conseil et d'assistance juridique pour les cas identifiés dans les centres d'écoute, et de médiation de conflits fonciers à travers l'accompagnement technique des structures locales impliquées dans la résolution pacifique des différends LTB. Les acteurs LTB offriront également un appui technique au processus de domestication de la Convention de Kampala en matière de LTB piloté en collaboration avec le gouvernement centrafricain.

Prise en compte des thématiques transversales

Dans une optique de localisation, le cluster protection renforcera les mécanismes d'autoprotection et de réduction des risques basés sur les approches communautaires. Les acteurs de protection travailleront avec les communautés pour définir les stratégies contre les risques de protection. Par ailleurs, le cluster encouragera également les acteurs à travailler en partenariat avec les organisations membres de la société civile et les organisations non gouvernementales tant au niveau national que local pour la durabilité des actions (stratégie de sortie). Les activités de monitoring de protection viendront informer les activités de protection communautaire, et seront accompagnées par des actions de médiation humanitaire et de renforcement de la cohésion sociale.

Les activités de monitoring de protection viendront informer les activités de protection communautaire, et seront accompagnées par des actions de médiation humanitaire et de renforcement de la cohésion sociale en vue de prévenir et de réduire les risques de protection.

Pendant la mise en œuvre des activités, la redevabilité envers les populations affectées sera au centre des interventions. Le cluster protection veillera à ce que les évaluations, la mise en œuvre des activités sur terrain et le monitoring prennent compte des points de vue des personnes affectées. Les acteurs protection rendront compte aux communautés affectées et leurs actions seront basées sur des approches participatives et une

approche de protection basée sur la communauté. Pour cela, le cluster protection s'assurera de la participation des personnes âgées, des personnes avec un handicap, des enfants et adolescents ainsi que d'autres personnes ayant des besoins spécifiques de protection. En outre, le cluster protection encouragera les acteurs à communiquer de façon transparente sur leurs activités et à consulter la communauté et leurs leaders sur les décisions qui les affectent tout en respectant la confidentialité de l'information personnelle. Les acteurs de protection mettront également en place les canaux de communication et le mécanisme de gestion et traitement des plaintes des personnes affectées.

Le cluster protection soutiendra la politique de tolérance zéro face à l'exploitation et aux abus sexuels et encouragera les acteurs à adhérer au protocole PSEA. En partenariat avec le Task Force PSEA, le cluster protection, dans une dynamique de prévention, accompagnera les acteurs locaux dans la sensibilisation communautaire et le renforcement des capacités des leaders sur la thématique PSEA ainsi qu'à la mise en place des mécanismes de gestion des plaintes et le rapportage.

Dans le cadre du nexus Humanitaire, Paix et Développement, le cluster protection travaillera en étroite collaboration avec les agences de Nations Unies et institutions de développement tant étatiques que privées, des universités et centres de recherches spécialisés afin de concilier et encourager les liens entre des objectifs humanitaires de sauvetage de vies, d'allègement des souffrances humaines et de protection des personnes avec des objectifs de développement visant à changer la société, à améliorer les conditions de vie, à assurer la dignité des personnes en luttant contre la pauvreté et en renforçant les structures et systèmes étatiques. Ce type d'approche du nexus proposera des activités multisectorielles pour une approche holistique de la crise et ses causes afin que les populations affectées soient plus résilientes et puissent vivre en paix. Les acteurs de protection renforceront les capacités des structures locales à assise communautaire et les techniques de médiation en vue de résoudre les conflits de manière pacifique et de promouvoir la cohésion sociale.

Suivi

Le cluster protection évaluera trimestriellement le niveau des progrès réalisés relatifs aux objectifs stratégiques et spécifiques assignés. Les indicateurs qui seront collectés et rapportés sont notamment :

i) le nombre d'hommes, de femmes, de filles et de garçons qui ont reçu une assistance ou des services spécialisés en matière de protection ii) le nombre de personnes atteintes par le monitoring de protection iii) le pourcentage de personnes identifiées ayant bénéficié d'une assistance ou de services.

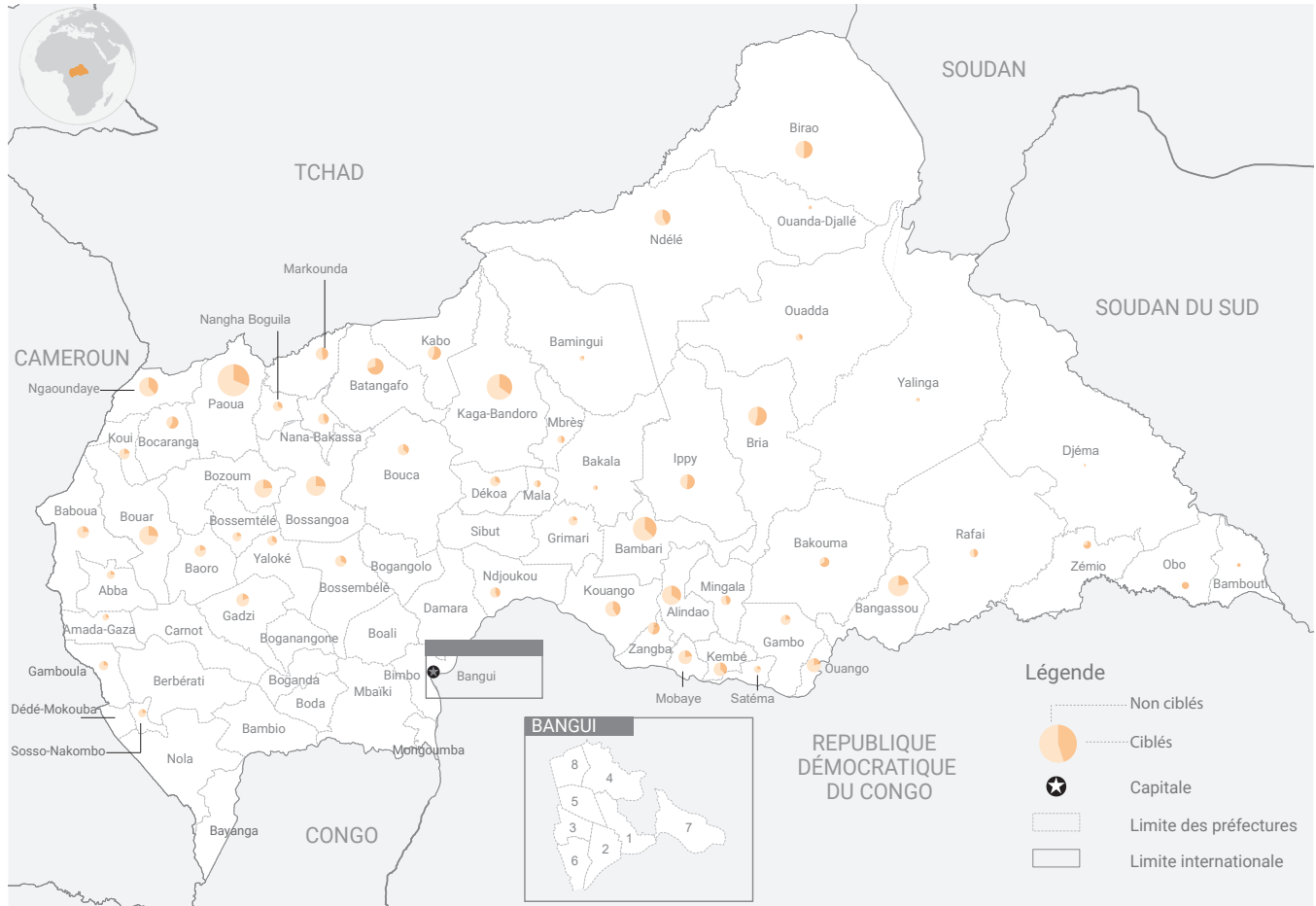
Le cluster mettra en place un mécanisme de suivi et d'évaluation pour évaluer les obstacles empêchant les acteurs de mettre en œuvre des projets dans le meilleur délai en conformité avec le plan d'action. Le Co-facilitateur du cluster et le gestionnaire de l'information seront les points focaux du mécanisme de suivi et de l'évaluation au sein du cluster et auront la charge d'organiser les activités de suivi, en coordination avec les acteurs de protection sur le terrain.

<https://humanitarianaction.info/plan/1171/logframe#page-title>

3.10 Protection de l'enfance (DdR)

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FINANCEMENT REQUIS (\$ US)	PARTENAIRES
851 K	314 K	8,5 M	29

PERSONNES CIBLÉES ET NON CIBLÉES PAR SOUS-PRÉFECTURE



Objectifs

Le domaine de responsabilité Protection de l'enfant (DdR PE) s'inscrit dans la réalisation de trois objectifs sectoriels de Protection reliés aux objectifs stratégiques du HRP 2024 :

- **Objectif 1** : Assurer la survie et la dignité des populations affectées par les chocs internes et externes et renforcer leur résilience ainsi que leur bien être psychosocial à travers l'accès à des services de Protection intégrée, holistiques et inclusifs, prenant en compte les besoins spécifiques des femmes, des enfants et des personnes en situation de handicap (OS1).
- **Objectif 2** : Renforcer la protection des populations affectées par des chocs à travers la réduction des

facteurs aggravant leur exposition aux risques, y compris les risques pour la protection de l'enfant, les violences basées sur le genre (VBG), les engins explosifs, et l'accès aux logements, terres et biens (OS2).

- **Objectif 3** : Renforcer les mécanismes à base communautaire et les services sociaux de base, pour une meilleure Protection des enfants, des femmes et des hommes à travers la promotion de l'accès à la documentation civile liés au déplacement, au logement, terre et bien et de la cohésion sociale ainsi que la prévention de l'exploitation et la traite des personnes (OS2).

Stratégie de réponse

En 2024, les interventions du Domaine de responsabilité

pour la Protection de l'enfant cibleront, 304.000 enfants (soit 36 % des enfants en besoin humanitaire) dont 155.040 filles et 148.960 garçons dans 38 Sous-Préfectures en Sévérité 3 et 18 en Sévérité 4. En 2024, l'ajustement de la méthodologie d'analyse des besoins Humanitaires et de ciblage a permis de prioriser les enfants gravement affectés par les chocs, entraînant une réduction du CIN et de la cible par rapport à 2023.

En 2024, le domaine de responsabilité Protection de l'enfance (CP AoR) se focalisera sur la fourniture d'un accès équitable et sûr à des services de qualité pour tous les enfants, adolescentes et leurs parents vivant dans les zones de conflits armés, forcés au déplacement, survivant(e)s ou à risque d'incidents de protection et particulièrement les enfants non-accompagnés/séparés, en situation de handicaps, associés aux forces et groupes armés, survivantes(e)s ou à risque de violences sexuelles et autres violations graves.

Principales activités

Les interventions seront orientées vers les enfants les plus vulnérables parmi les populations déplacées internes, retournées, et les communautés hôtes. Elles s'articulent autour des axes suivants :

- Renforcer les services de soutien psychosocial communautaire auprès de 300 000 d'enfants à travers la promotion d'une plus grande variété d'approches complémentaires tels que les groupes de soutien, la paire éducation, les clubs de jeunes ;
- Continuer à soutenir des initiatives favorisant le développement des compétences parentales positives et la résilience de 12,000 parents et tuteurs dans les zones de chocs ;
- Répondre aux besoins urgents de 735 enfants associés aux forces et groupes armés (EAFGA) dont 220 filles à travers la vérification et documentation des cas, un suivi individuel à travers la gestion des cas, en veillant à leur assurer une réintégration socio-économique/scolaire et réinsertion communautaire adéquate et durable ;
- Assurer la gestion des cas holistiques de 2000 enfants (filles et garçons), survivant(e)s de violences notamment sexuelles ;
- Fournir la réponse aux besoins urgents et à moyen terme de 1260 Enfants Non Accompagnés et Séparés (ENAS), à travers une prise en charge

familiale transitoire ainsi que la recherche et la réunification familiale ;

- Faciliter l'obtention des actes de naissance pour les enfants affectés par le conflit à travers la délivrance de jugements supplétifs.

Pour soutenir ces interventions auprès des enfants les plus vulnérables dans les zones de chocs, le DdR PE poursuivra auprès des partenaires et des bailleurs, la promotion de mécanismes de réponse rapide et flexible face aux chocs donnant l'accès aux enfants directement affectés, à des services de 'life-saving' tels que la gestion des cas, la prise en charge psychosociale, la vérification et la documentation des violations graves des droits de l'enfant (SCR1612). Le DdR PE soutiendra également le gouvernement dans l'harmonisation des pratiques et le renforcement des capacités des acteurs communautaires prestataires des services de protection de l'enfant. Cette approche se fera particulièrement dans les zones de chocs à travers le développement de lignes directrices et le renforcement des capacités des volontaires communautaires dans la gestion de cas de protection de l'enfant, ainsi que l'harmonisation du travail avec les Réseaux Communautaires de Protection de l'Enfant (RECOPE). La vulgarisation et la diffusion des outils harmonisés de gestion des cas auprès de l'ensemble des intervenants de Protection de l'enfant restera une priorité.

Face à l'impact déterminant du contexte socio-économique sur l'exacerbation des risques de Protection de l'enfant, **les interventions intersectorielles seront privilégiées afin d'augmenter l'impact de la réponse**, en particulier :

Le développement d'approches conjointes avec le cluster sécurité alimentaire afin de réduire les mécanismes d'adaptation aux chocs qui sont délétères pour le bien-être et le développement des enfants et l'inclusion systématique des ménages avec des enfants vulnérables dans l'assistance alimentaire.

Le développement de stratégies conjointes d'atténuation des risques de violences sexuelles avec le Ddr VBG ainsi que l'intégration systématique des données des enfants dans le GBVIMS, mais aussi des services destinés aux enfants et aux adolescent(e)s survivant(e)s dans les systèmes de référencement VBG ;

En collaboration avec le cluster éducation, la mise en place de dispositifs communautaires pour la prévention des risques de violences et d'enlèvements d'enfants sur

le chemin de l'école dans les zones de présences des groupes armés.

Prise en compte des thématiques transversales

Le DdR PE et ses membres s'activeront à développer les capacités des organisations nationales, locales et des acteurs communautaires pour une meilleure prise en compte du handicap dès l'étape de planification de la réponse. Ceci permettra l'identification des enfants en situation de handicap et leurs accès aux services de Protection.

Les interventions seront principalement délivrées en nature selon les préférences exprimées par les ménages lors de la MSNA. Toutefois, considérant la multiplication des approches cash pour la protection de l'enfant, le DdR PE s'engagera à développer un outil guide pour promouvoir les bonnes pratiques et limiter les risques.

Pour assurer la sauvegarde des enfants et atténuer les risques d'exploitation et d'abus sexuels, le Ddr PE assurera la sensibilisation parmi les communautés, ainsi que la mise en place et le renforcement des mécanismes de signalement communautaires confidentiels, sûrs et accessibles.

Un accent sera également mis sur l'amélioration des aspects de redevabilité au sein du secteur en lien

étroit avec le GT AAP, à travers la mise en place et le renforcement des mécanismes de collecte et de gestion de plaintes adaptés aux enfants et aux adolescent(e)s y compris ceux en situation de handicap.

Suivi

L'outil principal pour le suivi de la réponse sera la matrice 5W en ligne, qui sera mise à jour par les partenaires à fréquence mensuelle. Cela permettra un suivi régulier de la réponse, la cartographie des acteurs et des interventions, ainsi que l'analyse des lacunes et doublons. Par ailleurs, le DdR PE continuera de collecter les données sur les financements reçus par les acteurs de protection de l'enfant pour délivrer la réponse humanitaire. Toutes les données rapportées seront divisées par sous-préfecture, genre, situation de handicap et âge afin de permettre une meilleure compréhension de la situation humanitaire et ajuster la réponse en fonction des besoins. La coordination continuera de partager les alertes de protection impactant les enfants en cherchant à mobiliser les acteurs pour assurer les évaluations et la réponse dans les meilleurs délais, tenant compte du handicap dès l'étape de planification de la réponse. Ceci renforcera l'identification des enfants en situation de handicap et leurs accès aux services de Protection.

<https://humanitarianaction.info/plan/1171/logframe#page-title>



BRIA, PRÉFECTURE DE LA HAUTE KOTTO

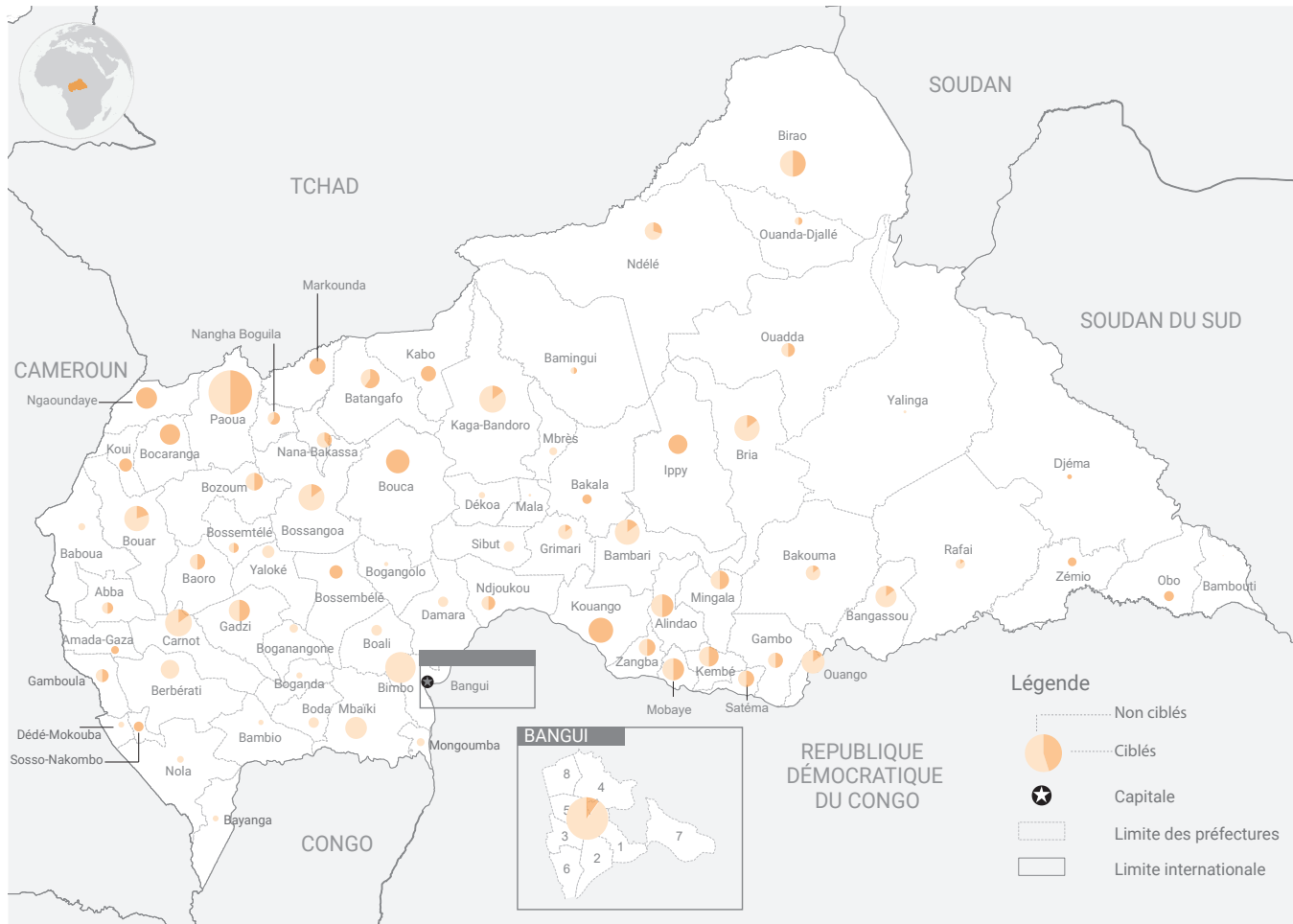
Des enfants à l'Espace Amis des enfants dans le camp PK3 de Bria. A l'espace Amis, ils peuvent jouer, danser, chanter et bénéficier de l'espace écoute pour bénéficier de conseils et favoriser un changement de comportement social.

© UNICEF CAR/2023/Lemoine

3.11 Santé

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FINANCEMENT REQUIS (\$ US)	PARTENAIRES
1,9 M	768 K	30 M	34

PERSONNES CIBLÉES ET NON CIBLÉES PAR SOUS-PRÉFECTURE



Objectifs

Objectif 1 : Offrir des soins de santé d'urgence aux populations affectées par un choc humanitaire

Objectif 2 : Améliorer l'accès des populations les plus vulnérables aux soins de santé primaires et secondaires de qualité dans les zones de sévérité des besoins 3 et 4.

Objectif 3 : Renforcer la prévention, la détection rapide et la riposte aux épidémies

Stratégie de réponse

Estimé à 2,8 millions, le nombre de personnes ayant besoin de soins de santé primaires secondaires ne fait qu'augmenter alors que le système de santé en place

peine à y répondre. Les chocs humanitaires et les flambées épidémiques exacerbent les besoins déjà très importants en santé de près de la moitié de la population. Cette situation humanitaire aggrave la vulnérabilité de la population qui subit déjà un phénomène de paupérisation due à la dégradation des facteurs socio-économiques, sécuritaires et économiques suite aux conflits armés dans certaines zones et à la situation post-conflit dans d'autres zones du pays.

Le besoin d'aide humanitaire sous-entend le déploiement de ressources humaines internationales et locales pour mener à bien des opérations d'offres de services aux populations affectées. Les ménages interrogés lors de l'enquête MSNA ont exprimé à 48%

une préférence pour une assistance sous forme de provision directe de services, les transferts monétaires étant souhaités à 9%. Au vu du dysfonctionnement des structures sanitaires, les partenaires du cluster santé pourront intervenir pour faire face, non seulement face aux chocs humanitaires, mais aussi pour améliorer l'accès aux soins des personnes dans les zones de sévérité 3 et 4. Ainsi en 2024, le cluster santé compte intervenir dans 65 sous-préfectures de la RCA sur les 72 que compte le pays. Jusqu'en décembre 2024, le pays était touché par plusieurs épidémies dans différents districts de santé (DS). Il s'agit de la rougeole (15 DS en épidémie), de la variole du singe (6 DS), de la fièvre jaune (5 DS) ainsi que de la rage (8 DS).

Les partenaires du cluster ont ainsi ciblé 865 178 personnes au cours de l'année 2023, parmi lesquelles 149 676 enfants de moins de 5 ans (dont 76 335 filles 73 341 garçons) et 33 093 femmes enceintes et femmes allaitantes. Ces personnes ciblées bénéficieront de soins curatifs, préventifs et promotionnels tandis que 109 899 personnes seront ciblées dans le cadre de soins de santé sexuelle et reproductive. Pour les soins préventifs, 134 033 enfants de 6 à 59 mois (68 357 filles et 65 676 garçons) seront ciblés par les activités de vaccination d'urgence contre la rougeole dans les sites de personnes nouvellement déplacées.

Le pays risque de connaître plusieurs chocs humanitaires, dont des flambées épidémiques, des catastrophes naturelles ou encore un regain d'affrontements armés. Quelque 865 178 personnes seront ciblées pour une assistance en santé d'urgence axée principalement sur la prise en charge des pathologies courantes, les soins des blessés, le dispositif minimum pour assurer une santé sexuelle et reproductive, la distribution de moustiquaires aux ménages affectés et la vaccination des enfants de 6 à 59 mois. Trois axes stratégiques prioritaires guideront la réponse en santé :

Objectif 1 : Offrir des soins de santé d'urgence aux populations affectées par un choc humanitaire.

Il s'agira de :

- Prendre en charge les maladies les plus courantes (paludisme, infections respiratoires aiguës, diarrhées, ...) et les blessés
- Vacciner les enfants de 6 à 59 mois contre la rougeole dans les sites de personnes déplacées

internes et dans les familles d'accueil (coûts opérationnels)

- Assurer la prise en charge médicale et psychologique des survivants (es) et des violences basées sur le genre (VBG)
- Assurer la mise en œuvre du dispositif minimum d'urgence en santé de la reproduction (personnel qualifié & kits de santé, coûts opérationnels)
- Offrir des soins de santé mentale et un soutien psychosocial aux personnes affectées par les chocs humanitaires (premier secours psychologique, prise en charge des cas)
- Distribuer des moustiquaires et faire la promotion des pratiques familiales essentielles (PFE) dans les sites de PDI (coûts opérationnels)

Objectif 2 : Améliorer l'accès des populations les plus vulnérables aux soins de santé primaires et secondaires de qualité dans les zones de sévérité des besoins 3 et 4.

- Maintenir la gratuité des soins curatifs de qualité aux populations les plus vulnérables (formation du personnel sur la prise en charge intégrée des maladies du nouveau-né et de l'enfant (PCIMNE), approvisionnement en kits sanitaires d'urgence, matériels médicaux, primes de prestataire de soin, ...)
- Promouvoir les pratiques familiales essentielles (FFE) (identification et formation des relais communautaires, outils de communication, primes).
- Soutenir la mise en œuvre du programme d'action "Comblant les lacunes en santé mentale" (mhGAP)
- Appuyer l'offre de services essentiels de santé sexuelle et de la reproduction, y compris la prise en charge des violences basées sur le genre et du VIH (formation, kits SR, supervision, équipements, personnel qualifié)
- Promouvoir l'engagement communautaire afin d'agir contre toutes formes de comportements sexuels inappropriés des humanitaires grâce à une sensibilisation des communautés affectées sur les 6 principes fondamentaux concernant la prévention et la réponse à l'exploitation, à l'abus et au harcèlement sexuel.

- Promouvoir le mécanisme de signalement des plaintes de comportement sexuel inapproprié des humanitaires à l'encontre des populations : sensibiliser les communautés sur le mécanisme existant et le renforcer.
- Maintenir la gratuité de la prise en charge médicale en cas de situation d'épidémie des cas en situation d'épidémie, y compris les cas de COVID-19

Objectif 3 : Renforcer la prévention, la détection rapide et la riposte aux épidémies

- Mettre en place et assurer le fonctionnement du système d'alerte précoce pour les maladies à potentiel épidémique dans les zones de déplacement ou de retour des populations
- Soutenir les enquêtes liées aux alertes épidémiques
- Appuyer la vaccination contre les principales maladies à potentiel épidémique (coqueluche, diphtérie, tétanos, méningite, hépatite, fièvre jaune, rougeole, COVID-19, ...)
- Offrir des soins de santé mentale et de soutien psychosocial aux personnes affectées par les épidémies (premier secours psychologique, prise en charge des cas)

- Organiser des séances de sensibilisation sur les principales maladies à potentiel épidémique et leur prise en charge gratuite dans les zones de déplacement ou de retour, en épidémie ou à haut risque épidémique.

Stratégies de mise en œuvre des interventions

- Consolider les formations sanitaires existantes pour garantir une offre de soins de qualité et gratuite aux populations les plus vulnérables (soutien au personnel qualifié, médicaments, primes, frais de fonctionnement) ;
- Renforcement des capacités techniques du personnel soignant (formation/recyclage, supervision, accompagnement) ;
- Renforcement des capacités des structures de santé (petits équipements, outils de collecte des données, petites réhabilitations) ;



BANGUI, PRÉFECTURE DE BANGUI

Bébé Célestine est prête pour sa vaccination afin de se protéger contre les différentes maladies.

© UNICEF CAR/2023/Lemoyne

- Mise en place des structures de santé temporaires dans les sites PDI de plus de 2 000 personnes et éloignés des formations sanitaires ;
- Déploiement régulier des équipes mobiles de santé dans les zones où les populations n'ont pas d'accès physique à une formation sanitaire ;
- Appui aux agents de santé communautaires (ASC) pour la prise en charge communautaire des maladies les plus courantes (formation, supervision, médicaments, outils de gestion) ;
- Organisation de campagnes de masse de distribution de moustiquaire imprégnées d'insecticide à longue durée d'action (MILDA), distribution de préservatifs, vaccination d'urgence, kits d'accouchement (formation du personnel, collation du personnel, transport des intrants ou des équipes, appui en intrants le cas échéant, etc.) ;
- Appui au fonctionnement des ambulances pour la référence contre référence (primes pour le personnel, carburant, entretien) ;
- Remboursement du transport pour les malades référés et leur accompagnant ;
- Soutenir la mise en place de mécanismes de redevabilité envers les populations affectées à travers des réunions communautaires d'échange et de feedback sur l'assistance offerte. Un système de collecte de feedbacks sera mis en place par le cluster santé. Ce système permettra de prendre en compte le ressenti des personnes affectées de manière systématique avant de prendre une décision.

En collaboration avec d'autres secteurs, de nombreuses activités intersectorielles susceptibles d'être intégrées aux interventions de santé seront mises en place. Les activités de santé seront mises en œuvre de manière synergique et coordonnée avec celles d'autres secteurs clés comme :

- **La Nutrition** à travers le dépistage et la prise en charge des enfants malnutris ; et le suivi conjoint des interventions de santé et nutrition.
- **L' Eau, Hygiène et Assainissement (EHA)** dans le cadre du contrôle et de la prévention des infections et dans la lutte contre les maladies à transmission féco-orale et vectorielle au sein des communautés ;
- **L' Éducation** en assurant la promotion de la santé et de la communication sur les risques sanitaires, indispensables en vue de lutter contre les épidémies et autres événements de santé publique au niveau des écoles et autres lieux d'apprentissage ;
- **Les Violences Basées sur le Genre (VBG)** pour la prise en charge clinique des cas de viols dans les 72 heures ;
- **La Protection** en offrant une aide qui tient compte des besoins spécifiques des personnes les plus vulnérables et en veillant au respect de la dignité des personnes handicapées, des personnes du troisième âge présentant des difficultés spécifiques d'accès aux services de santé ;
- **Le Groupe de travail « Santé mentale et soutien psychosocial » et la Task Team « Santé Sexuelle et Reproductive »** du cluster santé afin de garantir une prise en compte adéquate de ces thématiques dans les interventions en santé, en coordination avec les acteurs de protection ;

La stratégie inclura donc des visites à domicile à travers les agents de santé et relais communautaires. Les cliniques mobiles seront également un moyen d'atteindre les personnes éloignées des structures de santé, les personnes vivant avec handicap, les personnes du 3ème âge ;

Pour ce qui de « CwC » (communication with communities), cela constituera la base stratégique des interventions avec les partenaires du cluster pour l'appropriation des acquis, la redevabilité et la participation communautaire.

La modalité cash dans l'offre de soin de santé dans les zones affectées par la crise reste butée au problème de disponibilité des médicaments et d'autres intrants médicaux dans les structures de santé à l'intérieur du pays en raison de l'absence d'un système d'approvisionnement adéquat au niveau national. Les services payés en cash dans le secteur de la santé sont les suivants :

- le paiement du transport pour faciliter l'évacuation des urgences vitales vers des établissements sanitaires ;
- le paiement des frais journaliers de subsistance pour un garde malade, par patient référé et interné dans un établissement de soins ;

- le paiement des primes du personnel de santé d'un établissement sanitaire ou d'un service afin d'assurer la gratuité des actes et des soins de santé aux populations. En 2023, les partenaires poursuivront ces interventions selon la même stratégie tout en s'ouvrant aux approches innovantes ou expérimentales dans des contextes similaires en tenant compte de la pandémie de la COVID-19 et d'une possible stagnation de l'inflation ;

Dans le cadre de la prévention et de la réponse face à l'exploitation, l'abus et au harcèlement sexuels (PRSEAH), le cluster s'attèlera à : (i) Mettre en place un réseau de Points Focaux chargés de la mise en place et de l'application des mesures de prévention de comportement sexuel inappropriés, et à (ii) Evaluer et renforcer les capacités de chaque organisation membre et observateur du cluster santé, sur les mesures de prévention et de réponse face aux comportements sexuels inappropriés.

Pour l'inclusion des personnes vivant avec un handicap et pour leur faciliter l'accès aux services de santé physique, mentale et psychosociale, le cluster santé va promouvoir, dans toutes les interventions sanitaires, une prise en charge adaptée aux besoins spécifiques des personnes handicapées en tenant compte de l'âge, du genre et du type de handicap.

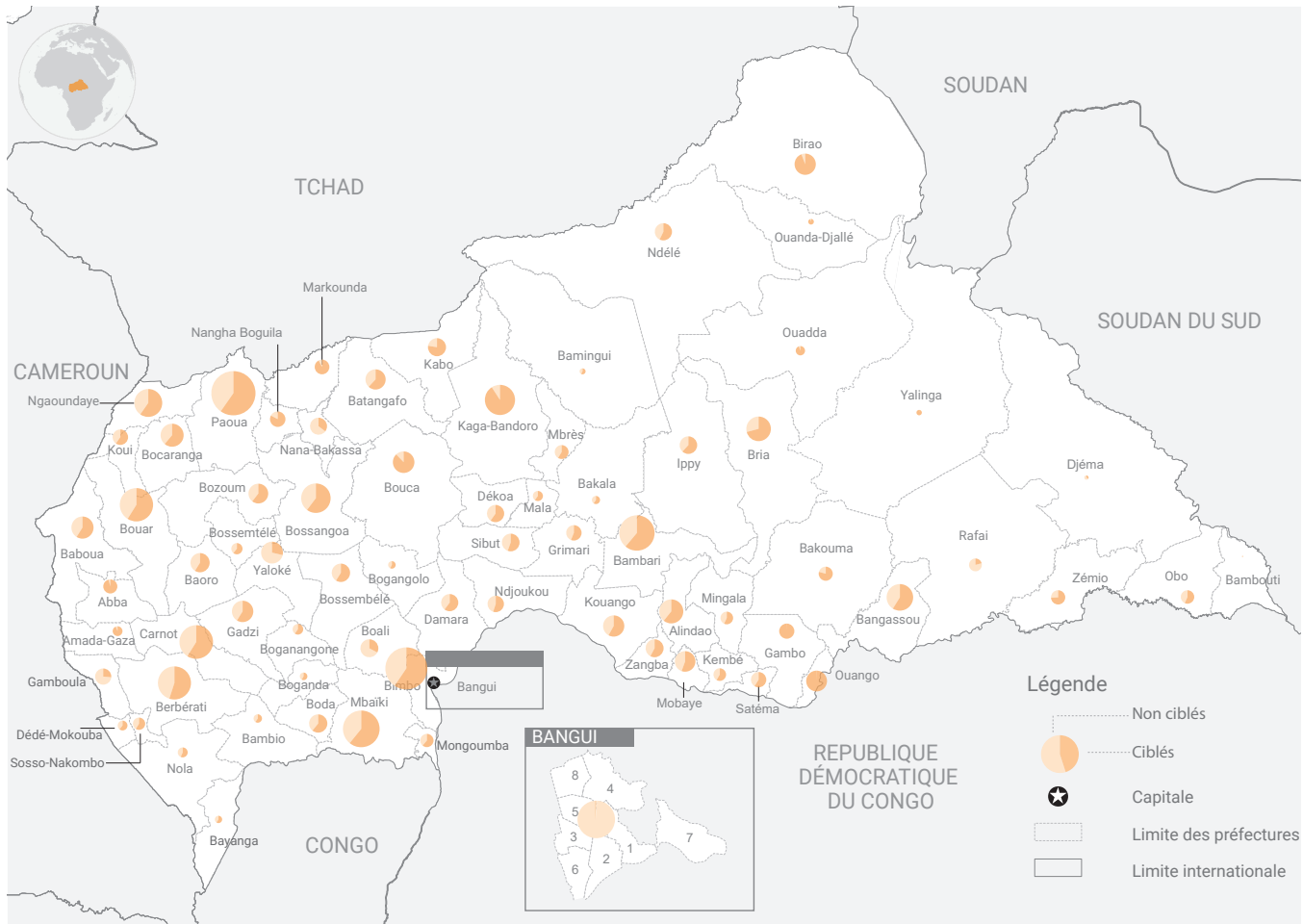
Les interventions des partenaires du cluster seront alignées sur le Plan national de développement sanitaire 2022-2026 qui vient d'être approuvé par le Gouvernement centrafricain.

<https://humanitarianaction.info/plan/1171/logframe#page-title>

3.12 Sécurité alimentaire

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FINANCEMENT REQUIS (\$ US)	PARTENAIRES
2,5 M	1,5 M	120 M	29

PERSONNES CIBLÉES ET NON CIBLÉES PAR SOUS-PRÉFECTURE



Objectifs

En 2024, le cluster prévoit de fournir une assistance alimentaire afin de soutenir les moyens d'existences de 1,5 millions des personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë en vue de sauver des vies et de renforcer la résilience des populations affectées par une crise prolongée en RCA. Les deux objectifs du cluster, alignés aux objectifs du HRP sont formulés comme suit :

- **Objectif 1** : La vie et la dignité de 753 490 personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë (IPC phases 4 et 3) sont préservées à travers de l'assistance alimentaire d'urgence (OS1).

- **Objectif 2** : Les moyens d'existence des populations et communautés en insécurité alimentaire aiguë (751 072 personnes en IPC 3 et 4) sont restaurés et renforcés à travers la fourniture d'une assistance d'urgence agricole et petit élevage en vue d'empêcher les mécanismes d'adaptation négatifs et de soutenir le relèvement et la résilience (OS2).

Stratégie de réponse

La stratégie de la réponse humanitaire du secteur de la sécurité alimentaire pour l'année 2024 est articulée dans la logique non seulement de sauver des vies, mais aussi de soutenir le relèvement des populations affectées par une succession des chocs dans un contexte particulier

de crise prolongée et de renforcer leur capacité à y faire face en vue de réduire le cycle répété des interventions humanitaires. Ainsi, l'architecture de la réponse définie par le secteur repose sur une approche innovante et multidimensionnelle consistant à la fois à fournir une assistance humanitaire vitale complémentaire et à soutenir les moyens d'existence. Pour s'assurer que la réponse reste pertinente au fil du temps, la stratégie du cluster établit aussi le lien avec le système de surveillance existants, entre autres l'Initiative Conjointe de Suivi des Marchés ICSM de REACH, l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité fondée sur la téléphonie mobile (mVAM) du PAM, le suivi à distance assuré par FEWSNET et le dispositif d'alerte précoce coordonné par le ministère de l'Agriculture et du développement rural (MADR). Cette approche se veut très efficace non seulement pour la stabilisation recherchée dans le cadre de la réponse humanitaire, mais aussi préparera les communautés à s'engager dans le travail lié à leur résilience à plus long terme.

Par ailleurs, le cluster met la vulnérabilité face aux chocs comme critère de base pour la réponse et appliquera indistinctement ce critère à tous les différents groupes de populations, notamment les PDI en famille d'accueil ou sur site, les retournées et les populations hôtes.

Principales activités

De façon opérationnelle, la stratégie du cluster est conçue et articulée sur trois piliers selon le niveau de sévérité de l'insécurité alimentaire de la zone. Le premier pilier consiste fournir une réponse aux besoins humanitaires dans les neuf (09) sous-préfectures en phase IPC4. Cette réponse, qui sera fournie en Cash ou sous forme de vivres selon la modalité la plus appropriée au contexte, sera étalée sur neuf (09) mois pour les personnes en situation d'urgence d'IPC et six (06) mois pour les personnes en situation de crise dans ces mêmes zones qui sont les plus sujettes aux chocs liés aux conflits et aux déplacements des populations mais aussi aux difficultés d'accès et à l'inflation des prix. Le but premier de la réponse en sécurité alimentaire dans ces zones est de sauver des vies.

Le second pilier constitue l'espace de convergence pour les deux types de réponse prévue par le cluster et est composé de 15 sous-préfectures situées à la lisière de la phase 3 de l'IPC. Alors que les personnes en situation d'urgence recevront une assistance pour couvrir neuf (09) mois de besoin, la stratégie

de réponse du cluster prévoit une réponse sur six (06) mois pour les personnes en situation de crise se trouvant dans ces mêmes zones. Cette réponse sera fournie en cash ou en vivre selon la pertinence de la modalité dans le contexte. Etant donné que ces zones sont moyennement sujettes aux chocs surtout liés aux conflits et aux déplacements des populations, la réponse d'urgence sera complétée par des actions d'appui aux moyens d'existence dans ces zones. Le but étant non seulement d'éviter le basculement de ces zones vers une situation d'urgence, mais aussi d'empêcher la perte de moyens d'existence et un risque d'enlèvement face aux chocs même les moins graves.

Au regard de la prévalence des chocs et de la situation humanitaire qu'ils engendrent dans les zones mentionnées pour les deux piliers, les acteurs humanitaires d'autres secteurs seront aussi présents, ce qui permettra la mise en œuvre d'une réponse multisectorielle. Ainsi, la réponse du cluster sur ces deux premiers piliers va se combiner et sera en emphase avec des interventions dans les secteurs de la nutrition, d'EHA et d'abris/CCCM, de la protection transversale et de la logistique étant déjà parties intégrantes de la stratégie de réponse du cluster.

Le troisième pilier est composé de quarante-huit (48) sous-préfectures qui sont soit les moins affectées par les différents chocs, soit celles où les effets des chocs sont atténués par la capacité endogène des populations à s'y adapter, par l'effet de plusieurs années de réponse humanitaire. Considérant le caractère prolongé de la crise en RCA, ces zones affichent néanmoins un niveau de vulnérabilité très élevé face aux chocs. Ainsi, la stratégie de réponse sur ce pilier vise à soutenir les moyens d'existence et le relèvement précoce des populations en vue de les engager dans un parcours graduel pour le Nexus. En outre, les personnes se trouvant en situation d'urgence dans ces sous-préfectures seront aussi prises en charge à travers une réponse en cash ou en vivres pour couvrir trois (03) mois de leurs besoins. Dans ces zones, un travail collaboratif et de coordination avec les acteurs du développement doit aussi être assuré.

Synergie et complémentarité avec les autres secteurs

La stratégie de réponse du cluster intègre aussi systématiquement les approches transversales (genre et âge, VIH/SIDA, diversité, handicap, protection et environnement) et le respect des principes de ne pas

nuire, de dignité, de redevabilité et de participation, donc réserve une place de choix à la protection transversale conformément aux objectifs de centralité de la protection. En effet, les questions relatives à la prise en compte du genre, du handicap, des personnes à besoins spécifiques sont définies comme une exigence de la qualité des programmes et de redevabilité et se retrouve dans le guide de ciblage géographique et de ciblage des bénéficiaires mais aussi dans les différentes notes de cadrage des activités d'assistance alimentaire et d'appui aux moyens d'existence.

S'agissant de la protection de l'enfant de façon spécifique, le cluster sécurité alimentaire et le groupe de travail protection de l'enfant ont défini une note d'orientation pour l'intégration de la protection de l'enfant dans la sécurité alimentaire à travers un processus d'introduction et de validation des critères spécifiques et des référencements. En effet, l'insécurité alimentaire est un facteur qui exacerbe de nombreux risques pour la protection des enfants, filles et garçons,

notamment la détresse psychosociale, la séparation familiale, la violence physique et émotionnelle, l'exploitation sexuelle et par le travail, le mariage des enfants, le recrutement et l'utilisation de ces derniers par les forces et groupes armés. Par cette initiative, il s'agira de conduire un travail collaboratif au niveau stratégique et opérationnel entre le cluster sécurité alimentaire et le groupe de travail protection de l'enfant pour apporter une assistance alimentaire plus inclusive permettant de limiter le fait que les ménages en situation d'insécurité alimentaire aient recours à des mesures d'adaptation d'urgence ou de crise, défavorables à la protection des enfants.

Dans les localités où les marchés sont fonctionnels et approvisionnés, l'assistance alimentaire sera davantage fournie par le biais de transferts monétaires, tandis que les transferts en nature continueront d'être utilisés dans les autres localités là où les conditions les permettent.



ALINDAO, PRÉFECTURE DE LA BASSE KOTTO

A 17 kilomètres d'Alindao, une femme de 3ème âge prépare du haricot, qui servira de déjeuner et diner.

©OCHA/V. Bero

Dans des conditions appropriées, un soutien à la production agricole et pastorale d'urgence sera apporté. Tout ceci passera par des activités de renforcement des capacités et des formations thématiques, une assistance à la production agricole d'urgence au travers de cultures à cycle court, et de la distribution de semences améliorées et d'outils agricoles de base. La promotion du petit élevage sera effectué par la mise à disposition de reproducteurs pour le restockage du bétail mais également de la vaccination du bétail. Les modalités d'intervention seront des distributions sous forme de foire, en nature ou via des transferts monétaires. Le système de foire s'est révélé efficace pour atteindre la communauté dans son ensemble, L'appui aux moyens d'existence prendra aussi en compte l'accès à la terre par les différents groupes et leurs capacités à protéger leur actif, ainsi que la différence de genre et d'âge, en empêchant toute situation risquant d'exposer les personnes à la violence basée sur le genre ou à l'exploitation des mineurs dans le travail agricole.

Coût de la réponse

Le coût global de la réponse est estimé à 120 millions de dollars USD pour une cible de 1,5 millions de personnes réparties entre les deux catégories de réponses. Le coût de la réponse humanitaire en assistance alimentaire est de 85,5 millions de dollars USD pour une cible de 753 490 personnes. L'appui en moyen d'existence est estimé à 34,6 millions de dollar USD et ciblera 751 072 personnes.

Le calcul des coûts pour l'assistance alimentaire prend en compte les coûts d'acquisition des intrants et du transport ou de la prestation des institutions de microfinance pour les distributions en espèce qui

varient en fonction des contraintes opérationnelles. Ainsi, considérant la forte disparité en termes d'accès aux zones et en termes de distance, les coûts de la réponse par ménage diffèrent d'une zone à une autre. Nonobstant, cette disparité, le coût moyen de la réponse est estimé à 21 dollars USD par personne, ce qui s'élève à 105 dollars USD par mois pour un ménage moyen de 5 personnes. La structure des coûts pour l'appui aux moyens d'existence est la même que celle de l'assistance alimentaire. Le coût moyen de la réponse est estimé à 129 dollars USD pour un ménage moyen composé de 5 personnes. Le fichier de calcul des coûts est disponible ICI

Suivi

Dans le cadre du suivi de la sécurité alimentaire et des marchés, afin d'optimiser la couverture géographique, le cluster s'appuiera sur les systèmes existants tels que mVam, CFSAM, ICSM de REACH, ICASEES et le MDAR. Une analyse intégrée de l'insécurité alimentaire aigue et une cartographie de la sévérité basée sur l'IPC sera faite de manière systématique deux fois par an dans la mesure du possible en plus des mises à jour qui seront fournies par les systèmes de surveillance mis en place par les partenaires du cluster. Chaque trimestre, le cluster publiera un rapport qui fera une compilation de la situation de la sécurité alimentaire, les risques des catastrophes naturelles, ainsi que les sinistres tels que les inondations, les feux de brousse, les maladies des cultures et des bétails tout en améliorant la coordination des efforts de réponse.

<https://humanitarianaction.info/plan/1171/logframe#page-title>

3.13 Violences basées sur le genre (VBG) DdR

PERSONNES DANS LE BESOIN

1,2 M

PERSONNES CIBLÉES

944 K

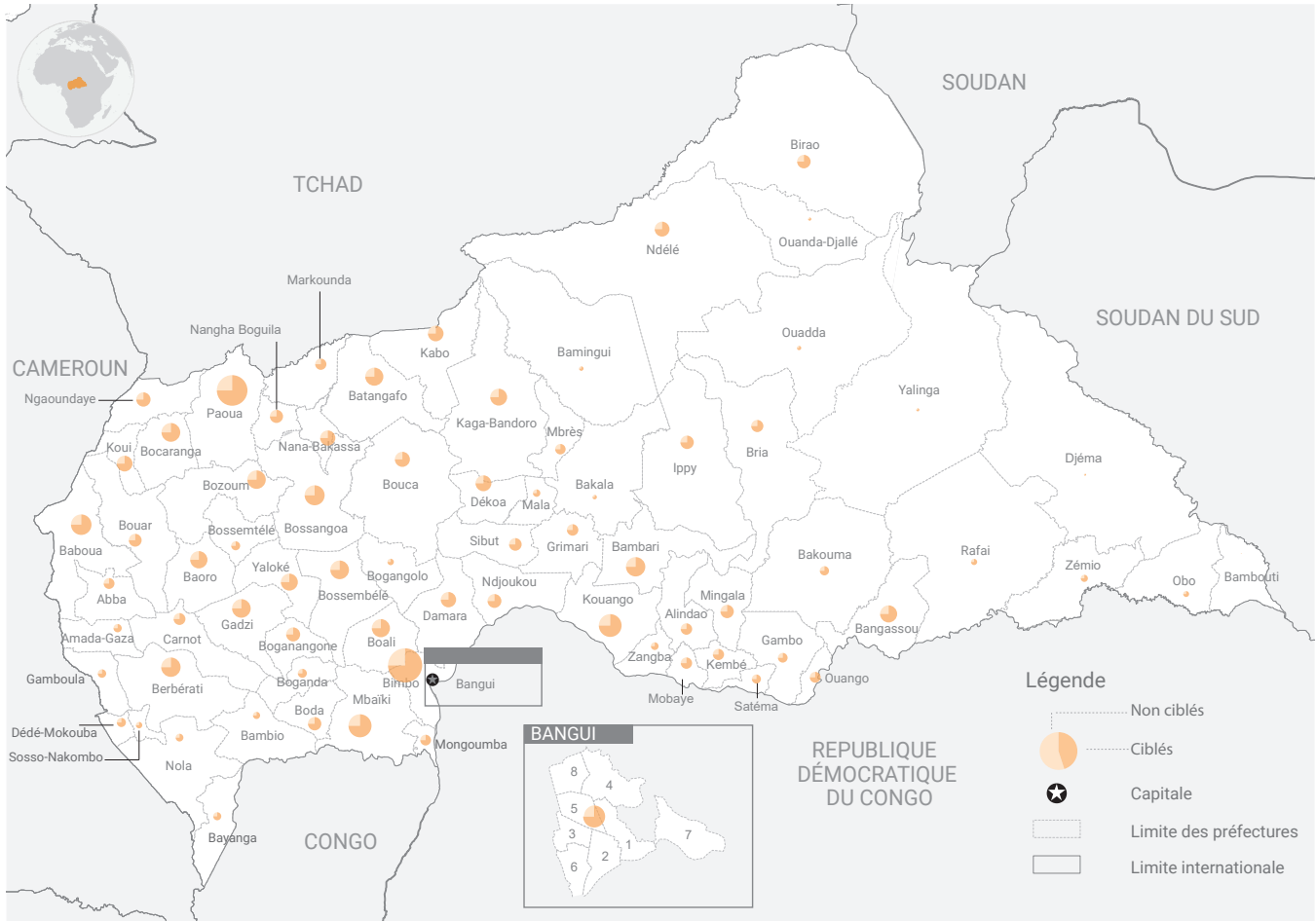
FINANCEMENT REQUIS (\$ US)

11,8 M

PARTENAIRES

60

PERSONNES CIBLÉES ET NON CIBLÉES PAR SOUS-PRÉFECTURE



Objectifs

- Objectif 1.** Assurer la survie et la dignité des populations affectées par les chocs internes et externes et renforcer leur résilience ainsi que leur bien être psychosocial grâce à des services de Protection intégrés, holistiques et inclusifs, prenant en comptes les besoins spécifiques des femmes, des enfants et des personnes en situation de handicap (Rattaché à l'OS1).
- Objectif 2.** Renforcer la protection des populations affectées par des chocs à travers la réduction des facteurs aggravant leur exposition aux risques, y compris les risques pour la protection de l'enfant, les violences basées sur le genre (VBG), les engins explosifs, et l'accès aux logements, terres et biens (Rattaché à l'OS1)
- Objectif 3.** Renforcer les mécanismes à base communautaire et les services sociaux de base, pour une meilleure Protection des enfants, des femmes et des hommes à travers la promotion de l'accès à la documentation civile liés au déplacement, au logement, terre et bien et de la cohésion sociale ainsi que la prévention de l'exploitation et la traite des personnes (Rattaché à l'OS2).

Stratégie de réponse

Les interventions de l'AoR VBG cibleront en priorité 944 357 personnes ayant des besoins extrême en matière

de protection face aux violences basées sur le genre y compris 29 877 survivant(e)s de VBG/EAS.

Le champ d'intervention du domaine de responsabilité VBG sera tout le territoire national de la République Centrafricaine avec comme priorité les zones à fort défis sécuritaires et à risque extrême de VBG. Cette priorisation des interventions tient compte de l'ampleur de la crise, et l'exposition de plus en plus accentuée des groupes les plus vulnérables à la violence y compris les VBG, en particulier les femmes et les filles. Ce ciblage des zones tient également compte de la capacité opérationnelle des acteurs du domaine de responsabilité VBG ainsi que du nombre de personnes ayant besoin de protection.

Principales activités

Le paquet d'activités sera mis en œuvre à travers trois axes principaux :

Axe 1. Offre de services aux survivant.e.s VBG/EAS : disponibilité et qualité des services de prise en charge

Il s'agit d'améliorer la disponibilité et la qualité des services de prise en charge multisectorielle des survivant(e)s de violences basées sur le genre et le soutien psychosocial des femmes et filles en situation de détresse grâce à des espaces sûrs et sécurisés. Cette offre favorise une prise en charge rapide et de qualité des besoins holistiques des survivant(e)s de VBG pour faciliter non seulement leur rétablissement mais surtout pour les aider à reprendre le cours de leur vie et à s'épanouir. Les activités comprennent :

- Soutien psychosocial adapté aux besoins des femmes et filles en situation de détresse et axé sur la guérison, l'autonomisation et le rétablissement. Il s'agira de fournir aux femmes et aux filles des services de soutien psychosocial individuels et collectifs sûrs, accessibles et d'inclure les femmes et les filles victimes de discrimination et de remédier aux obstacles liés à l'accès, sans cibler exclusivement les personnes survivantes de VBG/EAS. Collaborer avec les acteurs spécialisés dans la protection de l'enfance pour comprendre les activités de soutien psychosocial destinées aux jeunes et aux adolescents, filles et garçons, survivant.e.s d'abus sexuels, informer les enfants survivants et leurs aidants sur les services disponibles et les orienter le cas échéant.

- Gestion des cas de VBG/EAS grâce à une prise en charge de qualité, avec notamment une assistance et un soutien coordonnés pour leur permettre d'accéder aux services disponibles. Dans les situations où un suivi peut s'avérer difficile et où la sécurité du ou de la survivant.e est menacée, l'assistant.e sociale spécialiste de la VBG doit consacrer la première session à l'élaboration d'un plan de sécurité avec la/le survivant.e et s'assurer que celle-ci/celui-ci dispose des informations nécessaires et/ou d'une stratégie pour obtenir le soutien dont elle/il a besoin.
- Soins de santé pour les survivant.e.s de VBG/EAS : ils/elles auront accès à des soins de santé adaptés de qualité, y compris des services de santé pour les survivant(e)s de violences sexuelles et violences entre partenaires intimes ainsi que d'autres formes de VBG, ainsi qu'à des services d'orientation pour prévenir et/ou réduire les effets de la violence.
- Soutenir les activités génératrices de revenus (AGR) d'urgence pour les femmes et filles vulnérables. Un accent sera mis sur l'autonomisation des organisations féminines à base communautaire dont leurs plans d'affaires seront financés par les acteurs du secteur VBG. Les activités socio-économiques de ces organisations féminines faciliteront l'intégration de ces survivantes des VBG ainsi que le soutien mutuel entre les femmes et filles de la même organisation.
- Encourager les référencement des survivants VBG/EAS : les systèmes d'orientation sont conçus pour mettre rapidement en contact les survivantes de VBG avec les prestataires de services multisectoriels compétents, de manière fiable, sûre et confidentielle. Les interventions visent à prévoir et à prendre des actions concrètes permettant de faciliter le transport des survivant.e.s vers d'autres services de prise en charge si nécessaire. La collaboration avec le réseau PSEA est mise à profit pour appuyer la dissémination de la cartographie des points focaux PSEAS, le circuit de référencement VBG afin de faciliter le rapportage des cas de VBG/EAS et le référencement des survivant.e.s de VBG/EAS
- Faciliter l'hébergement des survivant.e.s de VBG : cette activité permet de prendre des actions favorisant l'accès à un hébergement sûr et

confidentiel pour les survivant.e.s de VBG, dont l'appui à des familles d'accueil comme alternative dans les zones où des services d'hébergement formels n'existent pas.

- Renforcement des capacités des prestataires de services VBG afin de former les prestataires de services (agents psychosociaux, personnel médical, etc.) sur le paquet prioritaire de prise en charge des survivant.e.s de VBG. Cela inclut au minimum des formations sur la gestion des cas de VBG, la prise en charge médicale de violences sexuelles et de violences de la part des partenaires intimes, ainsi que la collecte de données (GBVIMS).
- Déploiement des cliniques mobiles : cette approche sera mise en place en collaboration avec les autres secteurs humanitaires tel que le cluster santé afin de rendre disponible un paquet minimum de VBG en faveur des survivant.e.s se trouvant dans les zones difficiles d'accès.
- La mise en place d'espaces sûrs et sécurisés pour les femmes et les filles : Toutes les activités et tous les services doivent être déterminés en consultation avec les femmes et les filles. Quatre catégories générales d'activités pour les femmes et les filles dans l'espace sûr sont envisageables : (i) La prestation de services, y compris le référencement ; (ii) un soutien psychosocial et des activités récréatives et (iii) le développement des compétences et activités de subsistance ; (iv) Information et sensibilisation pour améliorer l'accès des femmes à l'information et aux ressources.
- Aide financière sous la forme de cash aux femmes et filles vulnérables dans la gestion des cas de VBG : Cette intervention a pour objectif de (i) Apporter un soutien immédiat aux femmes et filles à risque élevé de VBG pour obtenir une aide d'urgence/vitale ; (ii) faciliter l'accès aux services, favoriser l'autonomisation des survivantes de VBG sur le moyen et long terme et (iii) Atténuer les risques de violence basées sur le genre.
- Justice et aide judiciaire : Les secteurs juridique et judiciaire doivent aider les survivant.e.s de VBG à accéder à des services sûrs et centrés sur elles, qui protègent leurs droits et facilitent leur accès à la justice. Un réseau des parajuristes et des formations sur l'accès à la justice, les droits

de l'homme, seront mises en place. Le programme de formation de ces para juristes améliorera la disponibilité et la qualité de la prise en charge juridique et judiciaire

Axe 2 : Prévention et mitigation des risques de VBG/EAS

Le but de cet axe est d'assurer la conduite et la mise en œuvre d'activités de transmission des messages qui sauvent les vies à travers des séances de sensibilisation sur les services disponibles (où, comment, quand y accéder), la mise en place de plans visant à réduire les risques de violences basées sur le genre. Cet axe vise aussi à mettre en place des approches contribuant à un changement positif de comportement des membres des communautés, l'adoption d'attitudes favorables et la valorisation de normes socio culturelles positives pour la protection des droits des femmes et des filles, la réduction de stratégies d'adaptation négative par les femmes et les filles, ainsi que la réduction des risques de VBG dans les interventions humanitaires d'autres clusters/secteurs dans leur ensemble. Les activités essentielles à entreprendre sous cet axe doivent inclure :

- Mobilisation communautaire contre les VBG/EAS : cette activité sera menée à travers des campagnes de sensibilisation générales d'information et de sensibilisation adaptées aux adolescentes afin de renforcer l'engagement des hommes et des garçons. Ces activités doivent également privilégier le renforcement de capacités de réponse aux VBG des organisations communautaires de base, en particulier les groupements et associations de femmes et de jeunes ainsi que les leaders communautaires et autorités locales. Les pools d'activistes communautaires seront constitués, formés et engagés dans la transformation des normes sociales favorisant les violences faites aux femmes et aux filles.
- Sécurité et atténuation des risques : les acteurs de l'action contre la VBG préconisent d'intégrer l'atténuation des risques de VBG et le soutien apporté aux survivant.e.s dans les interventions de tous les secteurs humanitaires. Les plans visant à atténuer les risques de VBG doivent être élaborés. Les clusters prioritaires à cibler incluent la sécurité alimentaire, l'éducation, la nutrition, la santé, EHA, le DdR Protection de l'enfance ainsi que le groupe Cash.

- Prévention de l'exploitation et des abus sexuels en coordination avec les groupes de travail et point focaux PEAS : les services d'intervention dans les secteurs de la protection de l'enfance et de la lutte contre la VBG doivent être équipés pour répondre aux besoins des enfants survivants de violences sexuelles, les enfants et les adolescents, filles et garçons, bénéficient d'un meilleur accès à des services de prise en charge adaptés à l'âge et au genre.
- Achat et distribution de kits de dignité : cette intervention permet de répondre de manière urgente aux besoins des femmes et des filles vulnérables, y compris les survivantes de VBG, pour renforcer leur dignité, leur sécurité et atténuer les risques d'exposition à la VBG/EAS. La distribution des kits de dignité permettra aussi de favoriser des discussions sur les VBG/EAS et de partager des informations sur les services disponibles. Un stock de contingence en kits de dignité sera aussi constitué afin de permettre une réponse rapide à de nouveaux chocs, y compris des inondations. Le contenu des kits de dignité sera basé sur la version révisée de la composition des kits de dignité établie par le DdR VBG en consultation avec les communautés bénéficiaires.
- Appui aux évaluation VBG : cette activité permet aux acteurs de collecter les données nécessaires à l'analyse des risques VBG qui pourra orienter leurs approches d'intervention et leur permettre de réajuster les activités de prévention, de réduction des risques et de réponse. Ces évaluations peuvent inclure des audits de sécurité multisectoriels, l'analyse des barrières d'accès aux services, etc.

Axe 3 : Coordination, renforcement des capacités et plaidoyer

- La coordination permet de concevoir des mesures rapides et concrètes qui visent à atténuer les risques, ainsi qu'à mettre en œuvre des programmes de prévention et d'intervention face à la VBG.
- Il convient de mettre en œuvre des processus de coordination à tous les niveaux – formel ou informel, local ou régional en RCA. Enfin de promouvoir la localisation, les ONG locales, particulièrement les organisations et associations féminines, seront privilégiées pour bénéficier d'un renforcement de capacités VBG permettant d'améliorer leurs

compétences techniques sur la programmation VBG et de rendre la réponse aux VBG plus durable et accessible.

- La cartographie des services disponibles aux survivant.e.s de VBG à travers différentes sous-préfectures sera élaborée ou mise à jour, avec une analyse des gaps dans les services et une mise à jour des circuits de référencement pour la prise en charge multisectorielle des survivant.e.s de VBG.
- Consolider les évaluations des VBG et la gestion de l'information à travers des outils d'évaluations VBG multisectorielles, le suivi de la réponse VBG et des formations afin d'assurer la disponibilité des données pour orienter les programmes VBG, le plaidoyer, la mobilisation de ressources etc.
- Le DdR VBG et ses partenaires à différent niveau (local, national) conduira des activités de plaidoyer auprès des différents partenaires/acteurs afin d'apporter des solutions à des problématiques liées aux interventions VBG y compris des stratégies pouvant aider à surmonter les obstacles concernant l'accès aux services de prise en charge de VBG.

Coût de la réponse

Le budget s'élève à 11 832 674 dollars USD en 2024. Ce budget a été estimé sur la base des détails ci-dessous :

- Gestion des cas de VBG : 110 dollars USD par survivant.e Ce budget inclut le paiement des gestionnaires des cas de VBG, des superviseurs de gestion des cas, les équipes mobiles
- Formation sur la VBG et autres thématiques : 93 dollars USD par personne formée
- Activités psychosociales pour les femmes et filles dans les espaces sûrs et sécurisés : 14 dollars USD Aide à la prise en charge médicale VBG : 87 dollars USD. Ce coût inclut l'achat des kits post-viol et le paiement du personnel
- Distribution des kits de dignité : 42 dollars USD. Ce budget inclut le coût de transport et de distribution
- Sensibilisation, réduction des risques liés aux VBG : 3 dollars USD par personne. Ce coût inclut le paiement des mobilisateurs communautaires
- Action de prévention et de mitigation des risques de VBG : 18 US \$ par personne. Ce budget inclut

l'aménagement des espaces sûrs, le cash transfert aux suivantes de VBG pour accéder aux services payants et/ou non disponibles dans la zone pour les autres femmes et filles vulnérables et des formations.

- Appui aux évaluations des besoins VBG : 2 dollars USD par personne.

Suivi

Les données qui alimenteront le cadre de résultat du HRP du volet VBG seront principalement produites par les organisations membres et par l'équipe coordination du domaine de responsabilité VBG tant du secteur privé que de l'entité gouvernemental sur l'ensemble du territoire centrafricain.

Ces données, qui seront collectées par le biais d'activités visant à lutter contre les VBG, renseigneront les indicateurs du domaine de responsabilité et seront à fréquence mensuelle transmises à l'équipe coordination du domaine de responsabilité qui procédera à la compilation et à la transmission au cluster Protection. En sus, l'équipe coordination se chargera de la compilation trimestrielle des données par indicateur et assurera leurs mises en ligne sur le RPM.

<https://humanitarianaction.info/plan/1171/logframe#page-title>

3.14 Plan de réponse pour les réfugiés

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FINANCEMENT(\$ US)	PARTENAIRES
82 K	72 K	36 M	11

Ce chapitre n’inclut pas les réfugiés soudanais et 3 000 rapatriés du Soudan à la suite de la guerre, qui font l’objet d’une réponse régionale des réfugiés (RRP).

Objectifs

- En 2024, les personnes déplacées de force, y compris les communautés d’accueil, jouissent de leurs droits conformément aux instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux.
- En 2024, les personnes déplacées de force et les communautés d’accueil jouissent en toute sécurité de leurs droits fondamentaux, vivent dans la dignité et améliorent leur bien-être.
- En 2024, notre objectif est d’autonomiser les personnes déplacées de force, en veillant à ce qu’elles vivent dans un environnement sûr, sans violence ni exploitation, et en leur permettant de réaliser pleinement leur potentiel.
- D’ici 2024, les personnes déplacées de force, les personnes menacées d’apatridie et les communautés d’accueil trouveront des solutions durables et deviendront autonomes.

Au 30 Novembre 2023, la RCA abrite 11 226 réfugiés (en et hors camps, ruraux et urbains), provenant en majorité du Tchad (%), et du Soudan (%), dont 49% d’hommes et 51% de femmes. Les enfants représentent 54% et les adultes 46%. Les réfugiés sont répartis dans la Ouaka (34% à Pladama-Ouaka et Kouango), le Haut-Mbomou (34% à Obo, Zemio et Mboki), Bamingui-Bangoran (8% à Ndelé) et Bangui (24 %).

Stratégie de réponse

En RCA, le HCR a élaboré une stratégie pluriannuelle 2024-2027 pour répondre aux besoins des réfugiés. Les axes stratégiques pour 2024 sont l’amélioration de l’environnement de la protection ; la prévention et la réponse aux VBG, la protection de l’enfant/ l’éducation, le renforcement de la coordination à travers le modèle de coordination pour les réfugiés, l’accès facilité aux services sociaux de base, y compris l’accès à la

documentation civile. La recherche des solutions pour les personnes affectées par des crises dans les pays voisins reste un axe prioritaire pour le HCR et ses partenaires dans le cadre de cette réponse aux réfugiés. En suivant l’approche Nexus- (Humanitaire- Paix- Développement) le HCR poursuit l’objectif relatif aux solutions en contribuant à un environnement favorable à travers une inclusion socio-économique des réfugiés et demandeurs d’asile. En 2024, le plan de réponse aux populations affectées, suit une approche globale destiné à avoir un impact durable en adoptant une stratégie de protection sur le long terme. L’approche adoptée dans le cadre de la mise en œuvre sera une approche basée sur les communautés, inclusive et sensible aux diversités.

Suivi de la réponse aux réfugiés

Le HCR a développé une politique de suivi et d’évaluation qui comprend un cadre axé sur les risques, en vue d’assurer une mise en œuvre opérationnelle plus rationnelle, qui sécurise les réfugiés et leurs populations hôtes, et qui permet la réalisation plus optimale des objectifs de protection et l’assurance de solutions durables. Dans le cadre de la nouvelle politique de gestion axée sur les résultats, le cycle opérationnel annuel du HCR se termine par une phase d’évaluation ayant pour objectifs l’examen des progrès réalisés en vue de parvenir à des solutions favorables aux réfugiés, de renforcer l’appropriation conjointe des résultats avec tous les acteurs et de prendre en compte les leçons apprises pour l’avenir. Une approche basée sur la redevabilité permet d’avoir des feedbacks directs de la part des populations affectées ciblées.

Le suivi des activités liées à la réponse pour les réfugiés se fera dans le cadre de la coordination de la réponse pour les réfugiés (RCM model) et sera adapté au contexte de la RCA (voir Annexe 1).

1. Amélioration de l’environnement de protection

Accès aux procédures d’asile : De façon générale, l’ensemble de la population des réfugiés et des demandeurs d’asile vivant en RCA continuera de

bénéficiaire de la protection internationale en 2024 grâce à un régime juridique garantissant le respect de leurs droits conformément aux instruments juridiques internationaux, régionaux et nationaux souscrits par la RCA.

En matière de Détermination du statut de réfugié (DSR), même si les procédures d'asile et les cadres juridiques appliqués dans les institutions publiques de DSR sont conformes aux normes internationales, il existe des défis à relever en la matière. En collaboration avec les différentes parties prenantes, les efforts vont se poursuivre pour améliorer davantage le processus de DSR.

Ainsi des actions de plaidoyers auprès des instances étatiques pour une meilleure protection des réfugiés et demandeurs d'asile et les renforcements de capacités se poursuivront en 2024 notamment en faveur des demandeurs d'asile arrivés en RCA du fait de la crise survenu dans le Sud du Tchad courant 2023. Des plaidoyers seront menés auprès du gouvernement pour avoir un arrêté accordant le bénéfice du statut *prima facie* à tous les demandeurs d'asile tchadiens concernés par cette crise généralisée. Les réfugiés en conflit avec la loi continueront à bénéficier d'une assistance juridique de la Commission nationale pour les réfugiés (CNR).

Enregistrement individuel et enrôlement biométrique continu : Le HCR veillera à aider la CNR à assurer l'enregistrement individuel et l'enrôlement biométrique continu, et la vérification physique de tous les réfugiés et demandeurs d'asile vivant sur le territoire centrafricain. Des actions de renforcement de capacités auprès des instances étatiques se poursuivront. Dans le cadre du transfert des compétences, le HCR mettra à la disposition du Gouvernement de la RCA à travers la Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR), son expertise technique pour former et accompagner les agents de la CNR dans l'utilisation de l'outil global de gestion des données.

Renforcement de protection à base communautaire et redevabilité : En 2024, le HCR et ses partenaires vont renforcer les mécanismes de communication, de mobilisation communautaire et la redevabilité envers les communautés réfugiés, demandeurs d'asile et rapatriés. Les activités de protection seront axées sur l'amélioration de l'accès aux services de protection plus efficaces, inclusifs et participatifs. La protection

de l'enfant sera renforcée par la mise en œuvre des activités communautaires dans les villages d'accueil. On procédera à l'évaluation des besoins, la détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant avant toutes les activités impliquant des enfants.

Le HCR renforcera l'accès aux services sociocommunautaires de base (éducation, santé, Espaces amis d'enfants) pour les enfants. Aussi, le HCR poursuivra la collecte et le partage des données sur les violations des droits des enfants en l'occurrence, les violations de la Résolution 1612 et les référencement vers les services disponibles. Le HCR va s'assurer que tous les enfants réfugiés et demandeurs d'asile obtiennent les actes de naissance. A cet effet, le HCR continuera de soutenir les autorités pour enregistrer les naissances et la délivrance des actes de naissance.

Le processus d'identification et de soutien aux personnes ayant des besoins spécifiques (PBS) seront améliorés. L'assistance aux PBS sera maintenue par le biais de transferts monétaires.

La prévention/mitigation des risques et réponses aux violences basées sur le genre seront renforcées. Le renforcement des capacités et la redynamisation des structures communautaires de protection se poursuivront ainsi que le soutien aux femmes et aux filles à risque par le biais d'activités de subsistance en collaboration avec d'autres agences et acteurs lié au VBG.

Le HCR poursuivra les actions visant à améliorer la coexistence pacifique entre les réfugiés/ demandeurs d'asile, les rapatriés et la communauté hôte.

2. Accès aux services de base

Education : L'inclusion des réfugiés et demandeurs d'asile dans les systèmes scolaires de leurs lieux de vie reste le principe. L'accès à l'éducation des réfugiés en âge d'être scolarisé vivant en milieu urbain est rendue possible par le biais d'un accord-cadre avec EcoBank et Telecel. Cette assistance couvre les niveaux d'éducation primaire, secondaire et tertiaire. Pour certains réfugiés ayant décroché du circuit scolaire normal, le HCR facilitera l'accès aux formations professionnelles avec l'appui du Bureau international du travail (BIT). Pour ce qui est des réfugiés et des demandeurs d'asile se trouvant dans les autres provinces, le HCR et ses partenaires vont s'assurer que les enfants aient accès à l'éducation et bénéficient de kits scolaires.

Santé et nutrition : Le HCR continuera de garantir la prise en charge sanitaire des réfugiés ruraux et urbains les plus vulnérables. Dans les zones de retour des rapatriés, le HCR va soutenir les infrastructures sanitaires et d'autres équipements pour favoriser la cohésion sociale. En matière de lutte contre la malnutrition, le HCR va renforcer l'appui aux infrastructures médicales existantes mais surtout promouvoir les activités de prévention et de prise en charge des cas de malnutrition. D'autres partenaires vont assurer la prise en charge et le renforcement des structures sanitaires présentes dans les zones abritant des réfugiés et des demandeurs d'asile tchadiens.

Abris et non-vivres (NFI) : L'assistance en kits NFIs/ Abris, se fait en fonction des évaluations des besoins identifiés au sein des communautés de réfugiés/et des demandeurs d'asile.

3. Solutions

Autosuffisance économique : Le HCR envisage de renforcer la collaboration avec les acteurs spécialisés dans la résilience/ développement et ceux spécialisés dans la sécurité alimentaire afin d'améliorer et de soutenir les initiatives communautaires (groupements agricoles-communautaires, la fourniture d'outils et d'intrants agricoles ainsi que l'encadrement technique aux activités génératrices de revenus, les activités commerciales et artisanales.) pour promouvoir l'autosuffisance économique des réfugiés et la résilience de leurs communautés d'accueil.

Intégration Locale et naturalisation : Le HCR poursuivra le plaidoyer auprès du Gouvernement centrafricain pour promouvoir l'intégration locale et l'accès à la nationalité centrafricaine pour les réfugiés ayant sollicité une naturalisation.

Réinstallation dans un pays tiers et voies complémentaires : Le HCR continuera à plaider auprès des Etats pour la réinstallation de certains réfugiés pour leur protection.

<https://humanitarianaction.info/plan/1171/logframe#page-title>

Partie 4 : Annexes



BAMBARI, PRÉFECTURE DE LA OUAKA

À Pladama Ouaka, une municipalité rurale située à environ 10 km de Bambari, les anciennes PDI reprennent une nouvelle vie.

©OCHA/A. Cadonau

4.1 Et si nous ne répondons pas ?



COORDINATION ET GESTION DES CAMPS (CCCM)

Sans les interventions du CCCM, les besoins humanitaires multisectoriels ne seront ni identifiés ni adressés, pour plus de 428 000 personnes dont plus de 247 000 déplacés internes sur sites et en communautés d'accueil. Les personnes faisant face à des chocs récents seront dépourvues d'assistance de base (services et biens de première nécessité), et leur dignité bafouée.

En l'absence de réponse aux problèmes urgents de nourriture, de santé, d'abri, d'eau et d'articles non-alimentaires de première nécessité, les PDI sur sites et en familles d'accueil verront leurs conditions de vie détériorées, et seront exposés à de multiples problèmes de protection. La condition sera davantage intenable pour les personnes âgées, les handicapées, les femmes et les filles.

Enfin, même si la stabilité sécuritaire suscite des retours vers certaines localités, ils ne seront réellement effectifs que pour la majorité des ménages, faute de soutien de la part des acteurs CCCM (collecte d'intentions futures et sensibilisation) pour faciliter la préparation et la mise en œuvre des projets multisectoriels d'accompagnement à la réintégration ou à l'intégration locale. De même, la coexistence pacifique entre communautés sera difficilement assurée dans les lieux de retour sans les sensibilisations menées par les acteurs du CCCM.



ABRIS ET NON-VIVRES (ABRIS/NFI)

Près de 256 000 personnes affectées par les chocs récents ou les déplacements prolongés rencontreront des difficultés pour gérer leur vie quotidienne soit par manque d'abris adéquats et/ou par insuffisance d'articles ménagers essentiels (couvertures, moustiquaires, nattes). Les populations manqueront d'abris, premier élément protecteur contre les intempéries pouvant entraîner des conséquences sur le plan sanitaire (pneumoni, le paludisme). De même, le manque d'ustensiles de cuisine et de récipients pour la collecte et le stockage de l'eau potable mettront davantage en difficulté les femmes et les filles en plus d'entraîner des répercussions sur le plan de l'hygiène, la malnutrition, et les diarrhées.

Sans une assistance en abris pour favoriser le retour ou l'intégration locale des populations déplacées, ces dernières continueront à vivre dans des conditions de vulnérabilité au niveau des sites et des lieux de regroupement, ce qui constitue un frein considérable compte tenu de la volonté de poursuivre la mise en œuvre de solutions durables



EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT

L'absence d'une réponse EHA entraînerait des conséquences dramatiques sur la survie et le bien-être des personnes le plus durement affectées par la crise. La survie de 500 000 personnes pourrait être mise en danger si une assistance humanitaire adéquate n'est pas mise en place avec une augmentation de la morbidité et la mortalité en lien avec les maladies hydriques, une aggravation de la malnutrition, un accroissement des conflits communautaires autour des points d'eau, et des risques élevés de protection surtout pour les femmes et les enfants.

L'absence de fourniture d'eau ou de réparation des services d'eau réduiront la disponibilité d'eau par individu avec des répercussions sanitaires négatives en raison du manque d'hygiène et de la consommation d'eau non potable. Le manque de latrines et de distribution d'articles d'hygiène facilitera la propagation de maladies hydriques et les risques d'épidémie. La non-construction d'infrastructures d'eau et d'assainissement dans

les centres de santé et la non-promotion des bonnes pratiques d'hygiène augmenteront le risque d'infections nosocomiales. L'environnement insalubre et l'augmentation des diarrhées créées par l'absence d'une réponse EHA engendreront une aggravation de l'état nutritionnel surtout pour les enfants. L'absence de fourniture d'accès à l'eau augmentera le temps d'attente et ainsi les conflits autour des points d'eau, au détriment des groupes les plus vulnérables. Cela augmentera également les risques de protection et de violences basées sur le genre en raison de la longue distance à parcourir par les femmes et les enfants pour la corvée d'eau, et de la vulnérabilité créé par des latrines insuffisantes ou non-adéquates (non séparées par sexe, non fermées à clef, trop éloignées, non éclairées). L'accès à l'éducation étant déjà fragile, l'absentéisme et l'abandon scolaire pourraient être renforcés faute de réponse en santé et en hygiène menstruelle (SHM) en milieu scolaire.



NUTRITION

En l'absence d'une réponse urgente et de qualité avec un paquet complet de traitement et de prévention de la malnutrition, non seulement on observera un pic de mortalité des enfants, filles et garçons de moins de 5 ans les plus sévèrement atteints, mais aussi une forte augmentation de la morbidité liée à la malnutrition.

Cela signifie que plus de 47 500 enfants, filles et garçons atteints de malnutrition aiguë sévère risqueront de décéder s'ils sont privés de soins, et risqueront de développer des complications médicales suivies d'une augmentation du risque de décès. Près de 70 000 enfants de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë modérée risqueront de souffrir de malnutrition aiguë sévère s'ils ne sont pas pris en charge.



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

En cas d'absence d'une assistance alimentaire immédiate et soutenue le long de la période de soudure, 521 000 personnes seraient en situation d'urgence d'insécurité alimentaire aiguë et seraient contraints de recourir à des stratégies néfastes d'adaptation, qui affecteraient durablement leur capacité à manger à leur faim et à vivre en bonne santé dans la dignité et le respect.

L'absence d'une réponse combinée en assistance alimentaire et d'appui aux moyens d'existence aggraverait la situation de vulnérabilité de plus de 1 997 000 personnes, ce qui les conduirait à vivre dans une situation de crise alimentaire aiguë et réduirait considérablement leur capacité à faire face aux chocs récurrents.



EDUCATION

Le faible accès des enfants à une éducation inclusive et de qualité augmente leur vulnérabilité et leur exposition aux problèmes de protection.

366 805 enfants et adolescents de 3 à 17 ans déplacés sur le site, en famille d'accueil, retournés et en communauté hôte seront privés de leur droit à l'éducation.

Les risques de protection les plus imminents auxquels ils seront exposés sont notamment, les violences sexuelles conduisant aux grossesses non désirées pour les filles, le mariage d'enfants, l'exposition aux infections sexuellement transmissibles, l'enrôlement des enfants par les groupes armés et le travail d'enfants comme stratégie de réponse aux problèmes et aux revenus des ménages.

Si nous ne répondons pas, ces enfants y compris les handicapés et ceux des groupes minoritaires ne développeront pas leurs compétences et leur avenir et bien être ne seront pas garantis. Ils seront aussi privés d'un enseignement de qualité qui assure leur participation et leur protection.



SANTÉ

Avec les ressources disponibles, le pays peine à éteindre les différents foyers épidémiques actifs.

A cet égard, si nous ne répondons pas, la vie de 768 093 personnes ciblées par le cluster santé en 2024 dans les sous-préfectures de sévérité 3 et 4 sera directement menacée, en particulier celle de 132 880 enfants de moins de 5 ans, 57 607 femmes enceintes et allaitantes, et 24 272 personnes de plus de 60 ans dont les défenses immunitaires sont déjà réduites du fait de leur état physiologique fragile. Depuis 2019, la liste des maladies à potentiel épidémique ne fait que s'allonger pour atteindre sept épidémies actives en 2023 (jusqu'à la 48ème semaine épidémiologique) à savoir : la rougeole, la fièvre jaune, la méningite, la variole du singe, la rage canine, la coqueluche, la PFA (Paralysie Flasque Aiguë).

Parallèlement à ces épidémies, le pays est confronté à des décès maternels et infantiles évitables, ce qui le classe parmi les pays les plus vulnérables (835 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes et 103 décès infantiles pour 1 000 enfants). À ce sombre tableau s'ajoutent les décès liés aux catastrophes naturelles, aux conflits armés et communautaires, dont la comptabilisation reste sujette à caution.



PROTECTION



LUTTE ANTI-MINES,



VBG



LTB

Le contexte caractérisant la situation humanitaire, notamment les violations graves de droits humains, nécessitent une réponse de protection urgente. Si aucune réponse de protection n'est apportée, les droits fondamentaux des personnes affectées par les chocs seront en péril, leur survie et dignité n'étant pas assurés. Plus de 1,9 million de femmes, hommes, filles, garçons et personnes handicapées seront exposés à plusieurs risques. Les problématiques de violences basées sur le genre, d'engins explosifs et d'accès aux logements, terres et biens (LTB) ne seront pas suivies faute d'activités de prévention (médiation humanitaire, sensibilisation, engagement communautaire) et de mécanismes d'alertes, de réponse aux incidents de protection, et de référencement. 1,9 million de personnes affectées par les conflits n'auront pas accès aux services de protection intégrés, holistiques et inclusifs, prenant en compte les besoins spécifiques des femmes, des enfants et des personnes handicapées, à l'assistance protection, à l'appui psychosocial ainsi qu'aux mécanismes de lutte contre la traite des personnes et de gestion des conflits LTB. 300 000 personnes affectées par la crise humanitaire n'auront pas accès aux mécanismes d'autoprotection à base communautaire et aux services sociaux de base.

De plus, si la communauté humanitaire ne met pas en place des mécanismes solides de prévention, de sensibilisation et de signalement sûrs contre l'exploitation et les abus sexuels, et une assistance de qualité aux victimes, elle exposerait les personnes affectées à des risques accrus et irait à l'encontre de son mandat de protection et du principe de « Ne pas nuire ».



PROTECTION DE L'ENFANT (PE)

Le DdRPE estime que les conflits armés, les catastrophes naturelles et autres situations d'urgence vont exposer plus de 800 000 filles et garçons à la violence, aux abus et à l'exploitation notamment sexuelle. Sans réponse humanitaire adéquate, les risques de recrutement et d'utilisation chronique des enfants par les forces et groupes armés seront aggravés. Ces enfants ne pourront pas bénéficier de services de protection et de réintégration leur permettant d'avoir un rôle positif et d'une identité civile acceptés par leur famille et leur communauté. Les enfants non accompagnés ayant subi des séparations forcées à la suite d'un choc, ne seront ni identifiés ni réunis avec leurs familles et seront sans protection d'un adulte. Les parents et tuteurs ne seront pas accompagnés pour faire face aux chocs et pourraient avoir davantage recours à des mécanismes négatifs d'adaptation pour le bien-être et le développement des enfants, tels que le travail des enfants ou le mariage d'enfants. Les besoins psychosociaux de 300,000 enfants survivants de violences et de violations graves ne pourront pas être adressés, avec des conséquences pouvant durer toute une vie et impacter sur le long terme, la contribution de ces enfants au relèvement du pays.



LOGISTIQUE

Il est essentiel de maintenir le service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS), géré par le PAM, pour assurer la mobilité des organisations mettant en œuvre le HRP. Sans UNHAS, nombre de destinations seraient inaccessibles pour les humanitaires, aucun service de transport national commercial ne pourrait assurer le service.

L'interruption du fret aérien d'urgence aurait également pour conséquence d'enclaver davantage les populations déjà les plus vulnérable et réduirait drastiquement la capacité d'assistance d'urgence des partenaires.

De la même manière, la fermeture de la plateforme de stockage impacterait grandement les activités et pré-positionnement des partenaires (12 zones de pré-positionnement dans le pays). La chaîne d'approvisionnement serait perturbée, notamment si les 1 800 m² de stockage logistique et 440 m² en température dirigée pour le stockage d'articles médicaux devaient être perdus pour les ONG. Ces espaces, particulièrement celui pour les articles médicaux, ont été remplis à 100% pratiquement toute l'année 2023, signe que les infrastructures de stockage pharmaceutique sont quasi-inexistantes à Bangui.

Au vu du nombre de partenaires impliqués dans la réponse, de la complexité et de la fragilité de la chaîne d'approvisionnement en RCA, la coordination du cluster doit également être maintenue pour assurer l'efficacité et l'opportunité du temps des réponses d'urgence.

4.2 Note méthodologique sur l'indice de stabilité – RCA

L'Indice de solution et mobilités combine une trentaine d'indicateurs clés de stabilité pour estimer un seul score de stabilité pour chaque localité (admin 4) étudiée. Ces indicateurs portent sur quatre thèmes clés, inspirés des critères de solutions durables de l'Inter Agency Standing Committee (IASC), essentiels à la stabilité : **la sûreté et la sécurité, les moyens de subsistance et l'accès aux services de base, la cohésion sociale et la résilience face aux catastrophes**. Les indicateurs pour chacun de ces thèmes sont regroupés pour créer des sous-scores afin de faciliter la comparaison des localités par thème.

Ces indicateurs, pris dans leur ensemble, mettent en évidence les domaines propices à des solutions durables pour les déplacements internes. Trois « questions d'ancrage », portant sur la perception de la stabilité au sein de la communauté (sentiment de stabilité, intentions futures de la communauté, tendances de la situation), sont utilisées comme variables explicatives pour le calcul des scores. Pour estimer le score de solution et mobilités d'une localité, une analyse de régression logistique est menée et cette analyse compare les indicateurs clés de stabilité aux réponses données aux trois questions de perception. En recourant à la régression logistique, la relation entre ces variables est estimée, et la probabilité de stabilité des localités (comprise entre 0 et 1 et ensuite ajustée sur une échelle de 0 à 100) peut être déduite. Cela permet une meilleure compréhension des domaines nécessitant des interventions en vue d'apporter des solutions durables aux déplacements ;

En plus du score de stabilité, quatre sous-indices distincts ont été générés en utilisant les variables de chacun des quatre piliers étudiés : la sécurité, la cohésion sociale, l'accès aux services de base et la résilience face aux chocs. **Les sous-indices ont été calculés en exécutant séparément une moyenne des questions liées à chaque thème, puis en les mettant à l'échelle entre 0 et 100. L'indice global de stabilité n'est pas une moyenne de ces trois sous-indices.** Les sous-indices facilitent l'identification des localités qui pourraient nécessiter une attention particulière dans l'un de ces secteurs.

Analyse

Une fois les scores de stabilité obtenus, la classification des niveaux de stabilité par zone (préfecture, sous-préfectures et commune) est

réalisée au moyen des quartiles qui divisent les scores en quatre parties d'effectif égal. Ainsi, le premier quartile (niveau 1) correspond à une "stabilité faible", le deuxième quartile (niveau 2) correspond à un niveau "intermédiaire bas", le troisième quartile (niveau 3) correspond à un niveau intermédiaire élevé, et le dernier quartile (niveau 4) correspond à un haut niveau de stabilité. **Cette classification en quatre niveaux est effectuée pour le score de stabilité global et les sous-scores de stabilité par pilier.**

Vue d'ensemble de l'enquête

L'indice de solution et mobilités comprend des données recueillies lors d'entretiens avec des informateurs clés au niveau de chaque localité dans les lieux affectés par les déplacements forcés. Un minimum de 3 informateurs clés ont été interrogés dans chaque localité. Cet effectif comprend les maires et autorités administratives, des leaders communautaires, représentants de déplacés et retournés ainsi que des représentants des groupes à besoins spécifiques (femmes, jeunes, personnes âgées).

L'enquête a été réalisée dans 5 préfectures pilotes entre le 01er août et le 08 septembre 2023 : Ouham, Haute-Kotto, Basse-Kotto, Nana-Gribizi et Ouaka. L'évaluation a couvert au total 1.768 localités. Les informations ont été collectées auprès de 5.304 personnes, à raison de 3 informateurs clés par localité couverte.

La liste des localités à étudier a été établie sur la base des données collectées par l'OIM dans le cadre du suivi des déplacements. Ainsi, les localités considérées sont celles accueillant des PDI ou des retournés recensés par la DTM avec l'appui des autorités administratives au niveau local. Une localité est le niveau administratif 4 (niveau le plus bas possible).

Nombre de localités couvertes par préfecture

NANA-GRIBIZI	295
OUHAM	671
HAUTE-KOTTO	302
BASSE-KOTTO	300
OUAKA	200
TOTAL	1 768

Précisions sur la régression logistique

La régression logistique est une technique d'analyse statistique couramment utilisée pour explorer les relations entre une variable binaire dépendante (Y) et un ensemble de variables indépendantes ou explicatives. Elle permet de modéliser la probabilité que la variable dépendante 'Y' prenne une certaine valeur en fonction des valeurs des variables explicatives. La régression logistique peut être utilisée pour analyser l'impact de chaque variable explicative sur la variable dépendante et pour prédire les valeurs de la variable dépendante en fonction des valeurs des variables explicatives.

Dans le contexte de l'indice de stabilité, la régression logistique est utilisée pour analyser les relations entre les variables explicatives (par exemple, les indicateurs de sécurité, de cohésion sociale et des services de base) et la variable dépendante (une question de perception spécifique).

Limites de l'enquête

Certaines localités n'ont pas été évaluées en raison des raisons de sécurité ou logistiques pendant la période de la collecte de données. Cela a pu introduire un biais car les données provenant de certaines des localités les moins sécurisées ont été exclues de l'analyse. Cela limite la généralisation des résultats de l'Indice de stabilité dans les localités extrêmement instables.

Il est important de noter que l'Indice de solutions et mobilités est basé sur les perceptions des informateurs quant à la stabilité/fragilité et aux conditions de leur localité, et ne prétend pas fournir une mesure objective de ce sujet complexe. Les informateurs clés ne sont pas sélectionnés de manière aléatoire et peuvent avoir des opinions différentes sur la stabilité de leur localité par rapport à certains de leurs voisins.

Par ailleurs, il faut aussi considérer que plus l'analyse est menée à un niveau granulaire (niveau administratif le plus bas), plus des nuances pourront ressortir entre les différentes zones. Autrement-dit, l'agrégation de l'analyse faite au niveau admin 2 (sous-préfecture) ne montre pas suffisamment les nuances et différences au niveau communes (admin 3) ou localités (admin 4).

4.3 Comment contribuer ?

Contribuer au Plan de réponse humanitaire

Pour consulter l'Aperçu des besoins humanitaires, le plan de réponse humanitaire et les rapports de monitoring du pays, et faire un don directement aux organisations participant au Plan, merci de visiter : <https://response.reliefweb.int/central-african-republic>, <https://reports.unocha.org/fr/country/car/>

Contribuer à travers le Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF)

Le CERF apporte un financement initial rapide pour des actions vitales lors de l'apparition de situations d'urgence et pour les opérations humanitaires essentielles, et sous-financées, lors de crises prolongées. Le

CERF, géré par OCHA, reçoit des contributions de différents donateurs – principalement des gouvernements, mais aussi des compagnies privées, des fondations, des organismes caritatifs et des particuliers – réunis dans un fonds unique. Il est utilisé pour des crises partout dans le monde. Pour en savoir plus sur le CERF et sur comment donner, visiter le site web du CERF : <https://cerf.un.org/donate>

Contribuer à travers le Fonds humanitaire

Le Fonds humanitaire de la RCA est un fonds commun basé dans le pays (CBPF). Les CBPF sont des instruments de financement humanitaire multi-donateurs établis par le coordinateur de l'aide d'urgence (ERC), et gérés par OCHA au niveau du pays sous la direction

du Coordonnateur Humanitaire.

Pour en savoir plus sur les CBPF visiter le site web : <https://www.unocha.org/our-work/humanitarian-financing/country-based-pooled-funds-cbpf>

Pour savoir comment apporter une contribution, merci de contacter :

chfcar@un.org

4.4 Notes de fin

- 1 DTM, suivi des déplacements. Round 19 aout 2023
- 2 A titre indicatif sur la base de l'indice de mobilité (OIM, 2023) expérimenté en RCA pour la première fois.
- 3 IASC Cartographie de localisation RCA - juin 2023
- 4 Ibid
- 5 Ibid
- 6 Financial Tracking Service, République Centrafricaine Plan de Réponse Humanitaire 2023 – 28 novembre 2023
- 7 Immar, "Etude d'audience pour Radio Ndeke Luka" December 2022
- 8 Ibid
- 9 DTM. [Tableau de bord de suivi des déplacements](#), octobre 2023
- 10 Cash Dashboard 3me Trimestre 2023

4.5 Acronymes

AAP	Accountability to Affected People/ redevabilité envers les populations affectées.	ENT	Enquête non-technique
AGR	Activité génératrice de revenus	ERC	Emergency Relief Coordinator/ Coordonnateur des secours d'urgence
ALPC	Armes légères et de petit calibre	ETC	Emergency Telecommunication Cluster/ Cluster de télécommunication d'urgence
ANEA	Agence Nationale de l'Eau et de l'Assainissement	FACA	Forces armées centrafricaines
AoR	Area of responsibility/domaine de responsabilité	FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations/ Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
APE	Association de parents d'élèves	FEFA	Femmes enceintes et femmes allaitantes
ASC	Agents de santé communautaires	FH/FH RCA	Fonds Humanitaire pour la RCA
AWG	Assessment Working Group/Groupe de travail évaluation	FICR	Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
BAD	Banque Africaine de Développement	FOSA	Formation sanitaire
BIM	Brigades d'Intervention Mobiles	FTS	Financial Tracking Service/Service de suivi financier
CBCM	Community Based Complaints Mechanism	GBVIMS / VBGIMS	Gender-Based Violence Information Management System/Système d'information commun des violations basées genre
CBPF	Country-based Pooled Funds/ Fonds de financement commun basé dans le pays	GenCap	Gender Advisor
CCCM	Camp Coordination and Camp Management/ Gestion et Coordination des sites	GLPE	Groupe local des partenaires en éducation
CCO	Comité de coordination des ONG	GT	Groupe de travail
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale	GTAH	Groupe de travail sur l'accès humanitaire
CERF	Central Emergency Response Funds/ Fonds central pour les interventions d'urgence	GTGH	Groupe de travail genre dans l'action Humanitaire
CFSAM	Crop and Food Supply Assessment Mission	GTLTB	Groupe de travail logement, terre et biens
CH	Coordonnateur humanitaire	GTS	Ground Truth Solutions
CICR	Comité international de la Croix-Rouge	GTSD	Groupe de travail solutions durables
CIF	Centre d'Information et de Feedback	H2R	Hard to reach/Zone difficile d'accès
CLPR	Comités locaux de paix et de réconciliation	HI	Humanité & Inclusion
CMCoord	Civil-Military Coordination/ Coordination civilo-militaire	HNO	Humanitarian Needs Overview/Aperçu des besoins humanitaires
CMP	Commission mouvements de populations	IASC/CPI	Interagency standing committee/ Comité Permanent Inter-organisations
CNR	Commission Nationale pour les Réfugiés	ICASEES	Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales
CoNUA	Evaluation de la connectivité et des usages mobiles de la population	ICCG	Groupe de coordination Inter-cluster
COVID-19	Maladie à coronavirus	ICSM	Initiative conjointe de suivi des marchés
CRCA	Croix-Rouge centrafricaine	IMWG	Information Management Working Group/Groupe de travail sur la gestion de l'information
CRNL	Croix Rouge néerlandaise	INEE	Réseau Inter-agences pour l'Éducation en Situations d'Urgence (Inter-agency Network for Education in Emergencies)
CRRF	Comprehensive Refugee Response Framework/ Cadre d'action global pour les réfugiés	INFORM	Index for Risk Management
CwC	Communication with communities/Communication avec les communautés	INRAP	Institut National des Recherches et Animation Pédagogiques
DGPC	Direction Générale de la Protection Civile	INSO	International NGO Safety Organization
DGRH	Direction Générale des Ressources Hydrauliques	IPC	Integrated food security phase classification/ Cadre intégré de classification de sécurité alimentaire
DIH	Droit international humanitaire	IRA	Infections respiratoires aiguës
DSR	Détermination du statut de réfugié	ISP	Information Sharing Protocole/Protocole de Partage d'Information
DTM	Displacement Tracking Matrix/ Matrice de Suivi des Déplacements	JMAC	Joint Mission Analysis Centre
EAFGA	Enfants associés aux forces et groupes armés	KTV	Kiosques de téléchargement vidéo
EE	Engin explosif	LGBTQI+	Lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queer et intersexes
EHA	Eau, hygiène et assainissement		
EHP	Equipe Humanitaire Pays		
ENA	Enfant non accompagné		
ENSA	Enquête nationale de la Sécurité alimentaire		

LTB	Logement, terre et bien	PWG	Protection Working Group/Groupe de travail protection
MAHRN	Ministère de l'Action Humanitaire, de la Solidarité et de la réconciliation nationale	RCA	République centrafricaine
MAM	Malnutrition aiguë modérée	RCPCA	Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix en RCA
MAS	Malnutrition aiguë sévère	RDC	République démocratique du Congo
MCR	Mouvement de la Croix-Rouge	RECOPE	Réseaux communautaires de Protection de l'Enfance
MEB	Minimum Expenditure Basket/ Panier de dépense minimum	RELSUDE	Programme intégré pour le relèvement socioéconomique de la zone sud-est
MEN	Ministère de l'Éducation Nationale	RJDH	Réseau des Journalistes pour les Droits de l'Homme en Centrafrique
mhGAP	Mental Health Gap Action Programme/ Programme d'action Comblant les lacunes en santé mentale	RRM	Rapid Response Mechanism/Mécanisme de Réponse Rapide
MHPSS	Santé Mentale et Appui Psycho Social	SAG	Strategic Advisory Group/ Groupe Consultatif stratégique
MILDA	Moustiquaires imprégnées d'insecticides à longue durée d'action	SIDA	Syndrome d'Immunodéficience acquise
MINUSCA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en RCA	SMART	Standardized monitoring and assessment on relief and transitions
MP	Maitres parents	SMPE	Standards Minimums pour la Protection de l'Enfance
MPFFPE	Ministère de la Promotion du Genre, de la Protection de la Femme, de la Famille et de l'enfant	SNAP	Surveillance Nutritionnelle et Alerte Précoce
MRM	Monitoring and Reporting Mechanism/Mécanisme de surveillance et de communication de l'information	SOP	Standard operating procedure/ Procédure opérationnelle normalisée
MSF	Médecins sans frontières	SR	Santé reproductive
MSNA	Évaluation multisectorielle des besoins	TdR	Termes de référence
MSP	Ministère de la Santé et de la Population	TESS	Télécommunications Security Standard/Standards de télécommunications sécuritaires
mVAM	mobility Vulnerability Analysis Mapping	THIMO	Travaux à haute intensité de main d'œuvre
NAC	Nutrition à assise communautaire	TM	Transferts monétaires
NFI	Non-food Items/ Articles non alimentaires	TVC	Titre de voyage de la Convention
NRC	Norwegian Refugee Council/ Conseil Norvégien pour les réfugiés	UMIRR	Unité Mixte d'Intervention Rapide et de Répression des violences sexuelles faites aux femmes et aux enfants
OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs/ Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires	UNCCS	UN Cash Common System/Système commun de Cash des Nations Unies
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations	UNDSS	United Nations Department of Safety and Security/ Département de sécurité des Nations unies
OMS	Organisation mondiale de la santé	UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
ONG	Organisation non-gouvernementale	UNHAS	United Nations Humanitarian Air Service/ Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
OS	Objectif Stratégique	U N H C R / HCR	United Nations High Commissioner for Refugees/ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
PAM	Programme Alimentaire Mondial	UNICEF	United Nations Children's Funds/ Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
PAPSE II	Projet d'Appui au Plan Sectoriel de l'Éducation	UNOCA	Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale
PB	Périmètre brachial	USD	Dollar Américain
PCIMNE	Personnel sur la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant et du nouveau-né	VBG	Violences Basées sur le Genre
PDI	Personne déplacée Interne	VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
PDM	Post Distribution Monitoring/Suivi post-distribution	WASH	Water, Sanitation and hygiène/ Eau, hygiène et assainissement
PE	Protection de l'enfant	XAF	Franc CFA d'Afrique centrale
PEA	Programme d'Éducation Accélérée		
PFE	Pratiques familiales essentielles		
PIB	Produit Intérieur Brut		
PMAS	Coût médian du Panier Minimum des Articles de Survie		
PPVIH	Personne vivant avec/portant le VIH		
PRH	Plan de réponse humanitaire		
PSEA/PEAS	Protection against sexual exploitation and abuse/ Protection contre l'exploitation et les abus sexuels		
PUI	Première urgence internationale		

PLAN DE RÉPONSE
HUMANITAIRE
CENTRAFRIQUE

PUBLIÉ EN JANVIER 2024